



Revue de presse de décembre 2024

**Réseau des Journalistes Africains
Spécialisés sur le Développement
Durable & le Changement
Climatique**

Un programme de l'Association Africa 21

Références : Accord de Paris, Agenda 2063, Banque mondiale, BOAD, Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montreal, CCNUCC, CEDEAO, CEMAC, CIF, CITES, CNULCD, COP 16, COP 17, COP 23, COP 29, COP 30, ENABEL, FAO, FEM, FIDA, FMI,G20, GEF, GIEC, IDA, IOM, LuxDev, MIGA, PNUD, PNUE, REDD+, UEMOA, UICN, UN Women, UNESCO, USAID, WCS, WRI.

Table des matières

Ernest Agbota (Bénin) ; Les énergies renouvelables sont essentielles pour renforcer la résilience agricole face au changement climatique ; Radio Parakou (ORTB), décembre 2024.....	5
Lan Muhire (Burundi) ; Burundi météo, pas franchi et perspectives ; Kagoza FM, décembre 2024.	5
Rivonala Razafison (Madagascar) ; Madagascar accueille un premier lot d’animaux sauvages endémiques saisis en Thaïlande ; Mongabay, 2 décembre 2024.	6
Victor Moturi (Kenya) ; Results of the COP 29 and how african countries are not satisfied ; RFI Kiswahili, December 2, 2024.	10
Tatiana Meliedje (Cameroun) ; Cemac : la copropriété des bateaux accentue la pêche illicite ; News du Camer, 2 décembre 2024.	11
Hector Nammangue (Togo) ; La BOAD et MIGA impulsent le financement climatique en Afrique de l’Ouest : Une garantie MIGA de 506 millions d’euros au service de projets Agriculture, Energies renouvelables et Logements verts ; Vert Togo, 3 décembre 2024.	21
Hector Nammangue (Togo) ; Le Nouvel Objectif Collectif Quantifié des 300 milliards USD : Le fruit d’un compromis pour un nouveau paradigme du financement climatique ; Vert Togo, 4 décembre 2024.	24
Joseph Abuje (Kenya); Ethiopia reaps from climate investment fund; Africa Science News, December 4, 2024.	31
Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Sciences : L’IA capable de prédire le rendement des tomates ; IMO Sciences, 6 décembre 2024.....	33
Hector Nammangue (Togo) ; Ce qu’il faut retenir de la participation du Togo à la COP 29 de Bakou ; Vert Togo, 9 décembre 2024.....	35
Sarah Natoolo (Ouganda) ; Bwaise Floods ; Uganda Broadcasting Corporation, December 9, 2024.....	36
Hezron Kimari (Kenya) ; Communities in Taita Taveta urged to involve women, youths and girls in land ownership plans ; KTN, December 11, 2024.....	37
George Kinyanjui (Kenya) ; Using solar power to boost health equity ; Deutsch Welle, December 11, 2024.	37
Karina Zarazafy (Madagascar) ; Parc Naturel Makira : là où la solution fondée sur la nature prend vie ; Bleen Media, 12 décembre 2024.....	38

Wallace Mawire (Zimbabwe) ; African Telecommunications Union SG Hails Zimbabwe's ICT Sector Initiatives Progress ; Pan African Visions, December 12, 2024.....	41
Hector Nammangue (Togo) ; La FAO et le FIDA veulent rendre les systèmes agroalimentaires plus respectueux de l'environnement ; Vert Togo, 13 décembre 2024.....	44
Naima Cherii (Maroc) ; Agriculture : M.Taher Sraïri «Nous sommes entrés dans une ère de dépendance alimentaire absolue, où l'essentiel de nos besoins sont couverts par des produits importés..» ; Reporter L'Express, 14 décembre 2024.	47
Ferdinand Mbonihankuye (Burundi) ; Ne jamais abandonner : les agricultrices burundaises face à la crise ; Ibihe News, 14 décembre 2024.	51
Karina Zarazafy (Madagascar) ; Parc National Makira : un équilibre entre conservation et développement ; Bleen TV, 15 décembre 2024.....	57
Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Bénin : l'IA peut aider à améliorer le rendement du maïs ; IMO Sciences, 16 décembre 2024.	58
Hector Nammangue (togo) ; 200 millions de dollars pour un Togo durable et résilient face au climat ; Vert Togo, 16 décembre 2024.	61
Salaheddine Lemaizi (Maroc) ; Dans la tête des cultivateurs de l'avocat ; Enass Media, 16 décembre 2024.	63
Salaheddine Lemaizi (Maroc) ;Export de l'avocat au Maroc : Quel coût écologique ? Enass Media, 16 décembre 2024.	69
Victor Moturi (Kenya) ; Mwanzo mpya: vijana wa Pwani ya Kenya wajijenga upya kupitia kazi za mazingira ; RFI Kiswahili, December 17, 2024.	76
Hector Nammangue (Togo) ; Ces pesanteurs qui clouent au sol les innovations africaines ; Vert Togo, 17 décembre 2024.....	77
Siago Cece (Kenya) ; Worry as rising Indian Ocean waters swallow beach, cemeteries in Kwale ; the Nation, December 18, 2024.....	90
Victor Moturi (Kenya) ; The fish processing factory in Nyanza and how the waste are used to make other products; RFI Kiswahili, December 18, 2024.	94
Rivonala Razafison (Madagascar) ; Entre concorde et discorde, la construction d'une autoroute demeure un casse-tête écologique à Madagascar ; Mongabay, 18 décembre 2024.....	95
Haika Kimaro (Tanzania) ; Tanzania: Mangrove conservation brings new income for Msimbati villagers ; Farm Radio FM, December 18, 2024.	107
Adrienne Engono (Cameroun) ; Inondations de 2012 à l'Extrême-Nord: 12 ans de silence et le poids des promesses envolées à Guirvidig et Simatou ; Sciences Watch Infos, 19 décembre 2024.	109
Naima Cherii (Maroc) ; Pêche pélagique : «Il faut plus qu'un mois et demi ou deux mois de repos biologique» ; Le Reporter l'Express, 20 décembre 2024.....	129
Albert Oppong-Ansah (Ghana); Dusty dry air: EPA issues red alert; recommends nose mask wearing, less outdoor activities; Ghana News Agency, December 23, 2024.	132

Victor Moturi (Kenya) ; How the Nkumba landfill in Uganda has become an environmental threat to Lake Victoria ; RFI Kiswahili, December 23, 2024.	134
Edsioni T Galeba (Tanzania) ; The Benefits of the Solar Energy project at Karuko College in Kihanga Village in Karagwe District in Tanzania ; Karagwe FM, December 23, 2024.	135
Hector Nammangue (Togo) ; COP 29 à Bakou : Serge Ekué dénonce une finance-climat encore insuffisante ; Vert Togo, 23 décembre 2024.....	136
Hector Nammangue (Togo) ; La conférence sur la désertification s’achève à Riyad sans parvenir à un accord sur la lutte contre sécheresse ; Vert Togo, 27 décembre 2024.....	138
Eric Ojo (Nigeria) ; Nigerian farmers get U.S. help on climate-smart farming ; PluBoard, December 28, 2024.....	141
Haika Kimaro (Tanzania) ; How Mangroves Boost Income for Msimbati Villagers ; Habitat Media, December 28, 2024.	143
Rivonala Razafison (Madagascar) ; Les feux dévorent Madagascar sous de fortes chaleurs ; Mongabay, 30 décembre 2024.....	148



Radio Parakou

Ernest Agbota (Bénin) ; Les énergies renouvelables sont essentielles pour renforcer la résilience agricole face au changement climatique ; Radio Parakou (ORTB), décembre 2024.

Tag : CEDEAO, CCNUCC, COP 23, GIEC.

Pour écouter l'émission :

<https://www.dropbox.com/s/550sxx8uoelw4w2/ENERGIE%20RENOUVELABLE%20%20RESILIENCE%20AGRICULTURE%20CLIMAT.mp3?e=1&dl=0>

Les énergies renouvelables, notamment solaires, sont essentielles pour renforcer la résilience agricole face au changement climatique, réduire l'impact environnemental et améliorer la productivité. Elles offrent des solutions innovantes comme le pompage solaire pour une meilleure gestion de l'eau et diminuent la dépendance aux combustibles fossiles. Les experts comme Youba Sokona et Appolinaire Yehossou avec lui appellent à investir dans ces technologies pour bâtir une agriculture durable et prospère, bénéfique aux communautés rurales.



Lan Muhire (Burundi) ; Burundi météo, pas franchi et perspectives ; Kazoza FM, décembre 2024.

Tag : CCNUCC.

Pour écouter le reportage : https://soundcloud.com/lanmuhire/burundi-meteo?ref=clipboard&p=a&c=1&si=9e4de04fad854f75a492270a1a9746d1&utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing



Rivonala Razafison (Madagascar) ; Madagascar accueille un premier lot d'animaux sauvages endémiques saisis en Thaïlande ; Mongabay, 2 décembre 2024.

Tag : CITES, UICN.

Pour accéder à l'article : <https://fr.mongabay.com/2024/12/madagascar-accueille-un-premier-lot-danimaux-sauvages-endemiques-saisis-en-thaïlande/>

- Seize des 48 lémuriers victimes de trafic à Madagascar, et saisis en Thaïlande depuis mai, sont retournés au pays ce dimanche.
- Les 32 restants, plus 915 tortues radiées et tortues araignées, arriveront les 3 et 12 décembre.
- Un protocole strict est appliqué pour la prise en charge de ces animaux à leur retour avant leur réintroduction dans la nature.
- Six personnes sont en prison en Thaïlande et neuf autres à Madagascar suite à cette affaire. Trois individus font aussi l'objet d'un mandat d'arrêt international.

ANTANANARIVO, Madagascar — Seize lémurs catta (Lemur catta), en séjour forcé durant des mois en Thaïlande, ont été chaleureusement accueillis à l'aéroport international d'Antananarivo Ivato, dans l'après-midi du dimanche 1er décembre 2024. Leur retour au pays fait suite à la décision des autorités thaïes de les restituer à Madagascar, leur pays d'origine.

Dès leur arrivée, les seize lémuriens, tous en bonne santé, ont rejoint le Lemur Rescue Center de la réserve Reniala située à Mangily, à 27 kilomètres au nord de la ville de Toliara, dans le sud-ouest de l'île. Géré par l'ONG Reniala, le parc privé est dédié à la conservation ex situ de L. catta, une espèce en danger d'après la Liste Rouge de l'UICN et classée à l'Annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

« Le Lemur Rescue Center prend soin de lémuriens confisqués par les autorités gouvernementales malgaches. Nous avons actuellement 28 lémurs à queue, avec beaucoup d'autres dans la 'file d'attente' de sauvetage. Notre but ultime est de reconstituer des groupes sociaux stables et ensuite de les réintroduire à l'habitat sauvage, tout en réalisant un suivi et de surveiller leur bien-être », lit-on au passage sur le portail d'information de l'ONG consulté dans la matinée du 2 novembre.

Les seize lémuriens ont quitté samedi Suvarnabhumi, le principal aéroport de la Thaïlande, à bord d'un vol de Qatar Airways. Ces mammifères ont fait une escale en Afrique du Sud avant

d’être ramenés à leur terre d’origine sur un autre vol. Le ministre de l’Environnement et du Développement durable, Max Andonirina Fontaine, en personne a accompagné ces animaux au bercail.

« Nous sommes impliqués pour prouver que ces animaux sont venus de Madagascar et non d’Indonésie », a dit Fontaine à la presse, d’un ton ferme, visiblement fatigué du long voyage. Avec 32 spécimens de lémur brun (*Eulemur fulvus*), vulnérables selon la Liste Rouge, ces lémuriens clandestinement exportés en Asie du Sud-Est, ont transité en Indonésie avant leur confiscation le 1er mai par les autorités thaïes. Jakarta en a alors réclamé le droit de propriété. Mais Antananarivo a prouvé à la face du monde que ces espèces sauvages vivent exclusivement à Madagascar.



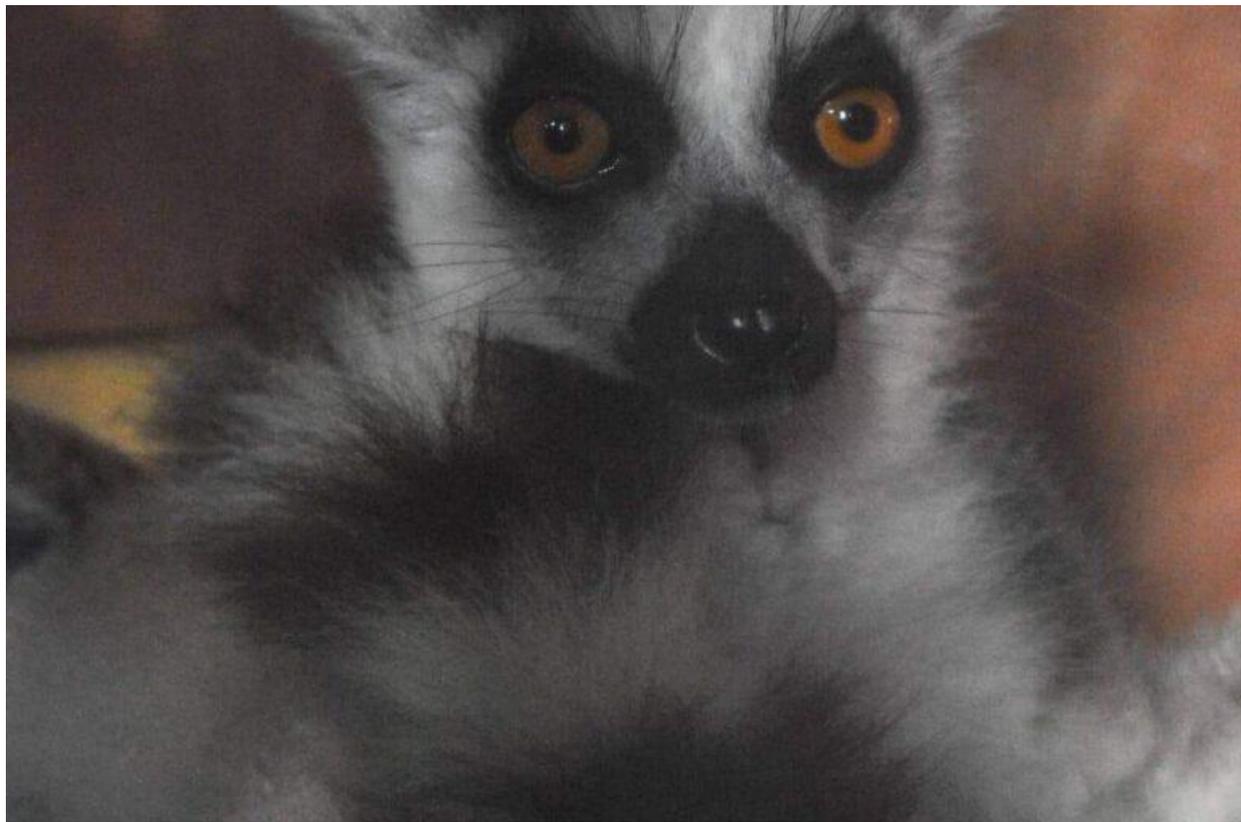
Accueil à Antananarivo Ivato le dimanche après-midi des premiers lémuriens restitués à Madagascar par les autorités thaïes. Image de Max Andonirina Fontaine avec son aimable autorisation.

Les seize lémurs catta doivent arriver au Lemur Rescue Center dans la soirée de lundi 2 novembre ou au plus tard demain, après un peu moins d’un millier de kilomètres de route pas en très bon état. « Le ministère s’occupe de leur déplacement et un médecin-vétérinaire accompagne le convoi », a dit à Mongabay, Pr Jonah Ratsimbazafy, un éminent primatologue surnommé « père des lémuriens ».

Sur Facebook, Fontaine a affirmé que les 32 individus d’*E. fulvus*, qui sont encore en rade en Thaïlande, avec un total de 915 tortues radiées (*Astrochelys radiata*) et tortues araignées (*Pyxis*

arachnoïdes) – des espèces en danger critique selon la Liste Rouge de l’UICN – sont attendus à Antananarivo, les 3 et 12 décembre. « Elles [les tortues] commencent à arriver le 3 décembre. Le dernier envoi aura lieu le 12 décembre », a-t-il précisé à Mongabay.

Initialement, le nombre total d’animaux sauvages malgaches en contrebande saisis en Thaïlande est de 1 282, dont 1 234 tortues (certaines sont mortes) et 48 lémuriens. Des mois de négociations ont abouti à leur restitution à leur pays natal. Après trois reports successifs, les présentes opérations de rapatriement auraient dû démarrer le 28 novembre. Mais, des détails purement techniques, liés aux dimensions des cages à animaux, ont imposé un report de deux jours supplémentaires.



Un des seize lémurs catta (Lemur catta) rapatrié à Madagascar après un séjour forcé en Thaïlande. Image de Max Andonirina Fontaine avec son aimable autorisation.

A part les lémurs catta confiés à l’ONG Reniala, les 32 individus d’E. fulvus qui arriveront prochainement, seront répartis dans des parcs privés dans la banlieue sud d’Antananarivo, à Mahajanga, sur le littoral nord-ouest, et à Andasibe Moramanga, sur les hautes terres orientales malgaches. Quant aux tortues, les individus d’A. radiata seront renvoyés dans l’extrême sud-est et les rescapés de P. arachnoïdes rentreront dans le sud-ouest de l’île. Elles seront de nouveau bien chez elles dans ces deux régions.

La réintroduction dans la nature de ces animaux rapatriés est prévue dans quelques mois. Entre temps, un protocole strict est appliqué pendant leur prise en charge. Il est interdit de les mêler

à leurs congénères pour prévenir des contaminations auxquelles ils auraient pu bien être exposés durant leur séjour à l'étranger. Ils seront relâchés dans la nature une fois que leur santé le permet. Ils bénéficieront toujours d'un suivi minutieux après la relâche dans leur habitat naturel.



Le ministre Max Andonirina Fontaine et la délégation qui l'accompagne enthousiastes sur le tarmac de l'aéroport d'Antananarivo Ivato à leur descente d'avion avec les lémurs catta. Image de Max Andonirina Fontaine avec son aimable autorisation.

L'investigation sur le trafic d'espèces sauvages démasqué à plusieurs milliers de kilomètres des frontières malgaches continue, d'après le ministre. Ce dernier a rappelé que, dans cette affaire, six personnes ont été arrêtées et emprisonnées en Thaïlande. Neuf individus sont aussi détenus à Madagascar et trois autres font l'objet d'un mandat d'arrêt international.

« L'objectif est de démanteler les réseaux de trafiquants de nos espèces », dit Fontaine. Le trafic d'espèces sauvages est certes classé parmi les crimes transnationaux organisés. La lutte contre ce fléau de la biodiversité nécessite l'intervention des services de renseignements financiers et de toute une ramification d'organes de lutte anti-corruption.



kiswahili

Victor Moturi (Kenya) ; Results of the COP 29 and how african countries are not satisfied ; RFI Kiswahili, December 2, 2024.

Tag : COP 29.

To listen the report :

https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=1291299108860070

The feature talks about the resolution which was agreed in COP29 and how Africa countries were not satisfied with the package they were promised to get to mitigate climate change. I spoke with Amos Wamenya environmental expert at Greenpeace Africa ,one of those environmentalists who attended COP29.



Tatiana Meliedje (Cameroun) ; Cemac : la copropriété des bateaux accentue la pêche illicite ; News du Camer, 2 décembre 2024.

Tag : CEMAC, FAO.

Pour accéder à l'article : <https://www.newsducamer.com/cemac-la-copropriete-des-bateaux-accentue-la-peche-illicite/>



L'absence d'une industrie locale performante et le manque de capitaux entraînent une **domination des exploitants étrangers dans le secteur de la pêche au Cameroun, au Congo et au Gabon. Ceux-ci s'attachent des partenariats avec des opérateurs locaux, dissimulant ainsi leur identité et leurs bénéfices réels. Au Cameroun par exemple, près de 85 tonnes de poissons pêchés de manière frauduleuse ont été saisies en 2023 tandis que les pertes fiscales sont estimées à environ 20 milliards de F Cfa par an.**

Le navire Chang Long 6, qui dresse sa superstructure défraîchie et rouillée en cette matinée du 13 septembre 2024 au port de Douala, vide le contenu de sa cale. Des hommes s'affairent sur le pont supérieur de ce navire-palangre qui a passé 10 jours en mer d'après des données de géo positionnement du site spécialisé dans la surveillance des activités de pêche à l'échelle mondiale, Global Fishing Watch.

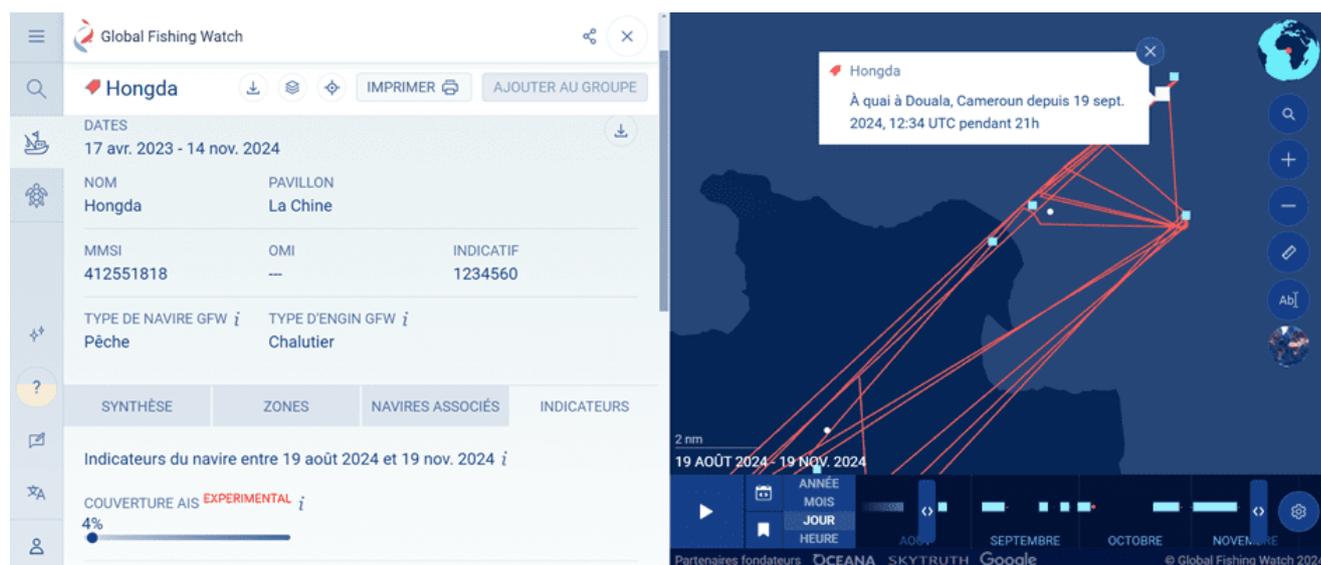
A côté de ce navire, un autre bateau au nom de Hong Da, dont le numéro identifiant est dissimulé par les ouvriers qui débarquent les produits de mer. Ces deux bateaux sont bien connus au port de pêche de Douala, car des navires baptisés du même nom, mais portant des numérotations différentes, y accostent régulièrement.

La quantité moyenne de produits de pêche débarqués selon le ministère camerounais de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (Minepia) est de 10 à 12 tonnes par navire et par sortie en mer (une sortie dure environ 8 jours). 70% des captures sont expédiées vers Yaoundé, 30% pour Douala et les autres régions. Les crevettes sont congelées et exportées vers l'Asie.

Il ressort également du rapport 2023 de la coopération japonaise sur la pêche au Cameroun, que la production halieutique nationale est passée de 200 000 tonnes en 2013 à 340 000 tonnes en 2019. « Le principal produit exporté, la crevette est notamment vendue en Asie-Pacifique (Malaisie, Vietnam, Taiwan, Australie, etc) », peut-on lire sur ce rapport.

Une analyse de l'historique du trafic des deux bateaux de pêche sus-cités sur la plateforme Global Fishing Watch révèle que Chang long 6, d'origine inconnue, est aperçu sur les côtes camerounaises depuis le 12 avril 2022. Il a effectué 31 voyages entre cette date et le 17 septembre 2024, avec 31 visites au port de Douala, dont 9 entre juillet et octobre 2024. Quant au chalutier Hong Da, d'origine chinoise, il a effectué 8 voyages sur la même période. Ces deux navires figurent dans la liste des bateaux ayant reçu une licence de pêche accordée par le Minepia en 2023 et 2024. Pourtant, la loi camerounaise interdit la propriété aux étrangers.

En effet, pour contourner l'obstacle réglementaire, les investisseurs étrangers optent pour la création des coentreprises avec les acteurs nationaux. « Plusieurs pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cemac) autorisent la participation étrangère en permettant la création de coentreprises entre investisseurs nationaux et étrangers», explique Steve Trent, CEO cofondateur de Environmental Justice Foundation (EJF), une ONG anglaise qui milite pour la protection de l'environnement.

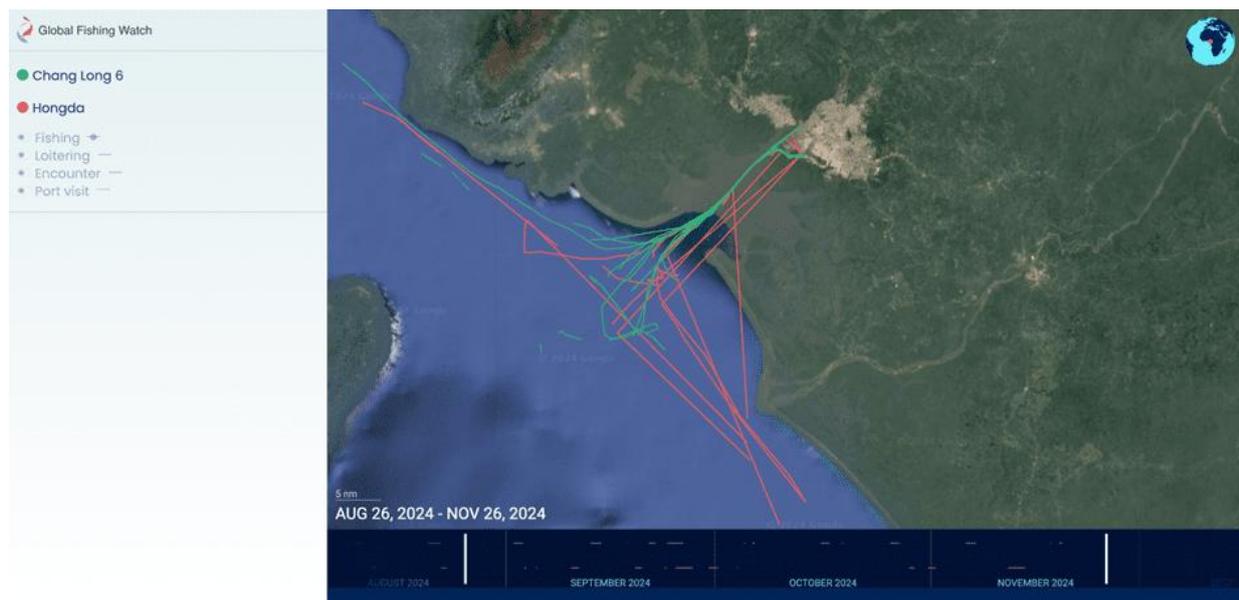


Une capture de l'historique du trafic du navire Hong Da réalisée le 19 novembre 2024

Contrat de collaboration

Ainsi, ajoute cet expert, « les navires appartenant à des coentreprises demandent une licence de pêche locale par l'intermédiaire du partenaire local, et ces arrangements leur permettent de s'immatriculer sous un pavillon local, même s'ils appartiennent en partie ou entièrement à des étrangers ». C'est notamment le cas de Hong Da, nom attribué à une flotte d'au moins 5 bateaux (Hong Da 2, Hong Da 18, Hong Da 6...), qui sur la liste du Minepia au Cameroun, appartient à Bertin Boukagne, un Camerounais. Mais, sur les fichiers de Global Fishing Watch, le navire arbore un drapeau chinois, ce qui laisse supposer des liens avec la Chine. Les principaux acteurs de la pêche industrielle ont recours à cette pratique dans les eaux du Cameroun, du Gabon et du Congo.

Bertin Boukagne est le propriétaire des Ets éponymes, l'une des 9 entreprises de pêche industrielle recensées au Cameroun en 2023. Ces structures exploitent un total de 35 navires de pêche qui bénéficient d'une licence de pêche délivrée par le Minepia en 2023. Les Ets Boukagne Bertin disposent d'un poste d'amarrage dans les villes de Limbé, Douala et Kribi. En 2024, Bertin Boukagne a obtenu une licence de pêche pour une flotte de 9 navires.



Une capture de la présence de Hongda et Chang Long 6 dans la ZEE du Cameroun réalisée le 26 novembre 2024

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) explique dans son rapport sur la pêche que « tous les navires de pêche qui opèrent au Cameroun aujourd'hui sont la propriété d'entreprises étrangères, et entrent au Cameroun sous un régime d'affrètement coque nue. Une entreprise nationale gère le volet administratif national du partenariat, et est rémunérée sur la base d'un contrat entre les deux sociétés, qui prévoit une redevance mensuelle fixe par navire géré ».

Dans le principe, « les coentreprises impliquant des investisseurs étrangers sont justifiables, car elles permettent aux pays côtiers dépourvus de capitaux, d’infrastructures et de marchés de développer leurs propres industries de pêche industrielle avec l’appui de fonds étrangers », développe Steve Trent. Malheureusement, explique-t-il, ces joint-ventures ouvrent la voie à des magouilles qui favorisent la pêche illicite non-déclarée et non-réglémentée (INN). « Le manque de transparence dans les pêcheries mondiales a également permis la création de nombreuses coentreprises fictives, où le partenaire local ne sert que de “façade” ou d’agent pour l’investisseur étranger qui possède réellement l’entreprise », soutient-il.

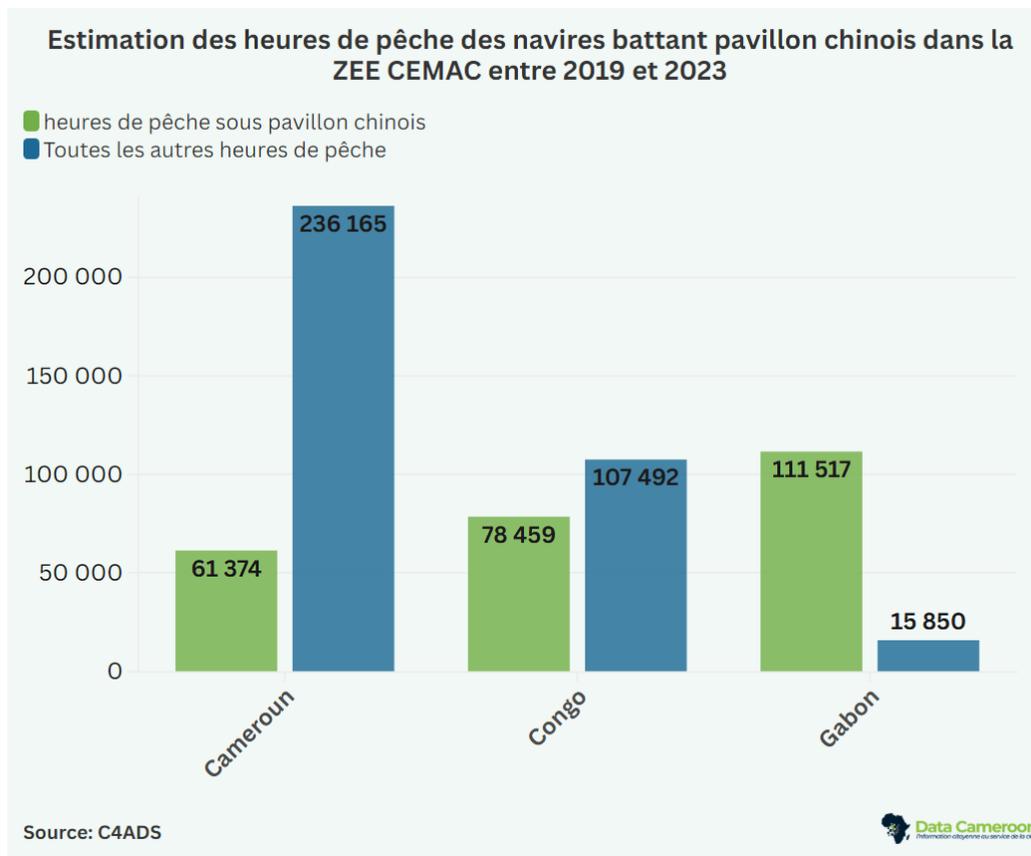
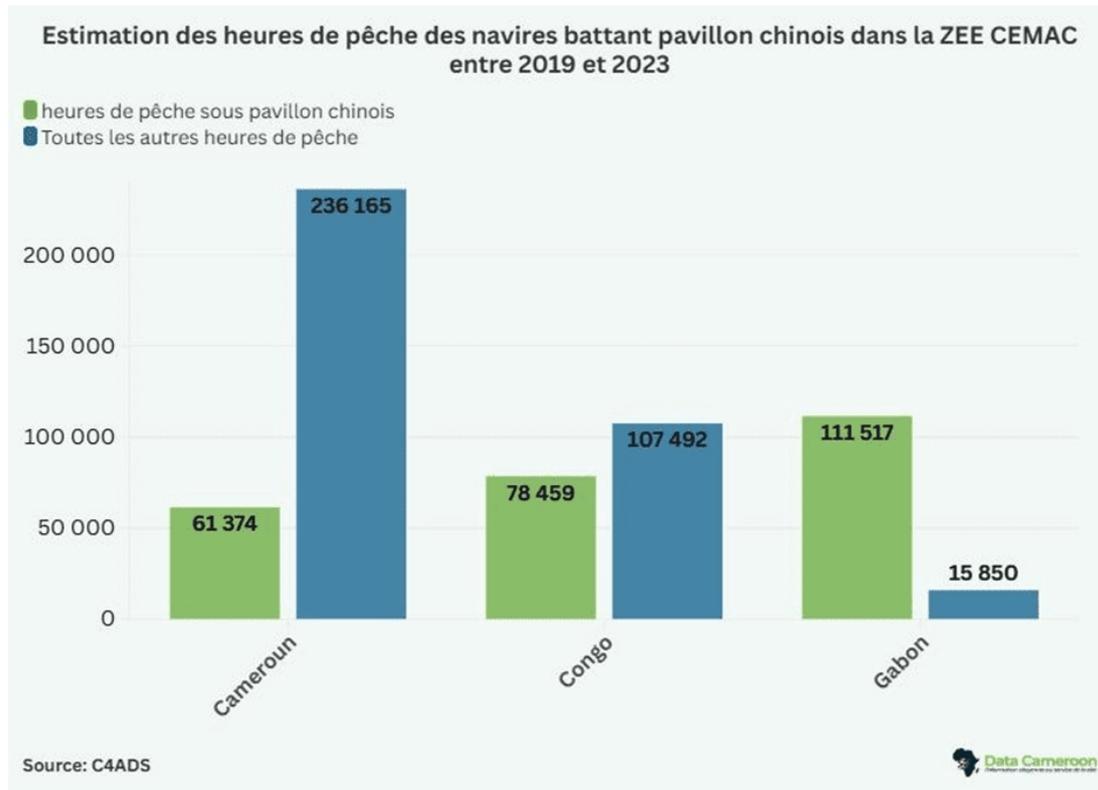
Sociétés nationales

A l’instar du Chinois Hong Da, la plupart des bateaux qui pêchent dans les Zones Économiques Exclusives (ZEE) des pays de la Cemac sont d’origine étrangère. Au Cameroun en l’occurrence, 63% des bateaux présents en 2023 appartiennent à des étrangers, constate EIJ dans son rapport de 2023. Sur 171 navires, seuls 66 sont immatriculés au Cameroun. Soit 107 d’origine étrangère reliés à 32 juridictions différentes.

Ces informations corroborent celles du Center For Advanced Defense Study (C4ADS), une organisation spécialisée dans l’analyse des données transnationales sur la sécurité. Selon les données que nous avons exploitées, l’Espagne et la Chine sont les principaux pays d’origine des navires de pêche identifiés dans les eaux du Cameroun, du Gabon et du Congo entre 2019 et 2023.

Au Congo, les bateaux battant pavillon chinois représentent 25,7%, suivis des bateaux espagnols (22,8%). « La forte présence des navires de pêche étrangers dans les côtes camerounaises, gabonaises et congolaises s’explique par le fait que les Etats ne soutiennent pas les sociétés de pêche nationales. Pour le cas du Congo, il existait une société de pêche nationale, mais elle a aussi fermé faute de moyens financiers pour renouveler les équipements de pêche (navires de pêche) », confie Jean Michel Dziengue Toddy, consultant en gestion des pêcheries au Congo.

Dans les eaux gabonaises, on constate un grand nombre de bateaux espagnols, suivis de la France. La Chine, avec 14,4%, arrive en troisième position. Ces données révèlent également que le Cameroun enregistre le plus de navires sur ses eaux territoriales, 105 observés entre 2019 et 2023. Le Gabon figure en deuxième position avec 75 navires et précède le Congo (35).



A l'analyse des données du Minepia et de celles de C4ADS, on constate dans certains cas que plusieurs navires de pêche au Cameroun, au Congo et au Gabon ont les mêmes propriétaires. C'est notamment le cas de Rodriguez Mariscos, homme d'affaires espagnol, très présent au Congo et au Gabon. A l'exemple de Bertin Boukagne au Cameroun, l'Espagnol est seul propriétaire de sept navires sur une trentaine identifiés par C4ADS au Congo et de 6 au Gabon. Il s'agit principalement de San Jorge R, Jaime R, La Pinta R, Mazagon R, Torredeloro R, Andres R, et Virgen Milagro R. Il est l'un des dirigeants de Mariscos Rodriguez SA, dont l'une des activités est la pêche en mer.

Ce modèle de partenariats commerciaux entre les nationaux et les étrangers encourage aussi des pratiques illicites et des activités douteuses. « Ce n'est pas la pratique de l'immatriculation des navires étrangers qui pose problème en soi. C'est ainsi que certains pavillons facilitent le secret dans la propriété effective des navires, ce qui signifie que les bénéficiaires de la pêche dans les eaux du Cameroun disparaissent au-delà de ses frontières dans de nombreux cas, n'offrant rien aux Camerounais si ce n'est le déclin des populations de poissons pour leurs propres pêcheurs », déplore Steve Trent.

En 2023, EJJ a recensé 18 navires d'origine inconnue au Cameroun. L'observation des navires en activité dans les zones économiques de ces trois pays de la CEMAC laisse voir des navires d'identité inconnue dans les données combinées de Global Fishing Watch et de C4ADS. Ce vide est parfois engendré par le fait que ces bateaux ont potentiellement changé de pavillon. Une autre pratique récurrente employée par les propriétaires lorsque le navire a été sanctionné dans un pays. Ce qui leur permet de camoufler leur historique. Une fois fiché, le bateau peut, en plus du nom, changer de matricule. Dans ce cas de figure, « même les pays qui ont mis en place un certain niveau de contrôle sur l'historique de conformité des navires peuvent encore être trompés en raison du manque de transparence plus généralisé », confie le cofondateur de l'EJJ.

Les failles du système

Même en gardant des informations authentiques, l'on remarque que certains navires ayant des antécédents de pêche INN, passent toujours inaperçus auprès des autorités. Du moins, ils continuent d'être en activité au Gabon, au Congo et au Cameroun. Le bateau Haixin 27 en l'occurrence est présent dans les trois pays. Or, il a été appréhendé en 2019 par l'armée gabonaise en provenance du Congo. Sa cale de poissons était pleine alors qu'il n'était pas autorisé à pêcher. Le navire Hong Da 2, détenteur d'une licence de pêche au Cameroun en 2023, a par exemple été verbalisé par le ministère de la production du Pérou. Le navire n'avait pas présenté ou remis les documents requis dans les formes et de la manière prévue par la réglementation en vigueur.

Pour Baba Inoussa, chercheur et expert en pêche, le Cameroun par exemple fait face à un déficit de collaboration entre le ministère des Transports (Mint) qui délivre les immatriculations des navires et le Minepia. « Le problème qui se pose souvent, est que les promoteurs de bateaux vont directement voir le ministère des Transports. Pour tout matériel flottant, c'est cette administration qui donne l'autorisation, souvent sans toutefois consulter le Minepia », explique l'expert.

Un manque de collaboration que reconnaît Elie Badai, chef de la brigade de contrôle et de surveillance des activités de pêche au Minepia avec qui l'équipe de reporters a échangé au cours d'un séminaire en mai 2024. « Sur l'aspect d'immatriculation, nous avons suggéré qu'il y ait une bonne collaboration entre le MinTransports et le nôtre pour l'immatriculation des navires de pêche. Parce que ce qui est important dans les navires de pêche c'est l'historique dont dispose le navire et qui peut orienter l'attribution du pavillon », explique-t-il.

A un niveau plus global, EJF pointe également le manque de transparence des pays sur ce secteur. « Les informations sur qui pêche quoi, quand et comment ne sont souvent pas rendues publiques et sont également rarement échangées entre les pays. Les organismes régionaux des pêches ne se sont pas révélés efficaces pour combler ces lacunes. De nombreux pays de la CEMAC ne publient pas d'informations cruciales sur les navires opérant dans leurs eaux, notamment des détails sur les sanctions liées à la pêche illégale et aux délits liés à la pêche. En outre, les informations sur la propriété des navires ne sont souvent pas rendues publiques », regrette le responsable d'EJF.

Les bateaux ayant des historiques de pêche INN sont nombreux dans la pêche industrielle. Les données collectées par C4ADS montrent qu'un total de 20 navires ayant soit des cas présumés de pêche INN, soit des indicateurs de risque de pêche illégale, sont entrés dans la ZEE du Gabon entre 2019 et 2023. Sur ces 20 navires, près de la moitié (9) sont d'origine espagnole. Paradoxalement, le pays figure parmi ceux qui offrent leur aide dans la surveillance maritime dans les eaux du golfe de Guinée.

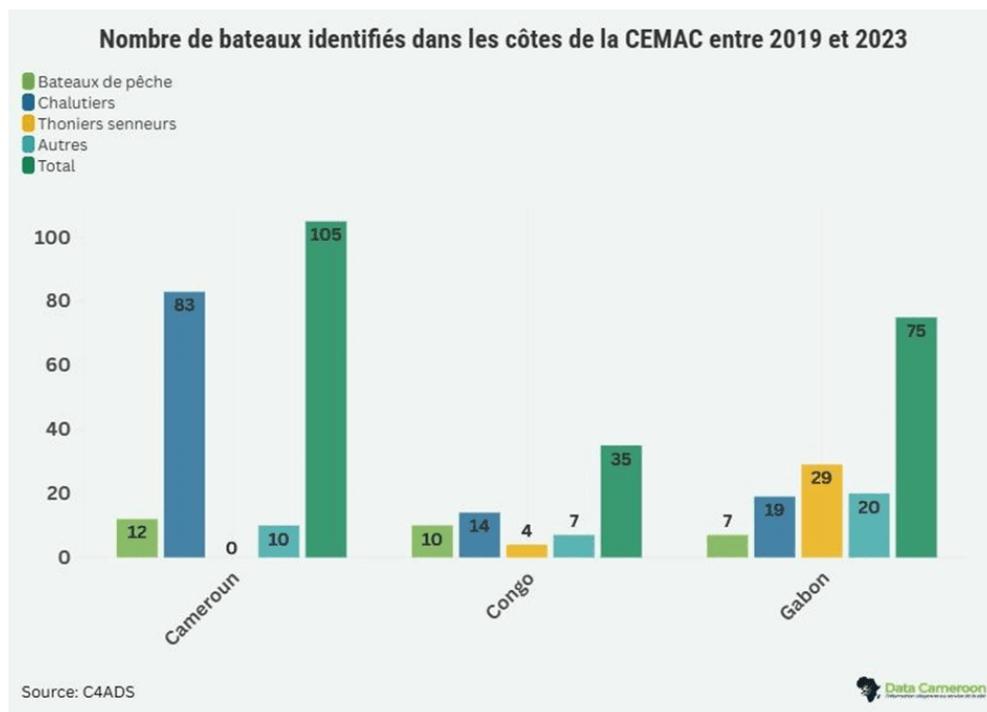
Les 20 navires ayant des antécédents de pêche INN qui ont pénétré dans la zone économique exclusive du Gabon, appartiennent en dernier ressort à l'Espagne, à la France, à la Chine et aux Bahamas. Les navires cités ont été notifiés, entre autres, pour défaut de licence, non-déclaration des captures, défaut d'affichage des documents appropriés.

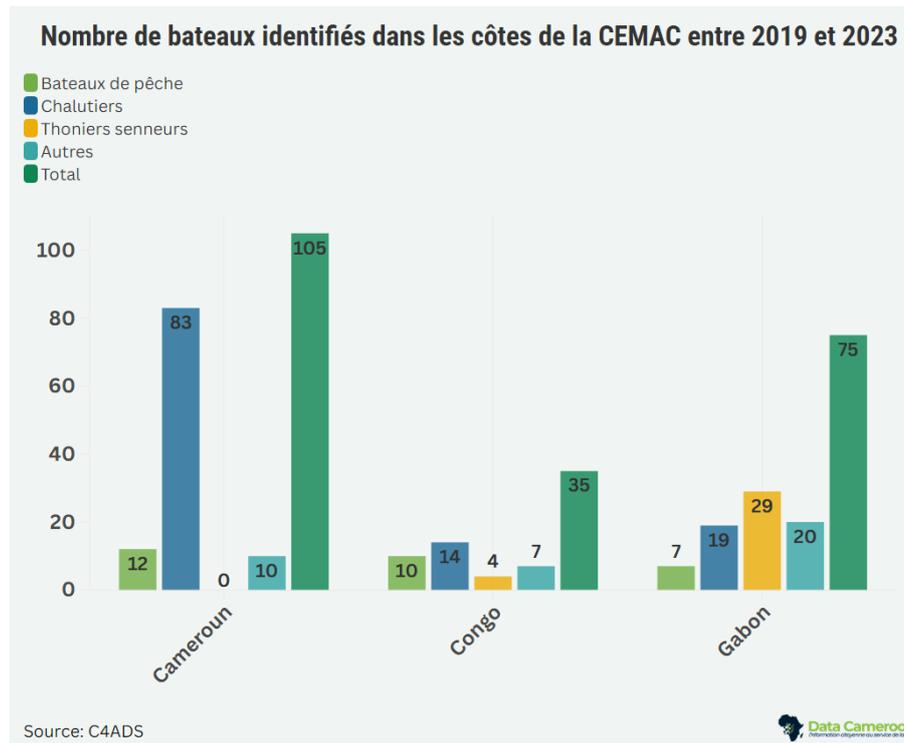
Menace environnementale

Les pratiques illégales de pêche sont favorisées par une législation laxiste, peu adaptée au phénomène et par un manque de moyens des administrations de pêche à effectuer des contrôles. Au rang de ces pratiques, il y a le non-respect des zones de pêche. « Au Cameroun selon la loi, les bateaux de pêche devaient commencer leur pêche à partir de trois miles, c'est-

à-dire à 4 kilomètres à partir de la côte, mais aujourd’hui on retrouve généralement les bateaux qui sont en deçà », observe Baba Inoussa.

C’est le constat fait aussi par la FAO qui note dans son rapport cité précédemment que « la zone d’exclusion des trois miles nautiques pour les chalutiers (...) est régulièrement l’objet de transgressions, et de chalutage illégal dans ces eaux. Ceci conduit à des conflits directs avec la pêche artisanale, les chalutiers détruisant les filets passifs des pêcheurs artisans qui souvent sont mal balisés ». En plus de cela, les navires se rendent aussi coupables de captures sous-déclarées et de transbordements en mer qui rendent « difficile le suivi de la chaîne d’approvisionnement du poisson capturé, et peuvent dissimuler la pêche illégale », souligne EJF. L’analyse des données de C4ADS révèle que les chalutiers restent le type de bateau le plus utilisé dans les 3 pays malgré les alertes sur les dangers qu’ils comportent pour l’environnement. Sur 105 bateaux recensés en l’occurrence dans les eaux camerounaises ces 5 dernières années, la majorité (83) sont des chalutiers. Or, ces derniers utilisent le plus souvent, des filets modifiés avec des maillages illégaux qui occasionnent la capture des poissons de petite taille. « La loi recommande que pour tous les engins traînants, les couvertures des mailles soient comprises entre 40 miles (4cm) au niveau du cul (zone de concentration et la zone de capture des espèces) du chalutier pour la pêche crevette et pour le poisson c’est 50 milli mètres », affirme Baba Inoussa. Mais sur le terrain, « les captures accessoires qui font office du rejet varient entre 40 et 92% par le coup du chalut. C’est-à-dire que pour une traine qui passe 6 heures dans l’eau, après le tri, ce qu’on rejette constitue souvent 40 et 92% de cette capture. C’est excessif parce qu’en réalité, les captures accessoires ne devaient pas être au-delà de 30% de la capture », déplore l’expert.





Vide juridique

Au Cameroun, le Minepia déclare avoir saisi 85 tonnes de poissons pêchés de manière frauduleuse en 2023. Globalement, les pertes fiscales liées à la pêche INN, déplore ce ministère, sont estimées à environ 20 milliards de F Cfa par an. Avec une demande locale estimée à 500 mille tonnes de poisson, la production locale est évaluée à 200 mille tonnes par an. Pour combler le déficit, le gouvernement dépense plus de 100 milliards de F Cfa par an pour les importations de poissons.

Selon la Commission régionale des pêches du golfe de Guinée, près d'un quart du total des exportations annuelles de poissons d'Afrique provient de la pêche frauduleuse. Ceci pour des pertes économiques annuelles estimées à plus de 2,3 milliards de dollars, soit environ 1 400 milliards F Cfa.

A en croire Stève Trent, les opérateurs peu scrupuleux sont attirés par des lacunes systémiques dans la gouvernance des pêches. Ce qui signifie que la pêche illégale et la surpêche risquent de passer inaperçues. Dans plusieurs pays de la Cemac, les textes de loi favorisent certaines pratiques. Soit du fait du vide juridique sur certains aspects, soit du fait de l'incomplétude. Au Cameroun par exemple, la loi sur la pêche est en cours de révision.

En plus d'être vieille de plus de 30 ans, elle est jugée incomplète en termes de contenu. Sur la vingtaine de pages qui constituent ce document, seuls quelques passages traitent des questions de pêche tandis que des chapitres entiers sont consacrés à la forêt ou la chasse. « Il serait pertinent de réviser ce cadre juridique pour y intégrer des instruments conformes aux normes

internationales facilitant ainsi la lutte contre la pêche INN », analyse Eddy Nnanga, ingénieur halieute et coordonnateur des projets sur les Aires Marines Protégées et Zones Humides à African Marine Mammal Conservation Organization (AMMCO).

En dehors de la réglementation, un autre facteur qui favorise la pêche INN, c'est la procédure d'octroi de la licence de pêche. Dans les pays de la Cemac, des organisations de la société civile soulèvent des irrégularités. « Au Congo, il n'y a pas de transparence dans l'attribution des licences de pêche. On note beaucoup des cas de corruption d'attribution des licences (pêche industrielle) et d'autorisation d'exercice de la pêche (pêche artisanale) », déclare Jean Michel Dziengue Toddy.

EJF recommande que les gouvernements nationaux et régionaux publient régulièrement les informations pertinentes sur les navires opérant dans leurs eaux, y compris les sanctions pour la pêche INN et les délits liés à la pêche, ainsi que des détails sur la propriété des navires. « Les États devraient renforcer leurs mécanismes de surveillance contre la pêche INN et, surtout, inscrire la Charte mondiale pour la transparence dans leur législation nationale », propose Steve Trent.

Or, pour le Minepia, ce sont les moyens qu'il faut renforcer. Car, ils sont insuffisants pour assurer le contrôle et la surveillance des activités de pêche. « Le Cameroun disposait d'un système de suivi contrôle et surveillance des activités via le VMS et l'Automatic Identification System (AIS). Mais ces équipements ont été piratés et nous nous retrouvons pratiquement à zéro. Cette année, grâce aux activités que nous avons menées, le ministre a bien voulu acquérir un nouveau système. Nous pensons l'avoir d'ici la fin d'année, et acquérir des balises dans le nouveau système que nous avons et réactualiser notre nouveau système VMS », explique le Dr Elie Badai. Il ajoute que la surveillance nécessite beaucoup de moyens, difficile à mobiliser.

Dans le cadre de cette enquête, toutes nos démarches pour échanger avec le Mintransport et le Minepia ont été vaines.

VertTogo

Hector Nammangue (Togo) ; La BOAD et MIGA impulsent le financement climatique en Afrique de l'Ouest : Une garantie MIGA de 506 millions d'euros au service de projets Agriculture, Energies renouvelables et Logements verts ; Vert Togo, 3 décembre 2024.

Tag : Accord de Paris, Banque mondiale, BOAD, CCNUCC, GEF, MIGA, UEMOA.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/la-boad-et-miga-impulsent-le-financement-climatique-en-afrique-de-louest-une-garantie-miga-de-506-millions-deuros-au-service-de-projets-agriculture-energies-renouvelables-et-logem/>



L'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA), une entité du Groupe de la Banque mondiale, a émis une garantie de 506 millions d'euros (535 millions de dollars), en faveur de Société Générale France (SG) et de HSBC Bank Plc du Royaume-Uni, dans le cadre des prêts octroyés à la BOAD. Cette garantie, valable pour une durée maximale de quinze (15) ans, couvre le risque de non-respect des obligations financières par une Banque de Développement régionale.

Ce prêt garanti par MIGA permettra de soutenir les opérations de prêt de la BOAD pour des initiatives durables et climatiques, dans ses huit Etats membres. Les fonds seront investis dans

les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables, des logements verts, ainsi que dans la santé, l'éducation, les infrastructures de base ou numériques, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo.

« Ce projet reflète notre engagement à soutenir le financement climatique dans les pays à faible revenu et à répondre aux principaux défis de développement dans l'UEMOA », a déclaré Hiroshi MATANO, vice-président exécutif de MIGA.

« Nous sommes convaincus que notre garantie catalysera d'autres investissements dans la transition vers une économie verte et créera de nouveaux emplois verts. »

La BOAD s'est engagée à consacrer 50 % du prêt garanti à des projets de financement climatique éligibles, dont 30 % seront dédiés au financement de l'adaptation climatique, au cours des cinq premières années de la garantie de 15 ans de MIGA. Ces engagements incluent un plan d'action climatique qui définit un processus rigoureux de sélection et de suivi des financements climatiques, tout en renforçant les processus internes, visant à identifier et à atténuer les risques climatiques physiques, conformément à l'Accord de Paris.

Pour soutenir des trajectoires à faible émission de carbone et la résilience climatique dans ses Etats membres, la BOAD a développé un cadre qui exige que toutes ses opérations s'alignent sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris.

« Cette garantie, la première du genre à la BOAD, constitue une initiative particulièrement innovante. Elle viendra en soutien actif au financement de projets à fort impact environnemental et social, témoignant ainsi de notre engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale. » a déclaré M. Serge EKUE, Président de la BOAD.

Par ailleurs, un plan d'action genre sera mis en œuvre pour renforcer la capacité institutionnelle sur cette thématique. Ce plan inclut le développement de modules d'apprentissage en ligne sur l'approche genre de la BOAD, à destination de ses employés et clients, ainsi que la création d'un outil en ligne de suivi et de rapport pour mesurer la mise en œuvre des plans d'action genre.

Les huit Etats de l'UEMOA comptent parmi les économies les plus dynamiques d'Afrique subsaharienne. Leur croissance est portée par des investissements publics importants dans les secteurs du commerce, des infrastructures et de l'énergie.

À propos des parties prenantes

Société Générale (SG)

Acteur majeur des services financiers en Europe, la Société Générale dispose de plus de 160 ans d'expérience. Avec 126 000 collaborateurs dans 65 pays, elle accompagne 25 millions de clients à travers trois grands métiers : la banque de détail, la banque de financement et d'investissement, et les services de mobilité et de location.

HSBC Bank Plc

HSBC est l'une des plus grandes banques universelles au monde, avec une présence dans 62 pays et un portefeuille de 42 millions de clients. Son actif total s'élève à 3 000 milliards de dollars, et le groupe emploie environ 221 000 personnes.

Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution commune de financement du développement des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Etablissement public à caractère international, la BOAD a pour objet, aux termes de l'Article 2 de ses statuts, « de promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest » en finançant des projets prioritaires de développement. Elle est accréditée auprès des trois mécanismes de financement de la finance climat (GEF, AF, GCF).

Depuis 2009, la BOAD siège en tant qu'observateur à la CCNUCC et participe activement aux discussions relatives à la construction d'une architecture internationale de la finance climat. Elle abrite, depuis janvier 2013, le premier Centre régional de collaboration (CRC) sur le Mécanisme pour un développement propre (MDP) dont le but est d'apporter un soutien direct aux gouvernements, aux ONG et au secteur privé, pour l'identification et le développement de projets MDP. Depuis le 15 octobre 2023, la Banque co-préside avec Bancoldex, la Banque Colombienne de développement des affaires et de l'exportation, l'International Development Finance Club (IDFC), qui rassemble 27 banques nationales, régionales et bilatérales de Développement du monde entier.

Garanties du Groupe de la Banque mondiale

Lancé en 2024, le programme de Garanties du Groupe de la Banque mondiale regroupe les produits et expertises en matière de garantie des institutions du Groupe au sein de la MIGA. Cette initiative vise à simplifier l'accès aux solutions de garantie et à dé-risquer les investissements dans les pays en développement. L'objectif est d'émettre des garanties à hauteur de 20 milliards de dollars par an d'ici 2030.

VertTogo

Hector Nammangue (Togo) ; Le Nouvel Objectif Collectif Quantifié des 300 milliards USD : Le fruit d'un compromis pour un nouveau paradigme du financement climatique ; Vert Togo, 4 décembre 2024.

Tag : CCNUCC, COP 29, COP 30, G20, PNUE.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/financements-climatiques-les-300-milliards-necessitent-une-meilleure-strategie-des-pays-en-developpement-koffi-afandi-koumassi/>



Alors que les besoins en financement climatique des pays en développement s'élèvent à 1 300 milliards de dollars d'ici 2035, le nouvel engagement des pays développés, fixé à 300 milliards par an, suscite des interrogations. Koffi Afandi Koumassi, Spécialiste en Finance et Politique Climat et Coordonnateur du Programme APIA revient sur les enjeux, les garanties et les perspectives pour les pays du Sud dans cette interview exclusive accordée à votre media Vert-Togo.

Vert-Togo: Comment les pays développés justifient-ils le financement de 300 milliards de dollars par an, alors que les besoins exprimés par les pays en développement s'élèvent à 1 300 milliards d'ici 2035 ?

Koffi Afandi: Les négociateurs des pays développés n'ont pas communiqué de motifs officiels qui sous-tendent l'engagement des 300 milliards USD. Mais il y a des signaux avant-coureurs bien justificatifs. En effet, l'année 2024 a été marquée par l'intensification des conflits et des

tensions internationales et géopolitiques. Ces tensions accumulées ont pesé directement sur les négociations lors de la COP29, mais aussi sur les discussions lors du Sommet du G20 qui se sont déroulées concomitamment à Rio, au Brésil.

Trois éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne le poids des tensions géopolitiques sur notamment la décision du NCQG (Nouvel Objectif Collectif Quantifié) des 300 milliards USD.

D'une part, l'élection de Donald Trump, un climato-sceptique, qui a promis de faire sortir les Etats-Unis de l'Accord de Paris et aussi de la CCNUCC a amené surtout la délégation américaine à faire preuve de beaucoup de prudence lors des négociations. Le retrait des Etats-Unis de ces deux conventions pourrait avoir cette fois-ci un effet d'entraînement d'autres pays.

Mais les élections américaines n'ont pas été le seul facteur qui a pesé sur les négociations à la COP29. En effet, l'année 2024 a été l'aboutissement d'une année électorale sans précédent où on a observé que des mouvements politiques moins favorables à la transition verte ont accédé au pouvoir dans plusieurs pays développés, à l'exception du Royaume-Uni, et plus centrés sur les questions de sécurité, de compétitivité et d'autonomie stratégique.

Dans certains pays où les leaders politiques sont engagés en faveur de la transition écologique, leurs majorités politiques se sont de plus en plus fragmentées avec l'émergence des tendances de promotion du co-développement sans forcément mettre plus en avant le climat au détriment d'autres objectifs de développement. Ainsi, plusieurs pays développés se retrouvent au carrefour de ces tensions et conflits et ils sont amenés à faire des choix stratégiques en ce qui concerne leurs priorités de financement.

Enfin, le troisième facteur qui est la conséquence directe du deuxième est le fait qu'il s'est produit une collision importante entre les discussions du Sommet du G20 et celles de la COP29. Il était attendu que les discussions du G20 contribuent à débloquer les négociations sur le quantum du financement, le NCQG. Cependant, le G20 n'a donné qu'un signal parcellaire à ce sujet. En effet, la Déclaration du G20 de Rio de Janeiro inclut un paragraphe, notamment le Paragraphe 47, à travers lequel les leaders du G20 déclarent seulement manifester leur soutien à une cible de finance climat ambitieuse. Le Sommet G20 aurait pu mieux peser sur les négociations de la COP29 sur le NCQG si la Déclaration contenait ne serait-ce qu'une invitation aux membres à aligner leurs engagements financiers sur les besoins des pays en développement en fixant des contributions financières de manière transparente. Mais il est clair que le G20 a préféré adopter une position circonspecte, tout comme d'ailleurs sur la question de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, un sujet sur lequel le G20 a échoué à montrer un leadership collectif alors même qu'il regroupe les pays qui contribuent à environ 85% des émissions mondiales.

Ces facteurs réunis ont obligé les négociateurs des pays développés, surtout la délégation américaine, à opter pour des engagements minimalistes qui pourraient recueillir l'assentiment des nouveaux gouvernements qui vont rentrer en fonction dans leurs pays respectifs.

Vert-Togo: Quelles garanties existent pour que cet engagement financier soit effectivement respecté et débloqué chaque année, contrairement aux promesses non tenues par le passé ?

Koffi Afandi: Il est important de faire un rappel de base. A la seule exception des normes impératives du droit international général appelées « normes de jus cogens », l'arène internationale est bien différente des juridictions nationales où le volontarisme étatique constitue le principe fondamental des relations entre les pays. Les traités et accords internationaux sont conclus sur la base de la bonne foi des Etats. Il n'existe donc pas de loi ou de réglementation qui contraint les Etats à faire ou à ne pas faire, et il n'y a pas de « force de police » ou de « force judiciaire » qui sanctionne le non-respect de tels ou tels engagements pris dans le cadre d'un accord international. Cette considération s'applique également aux conventions internationales sur les changements climatiques.

Ainsi, la réponse à cette question peut paraître brutale, mais c'est la réalité : Les pays en développement n'ont aucune garantie que ce nouvel engagement financier sera effectivement respecté et débloqué chaque année. Certes, nous reconnaissons que l'engagement financier pris par les pays développés est motivé par le principe du pollueur-payeur qui est l'un des sacro-saints principes du droit international de l'environnement érigé depuis 1972 lors du premier Sommet de la Terre à Stockholm.

Mais existe-t-il une police internationale pour s'assurer que ce principe est respecté ? Non. Par conséquent, les pays en développement ne pourraient que faire confiance à la bonne foi des pays développés qui l'ont pris. D'autant plus que l'article 9.1 de l'Accord de Paris est élaboré en des termes non prescriptifs : « Les pays développés Parties fournissent des ressources financières pour venir en aide aux pays en développement Parties aux fins tant de l'atténuation que de l'adaptation dans la continuité de leurs obligations au titre de la Convention ».

Ainsi, au-delà des interrogations sur le chiffre des 300 milliards USD, c'est dans la capacité des négociateurs des pays en développement à poursuivre les discussions pour la mise en place de mécanismes idoines à travers lesquels les financements doivent être canalisés et comptabilisés. Il est vrai que le mécanisme du cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris, tel que rappelé par la première mouture de la décision sur le NCQG en ses paragraphes 28 et 29, est un outil qui devrait permettre de faire le suivi du financement fourni par les pays développés au bénéfice des pays en développement au titre de l'action climatique.

Cependant, il est important d'éviter la répétition de l'épisode des 100 milliards USD qui suscite encore des interrogations dans le rang des pays en développement sur comment cet engagement a été comptabilisé au point que plusieurs rapports ont conclu à son dépassement.

Nous invitons par conséquent les pays en développement à développer au niveau national des mécanismes efficaces de suivi des flux financiers climatiques reçus, conformément aux modalités, procédures et lignes directrices sur le cadre de transparence de l'Accord de Paris, afin de pouvoir disposer des données fiables qui puissent les aider à confronter les chiffres que vont soumettre les pays développés au titre de leurs rapports biennaux de transparence.

De plus, les pays en développement devraient remettre sur la table des négociations les procédures de soumission des informations sur le soutien financier par les pays développés à travers la plateforme électronique de reporting développée par le Comité Permanent sur la Finance (SCF) et qui doit commencer à être utilisée à partir de 2025. Les données communiquées par les pays développés sur cette plateforme vont être utilisées par ledit Comité pour produire un rapport d'évaluation biennale sur le financement climatique débloqué sur les 300 milliards en Juin 2028.

Les points de négociation devraient notamment porter sur la validation obligatoire des données par les pays bénéficiaires de l'appui avant leur soumission sur la plateforme en vue d'assurer la transparence et la concordance des données entre les financements reçus par les pays en développement et ceux déclarés par les pays développés. Cet aspect est très important au nom de la justice climatique car cela éviterait de déclarer les financements au titre de l'aide au développement comme des financements climatiques et aussi le double comptage des appuis financiers.

Vert-Togo: Comment les pays en développement comptent-ils répartir ces fonds pour répondre aux priorités urgentes comme l'adaptation, l'atténuation et la gestion des pertes et dommages ?

Koffi Afandi: Posons deux postulats de base. Primo, les 300 milliards USD ne constituent pas une cagnotte que les pays en développement seraient amenés à se partager équitablement. Deuisio, l'adaptation et les pertes et dommages constituent la priorité des pays en développement en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le Rapport 2023 du Programme des Nations Unies pour l'Environnement sur les lacunes en matière d'adaptation a évalué les besoins de financement des pays en développement entre 215 et 387 milliards USD par an à l'horizon 2030.

Les pays en développement auraient donc pu poser sur la table des négociations l'argument selon lequel la cible des 300 milliards USD correspond seulement à leurs besoins en adaptation et que les pays développés doivent hausser cette cible pour couvrir la part des besoins et de leurs efforts en atténuation.

Mais cela n'a pas été le cas et les 300 milliards USD sont dédiés à l'action climatique dans son ensemble, définie comme « l'ensemble des efforts visant à atténuer les émissions de gaz à effet

de serre, à renforcer l'adaptation aux impacts du changement climatique, et à garantir un financement, une technologie et un renforcement des capacités adéquats pour atteindre ces objectifs ».

De plus, la première mouture de la décision sur le NCQG, notamment en son paragraphe 17, invite à s'assurer que l'allocation des 300 milliards USD vise un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation. Mais il convient aux pays en développement d'être stratégiques pour assurer l'alignement de l'action climatique aux priorités et aux objectifs qui reflètent leurs circonstances particulières. Si l'on considère que le financement climatique est essentiellement déployé à travers les projets/programmes, tout dépend par conséquent de la nature des projets/programmes soumis par les pays en développement.

Ainsi en se référant aux deux postulats précédents, l'utilisation efficace des 300 milliards USD pour chaque pays réside dans sa capacité à mobiliser les financements qui cadrent avec ses priorités d'adaptation et de pertes et dommages à travers les différents mécanismes établis pour la canalisation des financements.

Ceci renvoie à la question de la prise en compte des circonstances particulières des pays Africains qui n'est cependant pas entièrement prise en compte dans les négociations. Cette situation met les pays Africains en compétition dans le même panier que les autres pays en développement pour l'accès aux 300 milliards USD. En plus de leur vulnérabilité aux risques et impacts climatiques, les pays Africains sont confrontés à d'autres défis d'ordre social, économique, politique (gouvernance), structurel, et sécuritaire. Ce qui rend cette compétition complexe pour nos pays.

Mais nous pensons qu'il n'y a point besoin de se plaindre de ladite situation. Nous voudrions plutôt inviter les pays Africains à poursuivre les chantiers louables de développement des capacités techniques et institutionnelles pour se préparer davantage à prendre la part importante de ces 300 milliards USD, comme c'est déjà le cas du Fonds Vert pour le Climat où l'Afrique est bénéficiaire d'environ 40% des financements de projets approuvés. Pour ce faire, ces pistes de solutions méritent d'être poursuivies :

- Mettre en place et/ou renforcer les cadres de gouvernance climatique appropriés au niveau national
- Mettre davantage l'accent sur les approches de développement intégré en ce qui concerne l'élaboration des politiques et des projets/programmes climatiques
- Renforcer les mandats, les attributions et les compétences des institutions publiques représentant les Autorités Nationales Désignées (AND) des mécanismes de financement climatique pour jouer entièrement leurs rôles de coordination en vue d'assurer l'alignement des projets/programmes climatiques sur les priorités nationales

- Renforcer l'accès direct aux Fonds Climat en amenant les pays africains qui ne disposent pas encore d'entité accréditée d'accès direct national à s'en doter et en multipliant les entités d'accès régional sur le continent pour le développement de projets/programmes structurants à plus grande échelle
- Développer et mettre en œuvre des programmes d'appui au développement des capacités techniques, institutionnelles et stratégiques pour doter le continent d'un vivier d'experts en finance climat

Vert-Togo: Quelles stratégies les pays du Sud envisagent-ils pour combler le déficit de financement nécessaire pour atteindre les 1 300 milliards de dollars demandés ?

Nous avons deux positions sur cette question. Mais nous allons répondre juste avec celle qui s'aligne sur l'impératif de justice climatique pour les pays en développement. Nous pensons que proposer une/des stratégie(s) pour combler l'écart entre les 300 milliards USD et les 1300 milliards USD, si l'on prend ces chiffres comme représentant les estimations de financement climatique per se, risquerait d'exacerber davantage l'injustice climatique dont les pays en développement sont déjà victimes.

Prenons l'exemple du rapport du Groupe des experts indépendants de haut niveau sur la finance climat (IHLEG), publié en novembre 2022, rapport duquel sont d'ailleurs tirés les 1300 milliards USD posés par les pays en développement sur la table des négociations. Ce rapport a proposé une feuille de route qui comprend un paquet de mesures pour la mobilisation du financement à grande échelle pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Ces mesures comprennent entre autres :

- Un effort concerté pour résoudre les problèmes d'endettement et permettre aux pays de contracter de nouvelles dettes pour financer les investissements ;
- La mobilisation du secteur privé pour traduire les engagements climatiques en investissements concrets, avec le soutien des pays et des institutions financières de développement pour dynamiser les flux de financement privés ;
- L'intensification des efforts des banques multilatérales pour surmonter les obstacles aux investissements, catalyser les financements privés et transformer le système des banques publiques pour soutenir des transitions climatiques urgentes ;
- Le doublement des financements concessionnels par les pays riches à l'horizon 2025 pour répondre aux priorités essentielles telles que l'adaptation, les pertes et dommages, et la décarbonisation dans les pays à revenu intermédiaire ; et
- Le recours à des sources de financement à faible coût grâce à des approches innovantes telles que la facilité de financement internationale et l'utilisation de garanties, et à des sources de financement alternatif telles que les droits de tirage spéciaux, les marchés carbone et la philanthropie privée.

En dehors de quelques mécanismes financiers, la plupart de ces mesures pourraient avoir des effets boomerang pour les pays en développement tels que la dette climatique et le sapement du financement des priorités de développement avec l'autofinancement de la lutte contre les impacts des changements climatiques à travers les budgets nationaux et autres mécanismes financiers. C'est ce spiral qui craignent les pays en développement et c'est pourquoi ils demandent plus de justice en matière de financement climatique.

Ce que nous pouvons dire, c'est que le nouveau quantum de l'engagement financier décidé à la COP29 est le fruit d'un compromis qui contribue à maintenir à flot les discussions multilatérales entre les différents groupes de négociation.

Cependant, ce compromis va avoir besoin d'être détaillé et conceptualisé pour pouvoir établir les bases de résultats positifs à la COP30, et après la COP30 poursuivre les négociations sur les objectifs en matière d'atténuation et d'adaptation. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'a été lancée la Feuille de Route vers le 1.300 milliards USD dénommé « Baku to Belém Roadmap to 1.3T » qui vise à œuvrer à la mise à l'échelle du financement climatique en faveur des pays en développement.

Il est par conséquent important de maintenir la pression des lobbyings, des plaidoyers et des négociations avec la contribution excellente de la société civile jusqu'à la COP30 et au-delà. Par ailleurs, il y a nécessité que les négociateurs des pays en développement se préparent davantage en développant de plus en plus leurs capacités et en bénéficiant du soutien au plus haut sommet politique pour les prochains cycles des négociations. Car les délégations des pays en développement ont besoin de compétences diplomatiques robustes face aux manœuvres bien aguerries de leurs pairs des pays développés lors des joutes négociatrices.



Joseph Abuje (Kenya); Ethiopia reaps from climate investment fund; Africa Science News, December 4, 2024.

Tag : CIF.

To access the article : <https://africasciencenews.org/ethiopia-reaps-from-climate-investment-fund/>



The governing board of the Climate Investment Funds (CIF) has given the green light to a \$37 million investment plan to protect rural communities in Ethiopia from climate-related shocks such as floods and droughts and the food insecurity arising from these calamities. At the same time, the funding will also aim at restoring and safeguarding the country's carbon-rich forests and natural ecosystems.

The Ethiopian government expects the plan to mobilize \$492 million in co-financing, with \$253 million from the African Development Bank and the World Bank Group.

The investment plan addresses climate change and land degradation, which undermine the livelihoods of millions of smallholder farmers and pastoralists in Ethiopia.

CIF funding will focus on forests, including famed wild Arabica coffee forests, farmlands, and rangelands in four regions – Amhara, Oromia, South Ethiopia, and Somalia. With CIF resources, about 322,276 hectares of degraded landscapes and ecosystems will be restored and an online national forest registry will be created.

In partnership with local communities, investments will focus on degraded land recovery through accelerated afforestation and reforestation, assisted natural regeneration practices for soil and water conservation, and more sustainable means of harvesting and farming.

The plan also aims to reduce pressure on forests – today a major source of fuel and timber – through new income opportunities, including carbon credits that reward communities for forest conservation and support farmers of non-timber forest products such as gum, resin, honey, bamboo, fruits, spices, and coffee.

Women farmers, who play a crucial role in Ethiopia's food production, will benefit from a dedicated strand of the investment plan and be enabled to claim a stronger voice in local decision-making bodies, switch to higher-value activities such as honey production and ecotourism, adopt climate-smart farming techniques, and establish women-led agricultural cooperatives.

CIF's Dedicated Grant Mechanism will additionally channel a total of \$4 million in funding directly to Ethiopia's vulnerable local communities in the four target regions, enabling them to support and scale community-led actions to diversify livelihoods and safeguard biodiversity.

One of the largest and most densely populated countries on the African continent, Ethiopia depends heavily on its land to sustain its economy. Over 70% of Ethiopians live in rural areas, where agricultural products are the dominant source of income.

Approximately 45% of Ethiopia's coffee – the country's main export commodity – comes from natural forests, which also store an estimated 10.1 billion tCO₂eq. This valuable forest cover is being rapidly depleted: more than half of the country's landmass is experiencing some level of degradation and an estimated 11 million hectares are in danger of desertification.

Additionally, weather shocks are threatening the livelihoods, livestock and crops of millions of farmers and pastoralists.

Ethiopia's investment plan will be funded under CIF's almost \$400 million Nature, People, and Climate investment program (NPC), supporting the development of nature-based solutions in low- and middle-income countries.

NPC funds initiatives that recognize the interdependence of land use, climate-change mitigation and adaptation, and the improvement of livelihoods for rural communities and Indigenous Peoples.



Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Sciences : L'IA capable de prédire le rendement des tomates ; IMO Sciences, 6 décembre 2024.

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://imosciences.com/article/sciences-l-ia-capable-de-predire-le-rendement-des-tomates>

Avec une production annuelle de plus de 70 000 tonnes, la tomate est une denrée essentielle dans l'alimentation au Bénin. Cependant, les producteurs peinent encore à en tirer pleinement profit. Dans sa thèse de doctorat, soutenue le 2 décembre 2024 à l'Université d'Abomey-Calavi, Ariane Houetohossou explore comment l'intelligence artificielle peut aider à prédire les rendements des cultures et à détecter les maladies avant qu'elles ne provoquent des dégâts irréversibles.

L'intelligence artificielle s'invite dans le maraîchage pour réduire certains supplices auxquels font face les producteurs. Ariane Houetohossou vient de prouver qu'il est possible de prédire le rendement des tomates, avec l'application de modèles d'apprentissage automatique.

Au-delà de la prédiction des rendements, les travaux abordent d'autres aspects pour la modernisation du maraîchage. La thèse a, par exemple, utilisé l'algorithme Frequent Pattern Growth (FPG) pour identifier les conditions climatiques idéales dans trois zones agroécologiques du Bénin.

« Nous avons noté aussi que les conditions climatiques influencent directement l'efficacité des engrais dans des environnements contrôlés, ouvrant ainsi la voie à des stratégies de fertilisation adaptées aux réalités locales », dévoile Ariane.

Parmi ces outils, un modèle particulier appelé XGBoost s'est révélé le plus précis, en parvenant à expliquer plus de 90 % des différences dans les rendements.

« Le modèle XGBoost a mis en évidence la température minimale, les traitements d'engrais spécifiques et les caractéristiques des plantes comme des variables clés pour prédire le rendement, expliquant ainsi plus de 90 % des variations observées. Ces résultats offrent aux agriculteurs des informations stratégiques sur les facteurs les plus déterminants pour optimiser la production de tomates, même dans des conditions difficiles», explique la chercheuse.

Cette solution se positionne comme une bouée de sauvetage pour les producteurs de tomates, dont les récoltes sont souvent ravagées par des maladies comme les infections fongiques. Traditionnellement, ces maladies sont détectées tardivement, lorsque les pertes sont déjà importantes.

« Grâce à des algorithmes d'apprentissage automatique capables d'analyser des images et des données en temps réel, l'IA permet d'identifier les premiers signes de stress ou d'infection, garantissant des interventions rapides et ciblées », ajoute la chercheuse.

Des orientations pour les décideurs

Le Bénin a lancé en juillet 2024 un Programme spécial d'intensification des productions maraîchères. Dans ce pays, comme ailleurs en Afrique, les décideurs sont en quête de solutions pour garantir la sécurité alimentaire. Cette thèse soutenue devant un jury composé de chercheurs du Sénégal, d'Éthiopie et du Bénin, intervient en réalité dans un contexte où la pression pour produire plus, tout en limitant les impacts environnementaux, n'a jamais été aussi forte.

« Face aux enjeux de sécurité alimentaire en Afrique, l'Intelligence Artificielle est une nécessité pour le secteur agricole. Ce travail met en lumière son potentiel à transformer les pratiques agricoles et à garantir une production durable », salue le Professeur Romain Glèlè Kakai, directeur de la thèse.

Ariane veut aller plus loin

D'autres algorithmes, comme GoogleNet et ResNet50, ont été testés pour classifier les maladies des tomates et des poivrons, même dans des scénarios où les données sont déséquilibrées. Ces approches apportent des solutions concrètes pour limiter les pertes agricoles dans des contextes vulnérables.

Si les résultats de cette thèse sont prometteurs, la chercheuse souligne l'importance de poursuivre les travaux cette fois-ci en milieu réel pour affiner les modèles d'IA. « Des ensembles de données plus vastes et équilibrés sont nécessaires pour améliorer encore les performances de ces outils sur des données issues des expérimentations en milieu réel, pour la détection des maladies », précise-t-elle.

En alliant technologie et savoir-faire agricole, le travail de Ariane Houetohossou prouve que l'intelligence artificielle peut offrir des solutions tangibles aux défis de l'agriculture africaine. Une révolution est en marche, et elle commence dans les champs de tomates du Bénin.

VertTogo

Hector Nammangue (Togo) ; Ce qu'il faut retenir de la participation du Togo à la COP 29 de Bakou ; Vert Togo, 9 décembre 2024.

Tag : COP 29.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/ce-quil-faut-retenir-de-la-participation-du-togo-a-la-cop-29-de-bakou/>



Le Togo a participé activement à la COP 29, tenue à Bakou du 11 au 22 novembre 2024 à Azerbaïdjan , avec une forte implication de ses plus hautes autorités. À travers la déclaration de Son Excellence le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé le pays a mis en lumière les efforts accomplis en matière d'action climatique. Ces avancées ont été accompagnées d'un appel vibrant à une mobilisation accrue des ressources pour soutenir les pays vulnérables et en développement, dont le Togo, souvent victimes des effets néfastes du changement climatique bien qu'ils en soient les plus faibles contributeurs.

« Le Président a rappelé la nécessité d'un multilatéralisme renforcé et d'une solidarité internationale pour soutenir les actions climatiques des pays comme le nôtre », a déclaré la Directrice de l'Environnement, Mme Mery YAOU.

Ce plaidoyer s'inscrit dans la volonté du Togo de consolider ses acquis tout en appelant à une prise de responsabilité des pays développés.

Cependant, les négociations globales n'ont pas répondu aux attentes des pays en développement, qui avaient réclamé des financements conséquents pour faire face à leurs besoins. « Les partenaires n'ont pas voulu céder à cette demande, invoquant leurs propres difficultés liées au changement climatique, aux catastrophes naturelles, et à des défis sociaux tels que le chômage et la migration », a-t-elle précisé.

Malgré ces résultats mitigés, la délégation togolaise a profité de la conférence pour mener des rencontres bilatérales stratégiques. « Nous allons désormais suivre de près ces échanges pour qu'ils se traduisent par des initiatives concrètes en faveur de notre pays », a-t-elle conclu.

La COP 29 marque ainsi une étape charnière dans l'engagement du Togo, qui continue de se battre pour obtenir un soutien international à la hauteur des défis climatiques auxquels il est confronté.



Sarah Natoolo (Ouganda) ; Bwaise Floods ; Uganda Broadcasting Corporation, December 9, 2024.

Tag : -.

To listen the report :

<https://drive.google.com/file/d/14IqElXvx1Dh0ONHRtU8haSPaQLiINpio/view>



Hezron Kimari (Kenya) ; Communities in Taita Taveta urged to involve women, youths and girls in land ownership plans ; KTN, December 11, 2024.

Tag : -.

To watch the report : <https://www.youtube.com/watch?v=xVGgaraUX54>



George Kinyanjui (Kenya) ; Using solar power to boost health equity ; Deutsch Welle, December 11, 2024.

Tag : USAID.

To watch the report : <https://www.dw.com/en/using-solar-power-to-boost-health-equity/video-70958472>

Keeping medicine usable is not always easy in rural Kenya. But solar-powered mobile clinics and vaccine refrigerators are helping to reshape the country's health inequality. These technologies ensure that life-saving medicine reaches even the most remote areas.

**BLEEN MEDIA**

Karina Zarazafy (Madagascar) ; Parc Naturel Makira : là où la solution fondée sur la nature prend vie ; Bleen Media, 12 décembre 2024.

Tag : COP 29, REDD+.

Pour accéder à l'article : <https://www.bleenmada.com/parc-naturel-makira-la-ou-la-solution-fondee-sur-la-nature-prend-vie/>

Le Parc Naturel Makira prouve que conservation et économie peuvent aller de pair. Avec un premier contrat de crédits carbone signé pour 1,5 million de dollars, ce joyau de biodiversité malgache offre un modèle de développement durable au service des communautés locales.



Un premier contrat de vente de carbone de 1,5 million de dollars vient d'être signé. La Wildlife Conservation Society (WCS) et le ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) ont procédé, ce 12 décembre, à la signature de quatre accords portant sur les crédits carbone accumulés au niveau du Parc naturel Makira. « Une avancée majeure » dans la préservation de l'environnement et le soutien aux communautés locales, note le MEDD.

« Signature historique »

« La conservation rapporte de l'argent ... La mise en œuvre du mécanisme REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation) dans le parc naturel Makira en est une preuve tangible » s'est réjoui ce jour, Max Andonirina Fontaine, ministre de l'Environnement et du Développement durable. C'était lors de la cérémonie de signature du contrat de commercialisation, de l'accord d'achat de réductions d'émissions et de la convention relative à la gestion du Fonds Carbone Communautaire Makira, qui s'est tenue ce 12 décembre, dans les locaux du MEDD, à Antsahavola.

Il s'agit, selon la WCS, d'une « étape marquante et décisive pour la conservation de la biodiversité exceptionnelle du parc naturel Makira et le soutien aux communautés locales ». Le ministre n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler la vision de l'Etat de faire des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre « un moteur de développement durable et inclusif ». Le développement de ce projet de commercialisation des crédits carbone générés par la conservation de Makira est, d'après lui, « un dossier en cours depuis six ans ». Et « si nous n'avions pas réussi à finaliser ces accords, nous aurions failli dans notre mission et privé nos communautés locales de la juste récompense de leurs efforts de protection des ressources forestières » a-t-il insisté.

Multipartite

La cérémonie de ce jour constitue ainsi une consécration des efforts fournis par toutes les parties prenantes à la conservation de cet hotspot de biodiversité malgache qu'est le parc naturel Makira. Comme nous l'explique Lovy Rasolofomanana, Directeur Pays de la WCS à Madagascar, la WCS a déjà signé un contrat avec le gouvernement malgache en 2008 et a commencé à vendre les crédits carbone de Makira entre 2013 et 2018. « En 2018, le Programme de réduction des émissions Atiala Atsinanana (PRE AA) a été mis en place, de même qu'un nouveau cadre juridique concernant la gestion du REDD+ à Madagascar » a-t-il souligné. Avant de rajouter que « le contrat d'aujourd'hui était donc pour vendre les anciens crédits du parc naturel de Makira d'avant 2020, l'année qui a marqué le début du programme PRE AA ».

Ce premier contrat a également été réalisé du fait du partenariat réussi et « exemplaire » entre l'État, le secteur privé, les organismes de protection et de conservation, et les communautés locales. Il est en effet à noter que les financements de 1,5 million de dollars obtenus sont tirés de l'engagement de 16 millions de dollars de Rio Tinto, annoncé lors de la 29ème Conférence des Parties (COP29) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques, qui s'est tenue à Baku, Azerbaïdjan, en novembre dernier. Sans oublier le fait que l'État et WCS ont travaillé en étroite collaboration avec des agences telles que Everland et Makira Carbon Company (MCC) dans ce processus. « Everland est une agence de commercialisation de crédits

carbone, et Makira Carbon Company est une agence séquestre qui gère les fonds générés par les parcs tels que Makira » a appuyé Lovy Rasolofomanana.

11 millions de dollars

Ces reliquats de crédits carbone ont été évalués à 1,5 million de dollars. Ce qui, d'après le ministre Max Andonirina Fontaine, correspond à 300 000 crédits carbone. Alors que, toujours d'après ses dires, « il y a 2 353 000 crédits carbone issus de ce contrat ». Madagascar, rien qu'à travers le parc naturel Makira a donc encore « plus de 2 millions de potentiels à vendre ». Ce qui ramènerait la valeur estimative du projet au niveau de Makira à environ « 11 millions de dollars ». « Ceci n'est que le premier contrat, le reste pourra être vendu à travers d'autres contrats de vente » a-t-il expliqué.

Tout en mettant l'accent sur le tournant important que représente cette étape « pour montrer que Madagascar est vraiment dans les mécanismes de financements durables pour protéger la biodiversité ». La Grande île manque en effet de moyens pour protéger toutes ses forêts primaires et toutes ses ressources naturelles. D'où la nécessité, selon le ministre, de trouver « des moyens innovants ». « Ce type de contrat est vraiment un moyen parfait pour impliquer les communautés et les récompenser pour le travail qu'ils font dans la protection de l'environnement et pour combler ce manque de financements dans la protection de l'environnement » a-t-il insisté.

Ainsi, de ce premier contrat, les communautés locales bénéficieront-elles directement de la moitié des fonds. Ce serait notamment affecté au développement d'activités génératrices de revenus et d'infrastructures communautaires. « Entre 20% et 22,5% » iront aux activités de gouvernance REDD+, «5%» iront au budget général de l'État. « Et le reste consistera à payer les activités de conservation : suivi de la forêt, de monitoring en tant que tel et des équipes techniques du WCS et du MEDD ».



Wallace Mawire (Zimbabwe) ; African Telecommunications Union SG Hails Zimbabwe's ICT Sector Initiatives Progress ; Pan African Visions, December 12, 2024.

Tag : Agenda 2063.

To access the article : <https://panafricanvisions.com/2024/12/african-telecommunications-union-sg-hails-zimbabwes-ict-sector-initiatives-progress/>



Secretary General of the African Telecommunications Union (ATU), John Omo

The Secretary General of the African Telecommunications Union (ATU), John Omo has hailed the progress Zimbabwe is making in its Information Communication Technologies (ICT) sector in virtual remarks made from Kenya as part of the ATU ICT Day Conference and Tech Expo commemoration initiative organized by the Postal and Telecommunications Regulatory

Authority of Zimbabwe (POTRAZ) in Harare on 11 December, 2024 under the theme: Accelerating AI Adoption in Africa Through Policy and Innovation For Sustainable Development.

The Deputy Minister of ICT, Postal and Courier Services Dingimuzi Phuti represented the Minister of the same Ministry, Dr Tatenda Mavetera at the same event.

Omo said that the African Telecommunications/ICT Day is a significant occasion for commemorating the founding of the Union and celebrating the collective achievements in advancing digital connectivity across the African continent.

'I am particularly delighted by Zimbabwe's unique approach in organizing this event in such an exemplary manner,' Omo said.

Omo said that at this year's ATU Day main event on 6th December 2024, policymakers and regulators in the telecommunications and ICT sector convened virtually to examine Africa's Artificial Intelligence (AI) landscape, focusing on national AI policies, digital infrastructure and capacity and skills development.

He said that at the virtual African meeting, it was noted that Africa's current 2.5% share of the global AI market highlights a significant challenge.

According to Omo, while the potential of AI to advance the AU Agenda 2063 and the UN's Sustainable Development Goals is undeniable, it is concerning that Africa lags in AI adoption compared to other regions.

He said that research shows that 63% of African AI start-ups stagnate at early developmental stages due to inadequate funding and incubation support.

The absence of national AI policies in many African countries has been identified as a key barrier, aggravating existing challenges of digital infrastructure, affordability and skills gap.

Omo said that ATU applauds Zimbabwe for setting up the National ICT Policy, the National Broadband Plan and the Smart Zimbabwe 2030 Masterplan launched by President Emmerson Mnangagwa in March 2024.

He said that if effectively implemented, the policies will significantly promote the adoption of advanced technologies, address issues of cybersecurity and data protection and enhance digital innovation and service delivery.

Omo said that he further applauded Zimbabwe government's far-sightedness in developing the 'Zim Cyber City,' an outstanding model of a smart city that utilizes advanced ICT technologies.

'This initiative shows us the immense potential unlocked through effective collaboration between government and the private sector. The city will leverage advanced technologies to enhance security surveillance, smart mobility, waste management and general efficiency. There is no gainsaying that the smart city will have a huge impact on job creation and economic growth, directly benefiting the people of Zimbabwe,' Omo said.

According to Omo, drawing from lessons from the African region and the world, they learn that a lot can be achieved through multilateral collaboration and cooperation.

He said that accelerating AI adoption requires collective efforts.

'It has never been a one-man or organization show. We have to create an environment that attracts private sector investment into the AI space and promote capacity development and participation of young people in digital innovation and economic development,' he said.

He emphasized on focusing on the youthful population because since it is one of the most valuable assets the continent has.

Omo said that with an estimated 62% of Zimbabwe's population being under 25 and a national literacy rate of 93.7%, Zimbabwe's young people can make immense contributions, creating and accessing digital opportunities and businesses, expanding the digital economy and ridding families and communities of poverty and systemic socioeconomic challenges.

He said that he was pleased that Zimbabwe has made great progress and that the AI Policy Framework had been finalized.

He also encouraged the country to hasten the adoption and implementation of the policy framework to provide the necessary innovation support and to safeguard property rights, while also ensuring ethical, human rights and safety issues are adequately addressed.

'Let us ensure that our AI policies empower the youth and address the needs of minority groups who are often disproportionately disadvantaged. Encouraged by the visionary direction of the African Union's continental frameworks such as the African Continental AI Strategy and AI for Sustainable Youth Development in Africa, let us put our heads together and ensure continent-wide coordination and cooperation,' Omo said.

He has also assured Zimbabwe of ATU's support and goodwill saying that the organization is always honoured to heed the call, appreciating that the contribution to the advancement of Zimbabwe's ICTs is part and parcel of the obligation to the continent.

Omo added that Zimbabwe's consistent celebration of ATU Day serves as a good example of Africa's enthusiasm, inspiring other ATU Member States to organize commemorative activities and highlighting both the country's and the continent's achievements in digital connectivity.

VertTogo

Hector Nammangue (Togo) ; La FAO et le FIDA veulent rendre les systèmes agroalimentaires plus respectueux de l'environnement ; Vert Togo, 13 décembre 2024.

Tag : Accord de Paris, Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, CNULD, COP 16, FAO, FEM, FIDA.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/la-fao-et-le-fida-veulent-rendre-les-systemes-agroalimentaires/>



L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont lancé aujourd'hui un nouveau programme qui vise intensifier les efforts de transformation des systèmes agroalimentaires mondiaux, du stade de la production jusqu'à celui de la consommation, afin de les rendre durables, respectueux de la nature, résilients, inclusifs et non polluants.

Financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme intégré sur les systèmes alimentaires a été lancé à l'occasion de la journée consacrée aux systèmes agroalimentaires qui a eu lieu lors de la 16e réunion de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, à Riyad (Arabie saoudite).

Le programme permettra d'orienter 282 millions d'USD de financement du FEM et des cofinancements estimés à 1,8 milliard d'USD vers des activités visant à produire des effets environnementaux positifs sur la biodiversité, les terres et le changement climatique dans le monde entier, ainsi que des retombées socioéconomiques, à savoir une amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens de subsistance.

Le programme cible les systèmes agroalimentaires de quatre secteurs – les cultures (maïs, riz et blé), les produits (cacao, huile de palme et soja), l'élevage et l'aquaculture – dans 32 pays: Afrique du Sud, Angola, Argentine, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Chili, Chine, Costa Rica, Équateur, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Grenade, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kenya, Malaisie, Mexique, Namibie, Nauru, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Pérou, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Tchad et Türkiye.

Grâce au programme, les pays et les communautés développeront et renforceront les politiques, les chaînes de valeur, les pratiques et les plans d'investissement dans les principaux secteurs agroalimentaires. Le programme vise à atténuer les émissions de méthane dans les secteurs de l'élevage et du riz, ainsi que la déforestation dans les secteurs de l'élevage et de l'huile de palme. Il consistera également à promouvoir l'aquaculture en tant qu'autre source de protéines et de revenus, ainsi que la gestion intégrée des paysages en tant qu'alternative à l'utilisation non durable des terres dans la production de blé et de maïs. En outre, il permettra de favoriser les pratiques durables pour des produits importants, et ainsi d'obtenir des retombées environnementales et économiques bénéfiques à long terme.

Le programme a été lancé alors que la communauté internationale porte de plus en plus d'attention au rôle clé des systèmes agroalimentaires, comme cela a été le cas lors des récentes conférences des parties (COP) aux trois différentes conventions consacrées à l'environnement. Dans ce contexte, l'initiative en faveur des stratégies et plans d'action nationaux agricoles pour la biodiversité a été lancée lors de la 16e réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 16), tandis que l'initiative Harmoniya a été mise en route lors de la 29e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 29). Lors des trois conférences des parties, une large place a été accordée aux débats sur le financement, car les systèmes agroalimentaires représentent moins de 5 pour cent du financement mondial de l'action climatique (2019-2020) et 23 pour cent du financement du développement en lien avec le climat (2022), soit un recul de 37 pour cent par rapport à la décennie précédente.

Le Programme intégré sur les systèmes alimentaires s'inscrit dans le prolongement de près d'une décennie d'investissements du FEM dans des programmes mondiaux consacrés aux systèmes alimentaires, notamment le Partenariat Good Growth, le programme sur les systèmes alimentaires résilients et le Programme d'impact sur les systèmes alimentaires et l'exploitation et la restauration des sols. Approuvé et élaboré à la suite du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, le Programme aidera des pays à respecter les engagements qu'ils ont pris au titre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, de l'Accord de Paris sur le changement climatique et des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres.

Le Projet de coordination mondiale contribuera à l'élaboration et au lancement de 32 projets de pays ces 12 prochains mois. Des pôles de coordination mondiale dédiés aux politiques et à la gouvernance, au secteur privé et à l'investissement, à l'innovation au niveau des paysages (terres agricoles, sites d'agroforesterie et autres zones non protégées) et à la gestion des connaissances constitueront des communautés de pratiques et renforceront la collaboration tout au long de la durée du programme, le but étant de produire davantage d'impact que la somme de chacun des projets de pays.

FAO – QU Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré : «Les systèmes agroalimentaires sont porteurs de solutions qui permettraient de résoudre des difficultés interdépendantes que rencontrent les populations et la planète. On ne pourra pas atteindre les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité et de l'Accord de Paris, ainsi que les ODD, sans transformer les systèmes agroalimentaires. Le Programme intégré sur les systèmes alimentaires offre la possibilité de mettre en œuvre des solutions axées sur les systèmes agroalimentaires et oriente les investissements vers des résultats transposables. La FAO est résolue à œuvrer aux côtés des membres, des agriculteurs, des producteurs, des consommateurs et des partenaires, et dans les différents secteurs, afin de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables et ainsi concrétiser les quatre améliorations – en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie – sans laisser personne de côté.»

FIDA – Alvaro Lario, Président du Fonds international de développement agricole a déclaré:

«Le Programme intégré sur les systèmes alimentaires est une initiative porteuse de transformation qui vise à rendre les systèmes alimentaires plus durables et plus résilients et à s'assurer que les petits exploitants puissent continuer à produire un tiers des aliments de la planète malgré l'incertitude liée au changement climatique.»

FEM – Carlos Manuel Rodriguez, Président-Directeur général et Président du Fonds pour l'environnement mondial, a déclaré: «Les systèmes agroalimentaires mondiaux sont cruciaux pour la santé, la sécurité alimentaire, la nutrition et la prospérité économique, mais ils

contribuent aussi à la déforestation, à l'appauvrissement de la biodiversité, à la dégradation des terres et aux émissions de gaz à effet de serre. Comme nos difficultés sont liées entre elles, nous devons adopter des solutions intégrées. Au titre du Programme intégré sur les systèmes alimentaires et d'autres initiatives, le FEM joue un rôle central dans la création d'un système alimentaire durable car il permet de garantir la durabilité depuis le stade de la production jusqu'à celui de la consommation, de produire des produits agricoles sans déforestation, de régénérer les sols et les paysages dégradés et de réduire les externalités négatives.

Le
Reporter
Express

Naima Cherii (Maroc) ; Agriculture : M.Taher Sraïri «Nous sommes entrés dans une ère de dépendance alimentaire absolue, où l'essentiel de nos besoins sont couverts par des produits importés..» ; Reporter L'Express, 14 décembre 2024.

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://lereporterexpress.ma/2024/12/14/agriculture-m-taher-srairi-nous-sommes-entres-dans-une-ere-de-dependance-alimentaire-absolue-ou-lessentiel-de-nos-besoins-sont-couverts-par-des-produits-importes/>



Mohamed Taher Sraïri, professeur à l'IAV Hassan II

Entretien avec Mohamed Taher Sraïri, enseignant-chercheur et professeur à l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV) Hassan II de Rabat.

**Que pensez-vous du contexte dans lequel a démarré la campagne agricole de cette année ?
Que dites-vous de la situation du monde agricole ?**

La situation est très inquiétante. Et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, les barrages sont à sec et le peu d'eau qui y reste est le plus souvent réservé à la sécurisation du service de l'eau potable. En outre, on a les effets cumulatifs de cinq années de sécheresse, avec des sols devenus asséchés. Et puis, ce qui est encore plus inquiétant, c'est qu'on est à dix jours seulement de la fin de l'automne, et il n'a quasiment pas plu (moins de 50 mm) sur la majorité des grandes zones agricoles du pays : Abda, Chaouia, Saïss, Tadla, Zaër, etc. Bien évidemment, c'est très insuffisant pour démarrer la campagne agricole. Ce matin (lundi 9 décembre 2024), j'ai fait la route entre Rabat et Meknès, je n'ai jamais vu cet état de sécheresse. On voit les sols nus. Il n'y a quasiment plus de couverture des sols.

Des précipitations sont attendues cette semaine. Ces pluies pourront-elles sauver la saison ?

Effectivement, il est prévu des pluies à partir de mercredi 11 décembre 2024. Mais le problème c'est qu'avec les changements climatiques, même les prévisions ne sont plus très précises. Des fois on vous dit qu'il va beaucoup pleuvoir et ensuite il n'y a pas de pluie. Ou les pluies sont éparses et aléatoires. Par ailleurs, en plus des effets des changements climatiques, il y a aussi les effets de l'inflation qui font très peur aux agriculteurs. Car tous les intrants et les opérations culturales coûtent plus cher. Les semences, les engrais, les labours, etc. Beaucoup d'agriculteurs ont affiché de sérieuses réticences à continuer leurs activités. Les conséquences on les connaît : certains ont commencé à quitter ce métier. C'est d'ailleurs ce que confirment les statistiques du Haut-Commissariat au Plan (HCP), en indiquant que le Maroc a déjà perdu l'équivalent de 300 000 emplois dans le secteur agricole durant l'année 2023.

Une hausse de température a été constatée ces deux derniers mois à travers le pays. Quel est l'impact de cette vague de chaleur automnale sur l'agriculture ?

Ça fait partie de l'équation des changements climatiques. Il y a des précipitations plus aléatoires et parfois inattendues. Ces pluies peuvent même être dévastatrices et provoquer des inondations. On a également les effets tout aussi mauvais des hausses de températures. Car elles augmentent les besoins des cultures installées. C'est le cas, par exemple, de l'arboriculture. Il faut irriguer plus, y compris en automne et parfois même durant l'hiver. C'est une nouveauté, car auparavant, avec des températures moins élevées, on arrêtaient l'irrigation pour certaines espèces fruitières durant l'hiver. Ceci est aussi très inquiétant pour l'arboriculture car cela empêche la floraison et la fructification. On l'a déjà constaté avec l'olivier. La baisse de la production nationale d'olive n'est pas seulement due au manque d'eau, mais elle est aussi due au manque de froid hivernal qui empêche les arbres d'arriver à

fructification. C'est très angoissant pour les revenus des agriculteurs qui se sont parfois spécialisés intégralement dans cette production, sans omettre les effets sur l'approvisionnement des marchés : la preuve est que le Maroc a dû se résigner cette année à importer de l'huile d'olive.

Les nappes phréatiques qu'on aurait pu utiliser comme réserve stratégique pour faire face à ce manque d'eau structurel sont maintenant toutes soumises à une très forte pression, qui dépasse partout le rythme de leur recharge. Par conséquent, leur niveau est en baisse et il y en a même qui sont devenues totalement asséchées, entraînant parfois l'arrachage de vergers dans leur intégralité. Ce manque d'eau dans les nappes a d'ailleurs amené à réfléchir au dessalement de l'eau de mer, qui est présenté comme étant une solution. Personnellement, je n'y crois pas trop, surtout pour le secteur agricole. L'eau du dessalement a un coût tel (le plus souvent supérieur à 5 DH le mètre cube), qu'il est illusoire de penser à la valoriser de manière rentable, en irriguant par exemple des cultures comme les céréales, les légumineuses alimentaires (fèves, lentilles, etc.) ou les fourrages (destinés à l'élevage) comme la luzerne ou le maïs. Et puis, s'il est un secteur qui souffre directement du manque d'eau devenu structurel, c'est bien celui de l'élevage qui, il ne faut pas l'oublier, constitue une composante indissociable d'une agriculture diversifiée et qui repose sur le bouclage des cycles de la matière. Malheureusement, on constate les conséquences délétères de la pénurie d'eau sur l'élevage : le Maroc est maintenant obligé d'importer de la poudre de lait pour l'approvisionnement du marché, alors qu'il avait l'autosuffisance en cette matière stratégique. Il en va de même pour les viandes bovines et mêmes ovines, or c'était impensable il y a de cela quelques années.

Cela fait plusieurs années qu'on parle de la nécessité de revoir la politique agricole pour faire face à la crise actuelle. Mais a-t-on déjà ouvert le débat sur la question? A-t-on pu aboutir à des solutions efficaces?

C'est une question qu'il faut évidemment poser aux décideurs : est-ce qu'il y a un plan B qui a été réfléchi? Mais à mon niveau, je peux vous dire que je ne vois pas l'ouverture d'un débat sérieux, basé sur les vérités scientifiques. Or, il est plus que temps de le faire, en commençant par établir le bon diagnostic, avant de réfléchir aux solutions. Pour ma part, je crains qu'on ne soit encore accroché aux solutions du passé (l'extension des surfaces équipées en système d'irrigation localisée – le goutte-à-goutte -, la substitution des céréales par les arbres fruitiers, etc.) en pensant qu'elles peuvent servir à relever les défis majeurs qui s'annoncent. Personnellement, je ne pense pas que ce soit le cas. La situation est telle qu'elle impose aujourd'hui de discuter les rôles de l'agriculture à l'échelle nationale, et aussi dans la diversité des territoires dont regorge le Maroc : les plaines atlantiques, les zones de hautes montagnes, les oasis, etc. Bref, on a un pays très divers, ce qui fait sa beauté et qui constitue une part de son identité même. Mais dans pareilles conditions de climat, peut-on continuer à prôner un modèle agro-exportateur, alors qu'on voit qu'il y a des difficultés même à satisfaire les besoins en eau potable? A mon humble avis, un changement de paradigme s'impose : il faut au contraire

mettre toutes les ressources, notamment hydriques, mais aussi l'ingénierie et l'innovation agronomique, au service de la souveraineté alimentaire. En outre, il faut convenir de la nécessité de concevoir les solutions à partir d'une planification hydrique sérieuse, basée sur des scénarios réalistes adaptés à chaque bassin hydraulique, et non pas en se basant sur des approches de type 'Top Down' où des solutions sont édictées à partir d'une administration centrale à tout le territoire national, de manière uniforme. A mon avis, les solutions doivent être créées à partir de la base, ce qui confère à la dimension territoriale une véritable légitimité.

Selon vous, quelles sont les mesures qui s'imposent face à la crise actuelle?

Il y a tout ce qui est en rapport avec la sélection variétale des cultures les plus importantes pour la souveraineté alimentaire (céréales, légumineuses, fourrages pour le bétail, etc.) et aussi les races animales. C'est d'ailleurs un sujet qui se discute actuellement même à l'échelle mondiale. Même si ça demande du temps et des moyens matériels importants, ce sont des mesures prioritaires pour l'avenir du pays. Il faut des programmes d'amélioration génétique bien pensés, en partenariat entre les pouvoirs publics et les interprofessions des agriculteurs et éleveurs, et qui requièrent des experts et des stations de recherche. Il y a aussi les politiques publiques qui doivent être révisées. On a trop mis l'accent sur l'extension de l'irrigation en pensant qu'on est en mesure de faire des économies d'eau avec des techniques comme le goutte-à-goutte. Or, par un effet rebond classique, c'est le contraire qui a été remarqué : les besoins en eau ont augmenté, à un moment où l'offre baisse en raison du changement climatique. A mon avis, il faut rééquilibrer la politique agricole en accordant bien plus d'importance et de mécanismes de soutien (subventions, formations, etc.) au domaine pluvial. Il ne faut pas oublier qu'on n'irrigue même plus 15 % de la surface agricole utile, et d'ailleurs à cet égard, il est primordial que les statistiques soient actualisés et mises à jour et accessibles à tous les citoyens. Mais prôner une politique agricole qui valorise en priorité les eaux renouvelables, avec à leur tête la pluie, est aujourd'hui plus qu'indiqué, vu l'épuisement des nappes observé dans de nombreuses régions. Il faut aussi tout faire pour l'émergence d'une agriculture diversifiée et plus résiliente, reposant en partie sur le couplage systématique des cultures et de l'élevage. Or, malheureusement ce n'est pas ce qui a été fait au cours des dernières années, puisque les aides ont surtout profité à de grandes fermes spécialisées, notamment en arboriculture, et qui se sont avérées très fragiles face à divers risques (manque d'eau, apparition d'une maladie, effondrement des prix, etc.). Enfin, il faut s'accorder sur le fait que l'imaginaire collectif qui considère le Maroc comme une puissance agricole doit être révisé de fond en comble. Les faits sont malheureusement têtus : nous sommes entrés dans une ère de dépendance alimentaire absolue, où l'essentiel de nos besoins sont couverts par des produits importés (céréales, sucre, huiles de table, etc.) et cette situation est peu enviable car elle expose tous les ménages à la volatilité des prix, voire à l'insécurité alimentaire.

**ibihe.org**

Le changement, c'est maintenant

Ferdinand Mbonihankuye (Burundi) ; Ne jamais abandonner : les agricultrices burundaises face à la crise ; Ibihe News, 14 décembre 2024.

Tag : Banque mondiale, FAO, UN Women.

Pour accéder à l'article : <https://www.ibihe.org/ne-jamais-abandonner-les-agricultrices-burundaises-imposent-leur-resilience-face-a-la-crise/>

Calinie Nsengiyumva épand soigneusement du fumier organique dans de poquets préparés pour les semences de maïs dans sa ferme de Kinga, dans la province de Kayanza, en prévision d'une récolte incertaine. Entourée de ses pairs tout aussi déterminées, son enfant solidement attaché à son dos, chaque mouvement est précis, affiné par des années d'expérience et d'adaptation à un climat imprévisible. Elle fait face aux luttes qui accablent sa communauté avec une résilience admirable.

L'accès limité aux semences et aux engrais de qualité, des conditions climatiques imprévisibles, la dégradation des sols et les inégalités systémiques de genre qui restreignent l'accès aux ressources et aux opportunités de décision sont le quotidien de ces femmes. L'odeur terreuse du sol, le rythme de l'effort et la chaleur du soleil couchant encadrent cette scène de solidarité et de survie.

« Le maïs nécessite beaucoup de fumier, qu'il soit organique ou chimique. Cependant, nous n'avons pas reçu d'engrais industriels cette année. C'est pourquoi je me fie uniquement au fumier organique. Je ne suis pas sûre que la récolte sera bonne cette saison. J'ai des bons pour le FOMI (engrais organominéraux), mais les prix des intrants agricoles nécessaires à leur application ont grimpé en flèche depuis août », déclare Mme Nsengiyumva.

Les données récentes montrent que les femmes représentent plus de 52 % de la population du Burundi, dont 80 % vivent en milieu rural et dépendent de l'agriculture. Elles constituent également 55,2 % de la main-d'œuvre agricole. L'augmentation des opportunités économiques pour les femmes pourrait dynamiser l'agriculture, entraînant ainsi une croissance économique significative. Selon le Groupe de la Banque africaine de développement, « la Banque mondiale estime que combler l'écart entre les sexes en Afrique pourrait augmenter le PIB du continent de 2,5 trillions de dollars d'ici 2025. »

Les femmes sont disproportionnellement affectées par le changement climatique, faisant face à des conflits et à des défis socio-économiques. Selon UN Women, 70 % des 1,3 milliard de personnes vivant dans la pauvreté dans le monde sont des femmes. Ses impacts perpétuent et exacerbent les inégalités structurelles. Cette réalité crée des relations différenciées avec l'environnement qu'il convient de prendre en compte lors de l'élaboration des stratégies d'atténuation.

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les femmes représentent en moyenne 43 % de la main-d'œuvre agricole et consacrent 50 % de leur temps total aux activités agricoles. Cependant, elles n'ont pas un accès adéquat aux ressources agricoles. « Les femmes agricultrices produisent moins que les hommes, mais ce n'est pas parce qu'elles sont moins efficaces », rapporte UN Women . Cette moindre productivité est due à un accès limité aux services de conseil, aux ressources financières, à la main-d'œuvre et aux technologies.

Les normes sociales imposent des rôles distincts aux hommes et aux femmes dans la société. Au Burundi, ces normes assignent souvent aux femmes des rôles domestiques non rémunérés, tels que les tâches de soins ou la gestion des tâches ménagères, ce qui limite considérablement leur capacité à générer des revenus et à participer activement aux prises de décisions communautaires ou agricoles.

Marceline Nininahazwe, une agricultrice de Kayanza, explique : « Nous ne sommes jamais invitées à des formations sur le changement climatique. Nous sommes ignorantes, bien que nous soyons les premières à en subir les conséquences. » Ce manque de ressources et de connaissances scientifiques aggrave la dégradation des sols, rendant les femmes encore plus vulnérables aux impacts climatiques. Le secteur bancaire reste largement inaccessible à ces femmes en raison du manque de garanties ou de biens de gage. « Les intrants agricoles sont trop chers », affirme Elisabeth Nyandwi.

Aujourd'hui, des femmes comme celles du groupe Turime Twitezimbere de Kayanza forment des associations de solidarité pour mutualiser leurs ressources et collecter des fonds pour acheter des engrais ou des semences. Cependant, selon Marceline Nininahazwe, membre de l'association, ces fonds ne suffisent pas à répondre aux besoins croissants. « Malgré nos efforts collectifs, nous peinons à mobiliser les ressources nécessaires pour surmonter les difficultés persistantes », explique-t-elle.



Adélaïde Manirakiza, rayonnante de joie, contemple sa récolte abondante de maïs. Équipée de sacs pour transporter ses précieux épis, elle incarne le succès des agriculteurs de Kayanza qui ont su tirer le meilleur parti de leurs terres . Crédit photo : F. Mbonihankuye

Les défis climatiques et agricoles

Les défis climatiques et agricoles sont nombreux, notamment la rareté de l'eau, la dégradation des sols et la vulnérabilité accrue aux ravageurs et aux maladies, ce qui affecte les rendements agricoles. Ces défis sont amplifiés par un accès limité aux semences résistantes au climat, aux technologies d'irrigation et aux informations météorologiques en temps utile, ce qui freine davantage leur capacité à s'adapter et à maintenir leurs moyens de subsistance. « Les sécheresses prolongées et les pluies torrentielles détruisent les récoltes. Nous ne savons plus quand planter ou récolter, car les saisons ne sont plus prévisibles », témoigne Claudine Ndayisenga, une agricultrice de Gitega. Par exemple, les pluies de 2022 et 2023 ont provoqué des inondations graves dans la province de Gitega, emportant les haricots et le maïs des champs. Les agricultrices comme Ndayisenga ont perdu presque toute leur récolte, les laissant sans nourriture ni revenu. L'imprévisibilité de ces événements climatiques extrêmes a rendu les pratiques agricoles traditionnelles peu fiables, aggravant l'insécurité alimentaire et les difficultés économiques.

En 2023, la production de maïs au Burundi a connu une forte baisse. Selon les données de la FAO, le pays a produit environ 280 000 tonnes de maïs cette année-là, une légère augmentation par rapport à 2022, mais toujours en dessous des 290 000 tonnes enregistrées en 2018. Des régions telles que Bubanza, Bujumbura Rural et Makamba ont connu des réductions substantielles des rendements, certaines zones ayant enregistré des baisses allant jusqu'à 53 % en 2023 en raison du changement climatique et de l'accès limité aux intrants agricoles. De plus,

« nous n'avons pas accès aux intrants nécessaires pour traiter les maladies qui affectent nos cultures. Cela réduit encore nos récoltes », ajoute Marie-Claire Nzigamasabo, une agricultrice de Ngozi.

Mécanismes d'adaptation et solidarité communautaire

Les agricultrices burundaises, en particulier celles vivant en milieu rural, ont développé des mécanismes d'adaptation pour faire face aux défis posés par le changement climatique et la pénurie de ressources. Ces stratégies incluent la création d'associations de solidarité qui leur permettent de mettre en commun leurs ressources et de créer des fonds collectifs pour acheter des semences, des engrais et même investir dans des technologies d'irrigation. Malgré ces efforts, comme l'explique Marceline Nininahazwe, maraîchère, les fonds disponibles via ces associations sont rarement suffisants pour répondre à leurs besoins. Ces groupes offrent cependant des espaces essentiels de soutien collectif, de partage de connaissances et constituent un filet de sécurité vital contre les défis économiques et climatiques.

L'irrigation joue un rôle essentiel pendant les saisons sèches, mais les agricultrices manquent souvent d'outils modernes pour gérer efficacement l'eau. « Nous utilisons encore des seaux pour arroser nos champs. C'est épuisant et inefficace sur de grandes superficies », explique Marceline. De nombreuses femmes travaillent sur de petites parcelles, généralement de 1,2 à 2,5 hectares, ce qui rend l'irrigation manuelle pénible et inefficace. Sans accès à des outils ou des techniques plus avancés, la préservation des cultures pendant les périodes de sécheresse devient un défi de taille.

Certaines femmes prennent les choses en main en récupérant l'eau de pluie dans des réservoirs ou en creusant des canaux de drainage pour optimiser l'utilisation de l'eau, ce qui permet de maintenir une production minimale et d'assurer la sécurité alimentaire de leur famille et de leur communauté. Cependant, celles qui ne font pas partie d'associations sont encore plus vulnérables. Sans cadre collectif pour partager l'information ou accéder à la formation, ces femmes ont du mal à gérer les mêmes ressources. « Contrairement à celles qui font partie de groupes, nous sommes livrées à nous-mêmes. Nous n'avons pas de formation ni d'accès à de nouvelles techniques agricoles », explique Yvette Niyomwungere, une agricultrice de Butegana Hill, province de Gitega. Cet isolement les exclut encore davantage des programmes de soutien cruciaux tels que la distribution de semences résistantes au climat et les conseils sur la diversification des cultures.

Pour combler ces lacunes, ACORD Burundi (Association de Coopération et de Recherche pour le Développement) met en œuvre le projet FACE (Féministes pour des Alternatives Climatiques et Environnementales). Ce projet, soutenu par un Consortium de Centres Internationaux de Recherche Agricole (CGIAR), promeut des solutions climatiques inclusives et durables en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes dans l'agriculture.

Adoption de pratiques agroécologiques

Pour lutter contre l'érosion des sols et préserver leur fertilité, de nombreuses agricultrices burundaises ont recours à des pratiques agroécologiques. Des techniques comme la culture en courbes de niveau, qui permet de ralentir le ruissellement des eaux de pluie sur les pentes et d'augmenter la rétention d'eau, se sont avérées efficaces. « Planter le long des courbes de niveau permet de protéger les champs des fortes pluies », explique un membre d'une association. En outre, la rotation des cultures et l'utilisation de compost organique contribuent à renforcer la résilience face aux fluctuations climatiques tout en réduisant la dépendance aux intrants chimiques.

Malgré l'impact positif de ces pratiques agroécologiques, leur adoption est freinée par le coût élevé des semences de qualité et des pesticides. « Si nous avons plus de ressources financières, nous pourrions moderniser nos pratiques et augmenter nos rendements », explique Élisabeth Nyandwi, une agricultrice engagée dans ces méthodes. Les mauvaises herbes constituent également une menace persistante pour leurs cultures. « Les mauvaises herbes envahissent nos champs et détruisent nos cultures, c'est une bataille constante », explique Violette Ndayishimiye, une productrice d'arachides de Rutana. L'accès limité à des outils mécaniques abordables pour le désherbage rend cette tâche encore plus difficile, en particulier pour les petits producteurs qui dépendent fortement du travail manuel.



Ndayishimiye Marie et Minani Marguerite, deux agricultrices de Kayanza, pratiquent une méthode d'irrigation traditionnelle pour assurer la croissance de leurs plants de maïs. Leur savoir-faire ancestral, associé à des techniques modernes, contribue à améliorer la productivité agricole. Crédit Photo : F. Mbonihankuye

Malgré ces défis, la résilience dont font preuve ces agriculteurs est extraordinaire. Les associations solidaires, les pratiques de gestion durable de l'eau et l'agroécologie sont des solutions clés qu'ils utilisent pour maintenir l'agriculture et nourrir leurs communautés.

Femmes entrepreneures dans l'agroalimentaire

Les femmes entrepreneures du secteur agroalimentaire sont confrontées à des défis particuliers, notamment la rareté et l'irrégularité des matières premières agricoles. « Quand les récoltes sont mauvaises, nos coûts de production montent en flèche et nous perdons des clients », explique Faridha Nzeyimana, productrice et commerçante d'oignons à Kayanza. L'imprévisibilité des récoltes rend la planification difficile et les fluctuations des prix limitent leur capacité à investir dans des technologies modernes pour améliorer leurs produits.

Le manque d'appui technique et financier aggrave ces difficultés. « Nous n'avons pas d'équipements pour conserver les produits longtemps. Parfois, une grande partie de notre production est perdue faute de solutions adaptées », ajoute Jocelyne Kwizera, vendeuse de fruits à Gitega. Ce problème contribue au gaspillage alimentaire et nuit à la compétitivité de ces femmes sur le marché, limitant encore davantage leur capacité à développer leur activité.



Faridha Nzeyimana, productrice agricole à Kayanza, vend ses oignons au marché local. Son activité reflète l'autonomisation économique des femmes rurales grâce à de meilleures pratiques agricoles et à un accès accru aux marchés. Crédit photo : F. Mbonihankuye

Le besoin d'un soutien extérieur

Pour que les efforts des agriculteurs burundais, en particulier des femmes, soient durables et efficaces, un soutien extérieur est essentiel. Ce soutien doit inclure un meilleur accès au financement, notamment par le biais de crédits adaptés à leurs besoins spécifiques, ainsi que des subventions pour l'acquisition d'intrants agricoles et de technologies modernes. En outre, une formation continue est essentielle pour renforcer les compétences techniques dans des domaines tels que l'agroécologie et la gestion des ressources en eau.

En soutenant ces initiatives locales, le Burundi a la possibilité de renforcer la résilience de son agriculture tout en favorisant une transition vers des pratiques agricoles plus durables et plus inclusives. L'autonomisation des femmes, l'amélioration de l'accès aux ressources et la facilitation de l'échange de connaissances permettront à terme de créer des communautés agricoles plus résilientes et de contribuer au développement économique global du pays.



Karina Zarazafy (Madagascar) ; Parc National Makira : un équilibre entre conservation et développement ; Bleen TV, 15 décembre 2024.

Tag : REDD+, WCS.

Pour voir le reportage : https://www.youtube.com/watch?v=CR5_CJdkqME

Le Parc Naturel Makira prouve que conservation et économie peuvent aller de pair. Avec un premier contrat de crédits carbone signé pour 1,5 million de dollars, ce joyau de biodiversité malgache offre un modèle de développement durable au service des communautés locales.



Fulbert Adjimehossou (Bénin) ; Bénin : l'IA peut aider à améliorer le rendement du maïs ; IMO Sciences, 16 décembre 2024.

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://imosciences.com/article/benin-l-ia-peut-aider-a-ameliorer-le-rendement-du-mais-0184>



L'intelligence artificielle n'a pas fini de révéler ses atouts dans le secteur agricole au Bénin. Cette fois-ci, c'est la filière maïs qui bénéficiera de ces avancées pour renforcer à la fois sa productivité et sa durabilité, grâce à la thèse de Souand Tahj, soutenue le 13 décembre 2024 au Laboratoire de Biomathématiques et d'Estimations Forestières (LABEF) de l'Université d'Abomey-Calavi. En utilisant les outils d'apprentissage automatique, elle a identifié le modèle le plus performant et adapté pour prédire le rendement de maïs au Bénin.

Imaginez-vous agriculteur qui, au lieu de compter sur la chance, dispose d'un outil qui vous aide à décider de quand semer, quel type d'engrais choisir, quelle quantité appliquer aux plants, et quelle quantité de maïs récolté en fin de cycle, même face aux caprices du climat. C'est bien ce que propose Souand Tahj, nouvelle docteure en biométrie à l'Université d'Abomey-Calavi. « Parmi tant d'autres modèles, nous avons identifié Extremely Randomized Trees (ERT) comme modèle le plus efficace pour prédire le rendement du maïs au Bénin. Il est à la fois performant, facile à interpréter et adapté aux réalités locales », annonce-t-elle.



Le choix de ce modèle n'est pas non plus le fruit du hasard. Il a fallu d'abord passer en revue 115 études entre 2007 et 2023 portant sur des modèles d'apprentissage appliqués à des céréales. Le blé, le maïs et le riz sont les céréales les plus étudiées. Puis, les paramètres climatiques, de télédétection et du sol sont les variables prédictives les plus analysées. Les techniques d'apprentissage automatique les plus fréquemment utilisées pour la prédiction des céréales incluent la Forêt Aléatoire (RF), la Machine à Vecteur de Support (SVM) et le Perceptron Multicouche (MLP).

Néanmoins, les premiers résultats ne suffisaient pas pour s'appropriier ces modèles dans le contexte béninois. L'étude a d'ailleurs montré que la disponibilité et la qualité des données sont les principaux facteurs influençant le rendement des céréales. Dr Souand Tahi a alors orienté ses recherches vers l'identification des conditions climatiques optimales pour des rendements élevés de maïs dans chaque zone, ainsi que sur les interactions entre paramètres climatiques et types d'engrais (organique, chimique et mixte).



Où et quand produire du maïs ?

Les données climatiques analysées permettent de savoir quand et où semer le maïs pour obtenir les meilleures récoltes. Les agriculteurs peuvent ainsi choisir les engrais les plus efficaces pour leurs terres. La thèse a montré que les paramètres les plus importants influençant le rendement du maïs sont la température minimale et maximale, l'humidité, l'insolation, les précipitations et l'évapotranspiration.

Cependant, les bénéfices vont bien au-delà. « Dans la zone soudano-guinéenne, les meilleurs rendements sont obtenus pour des valeurs moyennes des combinaisons des paramètres climatiques. Dans la zone soudanienne, les rendements élevés sont associés à des valeurs moyennes de température minimale, de température maximale et d'humidité maximale », souligne Dr Tahi.

De même, grâce aux expérimentations sous serre et à l'optimisation des fertilisants, elle a pu expliquer les effets des différents types de fertilisants et des scénarios climatiques sur les paramètres de croissance du maïs. Cette recherche ne se limite pas à la simple prédiction des rendements, elle a également le potentiel de fournir aux agriculteurs des outils pratiques et adaptés pour déterminer le moment idéal des semis, choisir les engrais les plus appropriés et adopter les pratiques agricoles les plus efficaces face aux variations climatiques.

« Cette étude représente une avancée majeure pour l'utilisation de l'IA dans l'agriculture au Bénin. Elle démontre qu'il est possible de développer des outils adaptés au contexte local pour améliorer la prise de décision et renforcer la sécurité alimentaire. Des expériences en milieu réel sont nécessaires pour confirmer les résultats obtenus en milieu contrôlé », déclare le Professeur Romain Glèlè Kakai, directeur de la thèse.

Le maïs représente aujourd’hui plus de 75 % de la production céréalière du Bénin. En 2023, la production nationale a atteint un niveau record de 2 059 254 tonnes, soit une augmentation de 27,1 % par rapport à 2022. Avec cette performance, le maïs représente désormais plus de 75 % de l’ensemble des céréales produites dans le pays. Mais dans un contexte climatique bouleversé, il reste essentiel de surveiller les données et de réduire les incertitudes pour ne pas se faire surprendre.

VertTogo

Hector Nammangue (togo) ; 200 millions de dollars pour un Togo durable et résilient face au climat ; Vert Togo, 16 décembre 2024.

Tag : Banque mondiale, IDA.

Pour accéder à l’article : <https://vert-togo.tg/200-millions-de-dollars-pour-un-togo-durable-et-resilient-face-au-climat/>



La Banque mondiale a approuvé un financement de 200 millions de dollars, environ 125 milliards de francs CFA pour soutenir des réformes ambitieuses au Togo. Cette initiative vise à renforcer l’agriculture durable, accélérer l’électrification rurale, promouvoir des actions

climatiques, et améliorer la résilience des populations vulnérables. Un appui stratégique qui s'inscrit dans les priorités nationales pour un développement inclusif et durable.

Dans le cadre de sa seconde opération d'appui des politiques de développement, l'Institution de Bretton Woods accompagne le Togo dans ses réformes stratégiques. Ce financement de l'Association internationale de développement (IDA) cible des actions spécifiques pour une transformation économique durable.

Parmi elles, une sécurité foncière accrue pour les petits exploitants agricoles, essentielle pour investir dans des pratiques respectueuses de l'environnement. Le soutien inclut également des mesures pour stimuler la production d'énergie renouvelable et accélérer l'accès à l'électricité dans les zones rurales.

Sur le volet climatique, ce partenariat introduit un cadre réglementaire pour les marchés de crédits carbone, ouvrant la voie à des financements innovants pour les projets environnementaux. « Le Togo a réalisé d'importants progrès ces dernières années pour promouvoir une agriculture durable et une résilience sociale et climatique », a affirmé Fily Sissoko, représentant résident de la Banque mondiale pour le Togo.

Ces efforts visent à renforcer la résilience des régions vulnérables, particulièrement dans le nord du pays, confronté à des défis environnementaux et sociaux croissants.

Ancrée dans la feuille de route 2025 du gouvernement togolais, cette opération reflète une ambition nationale de développement durable. Elle prévoit également des investissements dans l'éducation, la santé et la protection sociale, en mettant en place un registre social national pour identifier et mieux soutenir les populations vulnérables.

En s'attaquant aux défis budgétaires et structurels, ce financement est destiné à garantir une stabilité économique tout en répondant aux urgences climatiques, contribuant ainsi à bâtir un avenir plus durable pour le Togo.



Le média des sans voix au Maroc

Salaheddine Lemaizi (Maroc) ; Dans la tête des cultivateurs de l'avocat ; Enass Media, 16 décembre 2024.

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://enass.ma/2024/12/16/dans-la-tete-des-cultivateurs-de-lavocat/>



www.enass.ma

[@EnassMedia](https://www.facebook.com/EnassMedia)

Surnommé « l'or vert » par les agriculteurs, la culture de l'avocat est prisé pour ce rendement financier. Cette culture nécessite une quantité d'eau considérable, un défi majeur dans un pays qui fait face à une crise hydrique structurelle. ENASS.ma est parti à la rencontre d'agriculteurs de différentes tailles qui cultivent ce fruit exotique. Enquête-Reportage.

Nous sommes le Jeudi 25 avril, nous nous rendons au Salon International de l'Agriculture de Meknès (SIAM) pour voir si l'avocatier, cet arbre au cœur des débats sur la surconsommation d'eau, y est représenté. Ce forum international était notre première approche pour observer la place qu'occupe l'avocat en tant que culture émergente au Maroc. Cependant, la présence de ce produit agricole reste discrète. L'équipe d'ENASS s'est rendue sur place pour rencontrer les

principaux acteurs et comprendre les enjeux de cette expansion. Nous étions guidés par plusieurs questions : Comment l'avocatier s'est-il imposé dans certaines régions marocaines, malgré ce contexte de pénurie d'eau ? Quels compromis les agriculteurs sont-ils prêts à faire pour poursuivre cette culture ?

L'or vert : Un fruit aux multiples enjeux



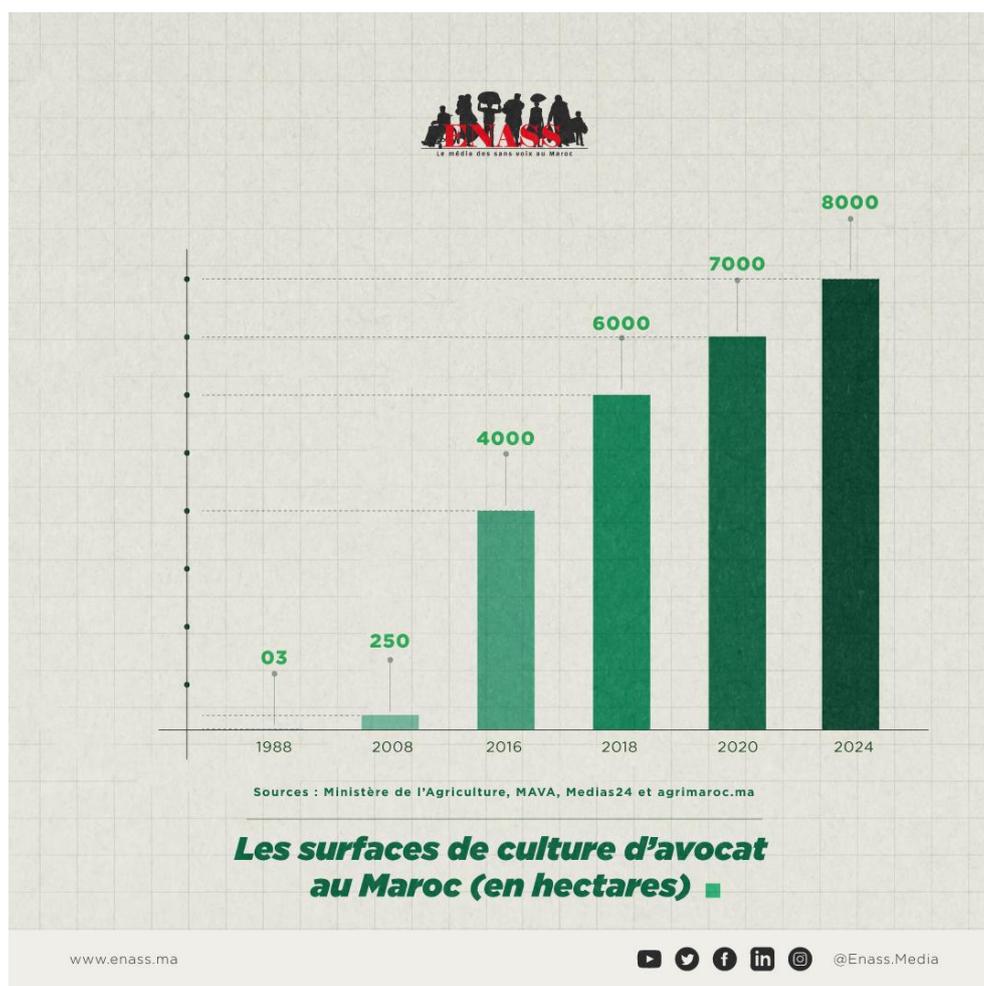
Dans cette foire aux milliers d'exposants, nous trouvons sur un stand exposant quelques jeunes plants d'avocatiers. Curieux d'en savoir plus sur cet arbre particulier, nous nous approchons du responsable de cette entreprise. Celui-ci, et après quelques hésitations, accepte de nous parler, mais se limite à des généralités sur les variétés représentées au stand, sans donner de détails concrets. Quand nous abordons la question cruciale de la particularité de ce fruit et de sa consommation importante d'eau, l'attitude de cet investisseur dans l'avocat change. Visiblement agacé, il interrompt brusquement la conversation, refusant de discuter davantage de cette problématique pourtant cruciale dans le débat sur la culture de l'avocatier au Maroc. « Je préfère qu'on reste sur l'essentiel. Je ne veux pas entrer dans le débat politique ni dans la polémique sur la consommation de l'eau. On peut parler d'autres arbres, comme le pistachier que nous cultivons aussi, mais je ne souhaite pas m'engager dans cette discussion autour de l'avocat », botte-t-il en touche. La réaction de cet agriculteur révèle la sensibilité du sujet. L'avocatier, souvent accusé d'être une forme « d'export de l'eau » est au cœur d'un débat. Alors que le Maroc fait face à un déficit hydrique chronique, la culture de l'avocat nécessite de grandes quantités d'eau (entre 800 à 1000 litres/kg) pour prospérer. Cette consommation d'eau suscite de nombreuses critiques. Pour certains, promouvoir l'avocatier dans un pays en situation de stress hydrique est une action « irresponsable », alors que d'autres soulignent « les opportunités économiques » qu'il offre, notamment à l'export. Un dilemme entre rentabilité agricole et capitaliste et gestion durable des ressources en eau.

Dégâts environnementaux

Ce fruit originaire des régions tropicales d'Amérique, l'avocatier a fait son apparition au Maroc à la fin des années 1980, principalement dans la région du Loukkos, avant de s'étendre au Gharb au début des années 2000. Aujourd'hui, l'avocat a conquis le marché mondial. Il classé comme 6ème fruit en termes de consommation dans le monde, avec des dégâts environnementaux irréremédiables au Mexique et dans d'autres pays producteurs en Amérique Latine et même en Espagne.

Mexique, République dominicaine et Pérou sont les premiers exportateurs dans le monde de ce fruit. La culture de l'avocat est dynamique dans le monde, avec l'arrivée de nouveaux acteurs en raison de la forte demande européenne sur ce fruit et parmi les nouveaux entrants le Maroc.

Le Gharb et le Loukkous offrent de nouveaux terrains pour cette culture fragile. Les plantations d'avocats couvrent actuellement 1290 hectares (ha) dans le Gharb, Rabat-Salé, Khémisset, Benslimane et Souss-Massa. En empruntant la route nationale de Rabat vers cette région, nous apercevons dès les premiers kilomètres près de Tiflet de vastes étendues d'avocatriers et des fermes équipées de méga-bassines préparées pour désaltérer les terres d'avocat.



« L’avocat est rentable »

Nous nous sommes rendus dans l’une de ces fermes situées à quelques kilomètres de Kénitra, appartenant à Mohamed Darkaoui, ingénieur agronome et cultivateur d’avocatiers. Sa ferme s’étend sur plusieurs hectares. « À l’origine, je voulais planter des agrumes, mais ils étaient très sensibles aux maladies. Elles n’ont pas réussi sur ces terres. J’ai donc opté pour l’avocatier », explique-t-il. Cette ferme agricole est loin du cliché de l’acteur de l’agro-business. Il s’agit d’être petite ferme familiale. Son propriétaire est un expert dans son domaine.

Darkaoui, au ton docte nous explique les spécificités du sol dans cette région : « Les sols sablonneux de la région de Maâmoura sont pauvres. Pour obtenir de bons résultats, il faut choisir une culture adaptée, et l’avocatier s’y prête bien. ». Selon cet expert agricole, « bien que le prix de l’avocat n’ait pas été attractif au début, la demande croissante, notamment à l’export, a rendu cette culture rentable, surtout sur des sols qui ne conviendraient pas à d’autres cultures ».

Selon lui l’avocatier, hermaphrodite, nécessite des pollinisateurs pour survivre, et sa récolte s’étend d’octobre à mars. « L’irrigation goutte-à-goutte permet économie d’eau dans cette région », rassure-t-il.

« L’eau de pluie irrigue naturellement ces terres. Nous utilisons le goutte-à-goutte en cas d’absence de pluviométrie. Un hectare d’avocatiers consomme entre 4 000 et 5 000 mètres cubes d’eau par an, soit environ 5 millions de litres », précise Darkaoui.

Comme beaucoup de promoteurs, Darkaoui réfute l’idée que l’avocat soit un fruit excessivement consommateur en eau. Cet ingénieur agronome défend une vision techniciste et pragmatique pour l’agriculture marocaine : « Le Maroc doit diversifier ses cultures et ne pas se limiter aux cultures vivrières surtout dans le contexte des crises mondiales actuelles. La culture Bour n’apporte pas de rendement ». Selon lui, « les revenus générés par l’exportation de l’avocat permettraient au pays d’acheter davantage de céréales et bien d’autres produits qu’il ne pourrait produire localement, à cause de la sécheresse ». Un avis que partagent promoteurs d’agriculture intensive qui a permis la promotion du Plan Maroc Vert. La souveraineté alimentaire bradée sous l’autel de la logique du commerce international agricole. Cette vision a aussi ses idylles dans le secteur de l’avocat.

« Garantir la sécurité alimentaire de l’Europe » !

En juin 2021, La Morocco Avocado Association (MAVA) est née. C’est un regroupement d’agriculteurs d’avocat au Maroc. Au moment de sa création, MAVA voulait « servir en tant que catalyseur des différentes démarches déjà existantes en matière d’exportation de l’avocat marocain », peut-on lire dans le communiqué de création de cette association. Dans ce même document, MAVA dit vouloir « assurer et garantir la sécurité alimentaire des consommateurs

européens » Etonnant objectif ! ENASS a pris contact avec MAVA pour en savoir plus sur le patronat de l'avocatier au Maroc.

C'est ainsi que notre enquête se poursuit jusqu'à la Larache, capitale de l'avocat marocain, plus précisément à Laouamra. C'est une commune rurale marocaine de la province de Larache, dans la région de Tanger-Tétouan. Elle a une population totale de 35161 habitants vivant principalement des activités agricoles. Sur ce territoire, des fermes à perte de vue et sur plusieurs hectares d'avocatiers. Le terrain est sablonneux, proche de l'océan et le climat est parfaitement adapté et surtout demeure abandonnant dans un de ses réservoirs du Maroc.

Il est 14 heures en ce mois de juillet, le soleil brille. Abdelah Elyamahi, le président de MAVA, jeune agriculteur et originaire de la région, nous accueille dans les locaux de sa ferme. Lunettes de soleil, chemise blanche col « Mao », le jeune a le profil de l'investisseur. Nous rencontrons, un jeune agriculteur de la région qui cultive et exporte ce fruit depuis plusieurs années.

« Nous sommes dans une ferme de cinq hectares, juste devant la station de conditionnement. Elle a commencé à produire des fruits il y a deux ans, et cette année sera notre cinquième saison. Nous sommes optimistes quant à la production de cette année », nous explique Elyamahi avec enthousiasme.

Il souligne que le choix du terrain est l'un des principaux facteurs déterminant le succès de la récolte. « L'avocat est un fruit sensible ; il ne peut être cultivé partout. C'est pourquoi la majorité des plantations se trouvent dans la région de Larache-Kénitra, où le sol est sablonneux et bénéficie d'une bonne irrigation, ainsi que de la proximité de la mer pour apporter de la fraîcheur », explique-t-il. Elyamahi ajoute : « Si nous faisons un bon choix de plantes, nous avons 90 % de chances de réussir cette culture ».

Hausse de la production et de l'export

Le Maroc fait face à une vague de sécheresse qui dure depuis plus de six ans, et pourtant, la culture de l'avocat continue de s'épanouir sur les dernières terres fertiles du pays (Gharb et Loukous). Elyamahi reconnaît que ce fruit est effectivement gourmand en eau, mais il insiste « sur la nécessité de contextualiser la situation ». Selon lui, « il est essentiel de prendre en compte que d'autres cultures consomment encore plus d'eau ». Pour lui, « il est inacceptable de se concentrer uniquement sur l'avocat sans examiner l'ensemble du paysage agricole marocain ».

La superficie consacrée à l'avocatier a doublé en près de quatre ans, atteignant en 2023 environ 7 500 hectares productifs au Maroc, grâce au lancement des exportations de ce fruit en 2018. La production a ainsi connu une hausse significative, passant de 43 000 tonnes en 2022 à 70 000 tonnes en 2023. Les promoteurs estiment qu'elle pourrait atteindre 80 000 tonnes d'ici 2025, un chiffre qu'ils considèrent comme « un record ».

« Nous avons atteint une production de 70 000 tonnes », se réjouit Elyamahi. Il précise que le rendement s’améliore constamment, grâce à de meilleures techniques de production. Plus une ferme vieillit, plus elle produit de fruits », souligne –t-il.

Exprimant ainsi sa joie et sa satisfaction face aux résultats de sa ferme, Elyamahi met dans la balance « la consommation de l’eau et la création de plus d’emplois ». Il dit « avoir observé les changements significatifs dans le mode de vie des petits agriculteurs qui, par le passé, souffraient des effets de la sécheresse ».

« Nous sommes passés d’agriculteurs pauvres à une situation de rentabilité stable. Cela a dynamisé l’économie locale et créé des emplois », estime-t-il.

Les agriculteurs et les promoteurs persistent à défendre la culture de l’avocat, tandis que les experts lancent un avertissement en la qualifiant « de l’exportation de l’eau ». Dans ce contexte de manque d’eau structurel, le Maroc peut-il vraiment se permettre le luxe de cette culture pour « assurer la sécurité alimentaire de l’Europe » ? Les devises et quelques milliers emplois agricoles créés par la filière de l’avocatier pourront-elles acheter de l’eau, qui se fait rare au Maroc ?



Le média des sans voix au Maroc

Salaheddine Lemaizi (Maroc) ; Export de l'avocat au Maroc : Quel coût écologique ? Enass Media, 16 décembre 2024.

Tag : -.

To access the article : <https://enass.ma/2024/12/16/export-de-lavocat-au-maroc-quel-cout-ecologique/>



www.enass.ma

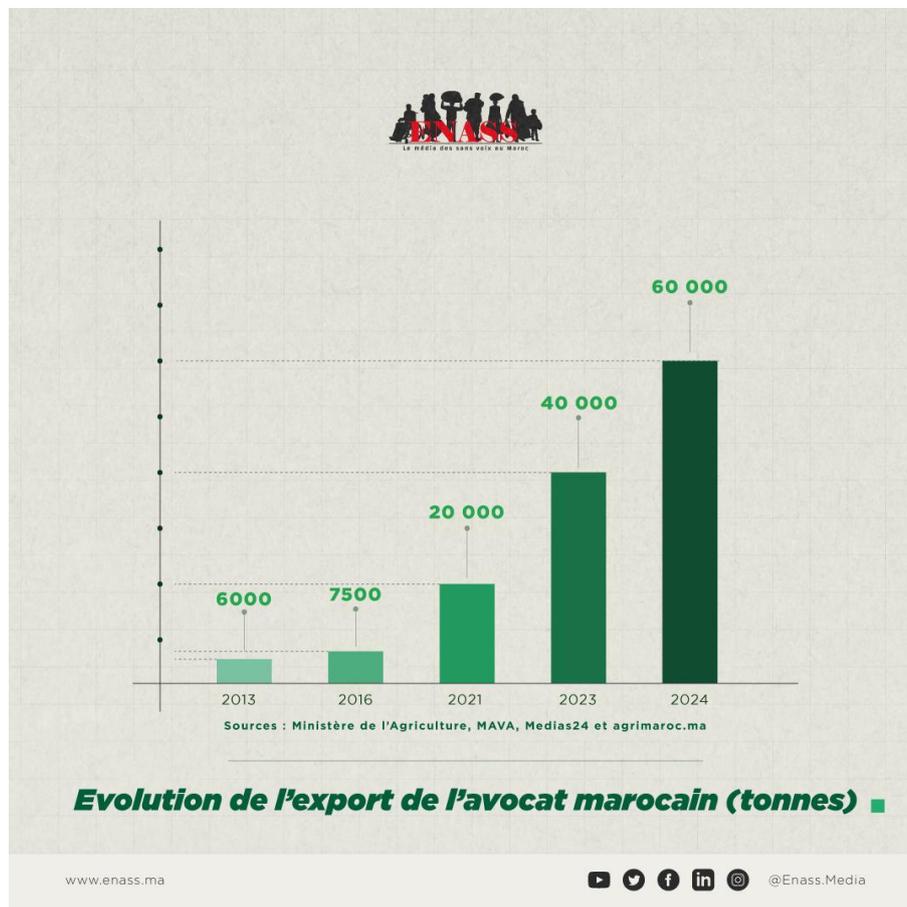
[@EnassMedia](https://www.facebook.com/EnassMedia)

Les exportations de l'avocat produit au Maroc ont bondi de 700% huit ans ! Au fil de notre enquête les promoteurs agricoles défendent cette expansion, tandis que les experts multiplient les mises en garde face aux risques écologiques à moyen terme.

C'est l'histoire d'un pays à sec depuis quatre années successives qui choisit de faire exploser les compteurs de sa production d'avocats. De 25 000 tonnes en 2018, la production de ce fruit exotique frôle les 80 000 tonnes ! Ce pays s'appelle, le Maroc.

Cette culture extrêmement gourmande en eau a trouvé son terrain de « jeu » autour du Loukkos, dans la région du Gharb et à Moulay Bouselham. Le Maroc fait face à une sécheresse persistante qui exacerbe la pénurie d'eau dans le pays. Pourtant, l'avocat carbure à plein

régime. De 7500 tonnes en 2016, l'export a bondi à 60 000 tonnes en 2024. Soit une progression vertigineuse de 700% ! L'avocat continue de s'étendre dans les dernières zones fertiles, menaçant ainsi la biodiversité, l'environnement et les communautés locales.



Au cours de cette enquête, les avis divergent : agriculteurs et investisseurs agricoles défendent farouchement leurs activités, parfois au détriment de la durabilité, tandis que des experts livrent une analyse scientifique, qui permet de mettre en lumière les dégâts potentiels que cette culture pourrait engendrer dans les années à venir.



Pastèque à Zagora, Avocat au Gharb

« L'agriculture marocaine était autrefois principalement pluviale, avec très peu d'irrigation. Celle-ci a commencé sous le protectorat avec les grands barrages, et depuis les vingt dernières années, l'irrigation s'est développée grâce à des subventions de l'État, principalement à partir des nappes phréatiques, car les barrages ne suffisent plus. Aujourd'hui, certains barrages sont à sec et des zones ne sont plus irriguées », affirme Mohamed Taher Srairi, professeur de l'Enseignement Supérieur, à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II – IAV.

Selon, le Water Footprint Network, une organisation néerlandaise engagée pour une gestion raisonnée des ressources hydriques, indique qu'un kilogramme d'avocats nécessite environ quatre fois plus d'eau que la même quantité d'oranges ou de tomates.

« Les avocateurs demandent un apport constant en eau tout au long de l'année, et l'irrigation est essentielle pour soutenir la croissance rapide de leur production et de leurs exportations », explique notre expert.

D'après les données du ministère de l'Agriculture, les besoins annuels moyens en eau s'établissent à 8 000 m³ par hectare pour les avocats, entre 3 800 et 4 300 m³ pour les pastèques (selon la période de production) et 12 000 m³ pour les fruits rouges.



Dans ce même contexte, au Maroc, la surexploitation des nappes phréatiques, notamment causée par les cultures intensives telles l'avocat, atteint des niveaux alarmants. Avec 85 % d'eau consommée par le secteur agricole, les ressources en eau du pays sont sous forte pression, et les nappes sont pompées à un rythme dépassant les 25 % des volumes durables recommandés. Ce n'est qu'après une vive polémique et les nombreuses alertes d'experts que le ministère de l'Agriculture a réagi : en septembre 2022, il a mis fin aux incitations pour les nouvelles plantations d'avocats et d'agrumes.

« Il faut se baser sur le savoir scientifique : l'avocatier est une plante tropicale qui demande une quantité d'eau importante, entre 1 600 et 1 800 mm par an, soit environ 18 000 m³/ha, ce qui équivaut à 18 000 tonnes. Ces données sont théoriques, mais en période de vagues de chaleur, comme celles du chergui, les besoins augmentent. En cas de canicules successives en juillet et août, les besoins sur- explosent. Les agriculteurs contraint de sur-irriguer pour garantir la survie des arbres, consomment ainsi bien plus d'eau que nécessaire », précise-t-il.

Il poursuit : « Aujourd'hui, certains pensent que ce n'est pas grave car les surfaces sont réduites et que c'est de l'eau qui se jette dans la mer. Je ne suis pas d'accord, car nous avons déjà subi les conséquences de cette méthode dans d'autres régions du pays. »



Vers le modèle chilien ?

En forte expansion, la culture de l'avocat ne fait non seulement pas la pression sur les nappes phréatiques locales, mais s'inscrit également dans une dynamique mondiale qui montre des résultats alarmants dans des pays producteurs. En effet, des pays comme le Mexique, le Chili et le Pérou, classés parmi les premiers producteurs mondiaux d'avocats, ont déjà pleinement ressenti les effets destructeurs de cette culture.

Au Mexique, et notamment dans l'État du Michoacán, la culture intensive de l'avocat a été associée à une déforestation massive. Une étude menée par Climate Rights International révèle que plus de 16 000 hectares de forêts ont été déboisés pour faire place à des vergers d'avocatiers destinés à l'exportation. Cette déforestation a eu de graves conséquences écologiques, notamment la destruction d'habitats naturels, affectant des zones sensibles comme la réserve de biosphère du papillon monarque. Le déboisement a remplacé des forêts indigènes cruciales pour la régulation de l'eau et la biodiversité, augmentant ainsi la vulnérabilité des sols à l'érosion et aux inondations, notamment dans des régions comme Jalisco.

De plus, le stress hydrique est également devenu une préoccupation majeure. Dans des régions de production intensive comme Jalisco, la demande en eau des avocatiers a exacerbé la pression sur les ressources en eau locales, qui sont déjà limitées. En remplaçant les forêts

indigènes par des cultures d'avocats, la recharge des aquifères a été bloquée, aggravant la situation dans des zones déjà frappées par la rareté de l'eau.

Selon une autre étude de World Resources Institute, au Chili, la situation est similaire, notamment dans la région de Petorca. L'utilisation excessive d'eau pour irriguer les avocats a provoqué l'assèchement de rivières et de cours d'eau locaux. « Cette intensification de la production pour l'exportation, a eu des conséquences dramatiques pour les communautés locales, qui se retrouvent privées d'accès à l'eau potable, alors que les ressources en eau sont détournées au profit des vergers commerciaux » Cette situation, observée dans ces pays producteurs comme le Chili et le Pérou, met en lumière les risques environnementaux que le Maroc pourrait être amené à affronter si l'expansion de la culture de l'avocat n'est pas régulée, posant la question cruciale : le Maroc peut-il se permettre ce luxe au détriment de la nature et des générations futures ?

Pour répondre à cette question, Srari rappelle deux éléments, le danger de la monoculture sur l'écosystème agricole et les risques pesant sur le marché de l'export de l'avocat dans le monde. « Le problème principal est celui la monoculture, c'est l'anti-thèse de la vie. C'est promouvoir la propagande, sans considération de l'origine de l'eau », prévient-il.

Le deuxième élément est celui de la demande mondiale de l'avocat. Aujourd'hui visiblement florissante, ce marché présente plusieurs risques déjà à court terme. « Le marché de l'export est instable. Plusieurs associations de consommateurs en Europe sont en campagne contre l'importation de l'avocat en raison des dégâts environnementaux majeurs au Chili par exemple. Donc contrairement à l'idée reçue, les marchés se ferment graduellement et l'export n'est pas garanti », nuance Srari avec son rigueur de scientifique.

Zagora, comme un cas d'école

Lors d'une autre enquête menée par notre équipe dans la région de Zagora, les effets désastreux des cultures gourmandes en eau, comme la pastèque, sont apparus avec une inquiétante clarté. Ces plantations intensives ont non seulement détruit les oasis, mais également menacé la biodiversité locale, plongeant la vie des habitants dans le chaos. Depuis des années, les habitants de Zagora tentent de se faire entendre : manifestations et sit-in se sont multipliés, avec un seul slogan « La pastèque est l'ennemi de l'oasis ! ».

Les dégâts dépassent majoritairement les effets directs de la sécheresse. Les systèmes d'irrigation fragilisent de plus en plus les sols, et des puits de plus de 200 mètres de profondeur ne suffisent plus à alimenter les oasis. Les villages se vident, la jeunesse fuit la région, laissant derrière elle des femmes oasiennes dans la précarité et l'oubli. Face à ces conséquences alarmantes, les experts que nous avons interrogés mettent en garde : si la culture de l'avocat continue de s'étendre sans régulation, elle pourrait générer des impacts similaires, surajoutant aux défis écologiques et sociaux.

« Il y a ceux qui disent que ces cultures sont souvent implantées dans des zones où l'eau s'écoule vers la mer, et l'idée est de valoriser cette eau. Cependant, il existe des limites naturelles. Quand on les dépasse, on rencontre des difficultés pour les riverains : les puits se vident, la qualité de l'eau se dégrade, et personne ne soulève le problème de la pollution causée par les pesticides et les engrais chimiques. La régulation est essentielle, on ne peut pas laisser le marché tout gérer et tout seul », conclut-il.

Si la production d'avocats a doublé, passant de 43 000 tonnes en 2022 à 70 000 tonnes en 2023, avec des prévisions de 80 000 tonnes d'ici 2025, des questions persistent aujourd'hui : qui profite réellement de cette croissance, et à quel prix pour l'environnement et les ressources en eau du Maroc ?



Victor Moturi (Kenya) ; Mwanzo mpya: vijana wa Pwani ya Kenya wajijenga upya kupitia kazi za mazingira ; RFI Kiswahili, December 17, 2024.

Tag : -.

To listen the report : <https://www.rfi.fr/sw/makala/mazingira-leo-dunia-yako-kesho/20241217-mwanzo-mpya-vijana-wa-pwani-ya-kenya-wajijenga-upya-kupitia-kazi-za-mazingira>



Mrundiko wa taka za plastiki katika moja wapo ya matimbo eneo la Machakos Nchini Kenya. AFP - TONY KARUMBA

Katika miji ya pwani ya Kenya, vita dhidi ya uraibu vimepata mwelekeo mpya wa kusisimua. Kupitia miradi ya kimazingira, vijana kutoka vituo vya kuwarekebisha tabia hawajizuia tu na mihadarati, bali wanabadili jamii zao pia kupitia miradi hiyo. Mwanahabari wetu Victor Moturi alitembelea Mtopanga, Kaunti ya Mombasa, ambako vijana wamepata matumaini kutokana na utunzaji wa mazingira huku wakipata riziki.

VertTogo

Hector Nammangue (Togo) ; Ces pesanteurs qui clouent au sol les innovations africaines ; Vert Togo, 17 décembre 2024.

Tag : ENABEL, LuxDev, PNUD.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/ces-pesanteurs-qui-clouent-au-sol-les-innovations-africaines/>



Bien qu'elles répondent aux besoins du continent, les solutions africaines sont souvent étouffées par le caractère extraverti de nos habitudes de consommation, entre autres.

- En plein essor dans de nombreux domaines, les innovations africaines peinent paradoxalement à s'imposer
- Reflexe des importations, complexe du colonisé et absence de politiques nationales sont les raisons citées
- On invite les Etats à avoir de véritables politiques de R&D et les innovateurs à se mettre en réseau

« Cette machine que vous voyez est mise au point pour rendre le travail des menuisiers moins pénible », explique à SciDev.Net Fatoumata Binta Diallo, ingénieure à la Dakar American University of Science & Technology (DAUST) et membre d'une équipe d'innovateurs venus présenter leurs innovations au salon d'exposition dénommé DAUST Impact, tenu au mois de mai dernier.



Prototype d'un drone de cartographie exposé au salon DAUST Impact 2024 au Sénégal (Crédit photo Kuessi Giraud Togbé)

La DAUST est une école spécialisée dans la formation aux métiers de l'ingénierie mécanique et informatique ainsi qu'aux nouvelles technologies. Elle est l'une des rares institutions au Sénégal à avoir l'innovation technologique et scientifique comme priorité.

En guise de démonstration, l'ingénieure actionne, en quelques clics sur son ordinateur portable, le mécanisme de découpe du bois. Une vingtaine de secondes plus tard, les planches disposées sous la lame de la machine sont toutes découpées.

« Vous voyez ? C'est tellement facile et rapide », commente-t-elle, avant de poursuivre : « Nous avons remarqué qu'au Sénégal, les travailleurs du bois entrent en contact direct avec les outils de découpe et cela comporte beaucoup de risques d'accidents. Certains se blessent grièvement ou perdent leurs doigts. Notre machine vient enlever de leur travail cette partie qui comporte des risques de blessure ».

Cette machine à découper fait partie d'une cinquantaine de projets exposés au cours de ce salon organisé par la DAUST à Somone, ville située à environ 80 kilomètres de Dakar, la capitale sénégalaise.

« Ces projets couvrent beaucoup de domaines : l'agriculture, les biens de services, la santé, l'environnement, la robotique, le spatial, la substitution du minéral de bentonite par un minéral local dans le domaine du pétrole et du gaz, etc. », fait savoir Mamadou Diop, enseignant-chercheur et directeur des études de la DAUST.



Production du charbon écologique au Congo (Crédit photo Brice Kinhou.)

Ce salon d'exposition est une parfaite illustration de ce que le paysage des inventions et innovations en Afrique est en plein essor. Quel que soit le domaine, les initiatives se multiplient...

Au Congo, par exemple, l'ingénieur Luvick Otoka a conçu un détecteur de fuite de gaz dénommé « Keba na Gaz ». Destiné aux ménages afin de leur permettre d'éviter d'éventuels incendies, le détecteur est disponible en plusieurs modèles.

« Le premier qui est fini à 100 % détecte la fuite de gaz et vous alerte par des signaux lumineux et des bips sonores. Le son devient de plus en plus aigu si aucune disposition n'est prise et ne s'arrête que quand il n'y a plus de gaz présent dans la maison. Il a une batterie incorporée et peut fonctionner sans électricité », explique le concepteur.

Ses compatriotes Landry Ndinga et Yannick Mboumba, deux jeunes entrepreneurs, ont quant à eux conçu un générateur d'eau qui transforme l'air ambiant en eau potable. Ils ambitionnent,

grâce à leur invention, dénommée « Moboti Mayi », d'améliorer l'accès à l'eau potable au Congo, mais aussi dans les pays africains confrontés à un manque d'eau potable.



Le générateur d'eau des Congolais Landry Ndinga et Yannick Mboumba produit de l'eau buvable à partir de l'air ambiant (Crédit photo Landry Ndinga et Yannick Mboumba)

Le générateur d'eau est muni d'un dispositif qui permet de produire de l'eau en transformant la vapeur d'eau contenue dans l'air ambiant et peut fonctionner à la fois avec le courant domestique, le groupe électrogène et les panneaux solaires, expliquent-ils.

Complexe d'infériorité

Pour autant, malgré ce dynamisme, les inventions et innovations africaines peinent à jouer les premiers rôles sur le continent, mais aussi à l'échelle internationale. Selon l'Indice mondial de l'innovation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle 2023, sur les 132 pays classés, les pays africains occupent pratiquement les derniers rangs.

Yannick Mboumba et Landry Ndinga pensent que cette situation s'explique par le fait que « les conservateurs restent accrochés aux solutions traditionnelles plutôt que de s'ouvrir aux solutions innovantes d'une part ; et d'autre part par le fait que la jeune génération est plus friande des solutions technologiques et scientifiques proposées par des chercheurs et promoteurs d'ailleurs ».

Un point de vue partagé par le Béninois Apollinaire Gandonou, inventeur du « foyer sans soucis ». C'est un foyer écologique connecté à un panneau solaire et qui utilise les coques de noix de palme comme combustible.

« Nous n'aimons pas consommer local. Nous n'aimons pas donner de la valeur aux produits locaux. Nous sommes friands de ce qui est importé », déplore-t-il.

« On se dit souvent que les autres produisent mieux que nous », renchérit Luvick Otoka. Or, ajoute-t-il, « nos innovations sont mieux adaptées à notre contexte socio-culturel. Il faudrait que les consommateurs sachent que nos solutions ne sont peut-être pas mieux présentées que celles des autres, mais elles sont efficaces pour résoudre nos réels problèmes. Et il se trouve juste que les conditions ne sont pas réunies pour produire comme les autres. Mais il nous faut une approche patriotique et panafricaine ».

Concepteur de la couveuse néonatale connectée, Serge Armel Njidjou est plus nuancé. L'innovateur et entrepreneur technologique camerounais reconnaît qu'il subsiste un « complexe d'infériorité de certains Africains » vis-à-vis des produits importés. Mais, il reconnaît que ce qu'on présente comme innovation, ce sont des choses qui ne sont souvent pas très connectées à l'écosystème utilisateur.

« L'innovation pour moi, c'est quelque chose de nouveau dans un contexte, mais surtout qui est adopté. (...) On a beaucoup de spectacles, mais pas de vraies innovations. Ce sont de petits changements qu'on met en œuvre dans un environnement pour l'adapter au contexte », explique-t-il.

« Par exemple, je n'ai pas inventé la couveuse, il y avait déjà des couveuses. Mais je suis parti du principe que comme on a beaucoup de problèmes d'électricité, peut-être il faudrait des couveuses solaires. Comme on a peu de pédiatres, peut-être qu'il faudrait des couveuses connectées, pour que les pédiatres puissent suivre les nouveau-nés sur leurs téléphones », explique Armel Njidjou.



Le foyer écologique fonctionne avec l'énergie solaire (Crédit photo Apollinaire Gandonou)

Et de poursuivre : « une fois que je fais le prototype, il faut que j’emmène à l’hôpital et que les gens l’utilisent et que ça corresponde à leurs préoccupations et à leurs habitudes, qu’ils y trouvent leur intérêt et qu’ils soient prêts à l’adopter. Tant que ces étapes ne sont pas franchies, on ne peut même pas parler d’innovation ».

En général, si ces étapes étaient franchies, insiste-t-il, la suite serait plus facile, « parce qu’on saurait que c’est un produit qui correspond à tels utilisateurs, à tels bénéficiaires qui sont potentiellement prêts à consommer et donc qu’on doit développer », soutient l’innovateur.

Absence de législation et de fonds dédiés à l’innovation



Armel Njidjou (à droite) parle de sa couveuse néonatale connectée à Manaouda Malachie, ministre de la Santé publique au Cameroun (au Centre) (Crédit photo Serge Armel Njidjou)

Toutefois, Armel Njidjou reconnaît aussi que notre environnement n’est pas favorable à l’éclosion des innovations. Il affirme que « la graine de l’innovation ne peut pas pousser sur une terre aussi aride que la nôtre. Nos États n’ont pas de législations pour favoriser l’innovation », regrette-t-il.

« Si vous voulez faire un truc technique, vous avez besoin d’outils de production. Ailleurs, vous allez trouver des fablabs (laboratoires de fabrication) pour faire au moins rapidement les premiers prototypes. Ici, vous n’allez pas les trouver. Comment avoir donc les moyens qui vont

financer votre prototype ? Par conséquent, beaucoup d'initiatives restent au stade artisanal... », affirme-t-il.

L'ingénieur togolais en électromécanique et fondateur du Centre de recherche, d'inventions et d'innovations technologiques (CRIIT Lado Concept), Edouard Akakpo-Lado, soutient pour sa part qu'il manque de fonds dédiés à la recherche et au développement en Afrique. « Les recherches sont faites avec des fonds propres par des inventeurs et innovateurs isolés dans leur coin », souligne l'intéressé pour le regretter.

Conséquence : de nombreuses inventions et innovations ne sont pas viables au bout d'une certaine période, constate Apollinaire Gandonou. « Généralement, l'inventeur fait tout du début jusqu'à la fin avec ses propres moyens. À un moment donné, quand il est essoufflé, tout tombe à l'eau parce qu'il n'y a pas de soutien technique ni financier. Moi, par exemple, je suis allé au Nigeria pour faire du taxi-moto. Ce sont mes économies que j'ai investies dans mon projet. Mais avec ça, le résultat ne sera jamais comparable à celui de quelqu'un qui a les accompagnements qu'il faut », analyse-t-il.

Abdoulaye Faye, cofondateur et directeur technique de « CAYTU Robotics », partage cet avis. Sa start-up se distingue dans la fabrication de robots de services et la fourniture de plateformes de contrôle à distance. Connue notamment pour son drone de livraison de repas, opérant depuis Dakar jusqu'aux États-Unis, la société a été honorée par le Grand Prix du chef de l'État pour l'innovation et la recherche lors de la semaine du numérique au Sénégal en mai 2023.

Il soutient que « le domaine de l'innovation et de la recherche est un domaine où il faut acheter beaucoup de matériels qui coûtent cher. C'est donc un apport en financement qui peut permettre un réel développement de ce secteur. C'est le financement qui peut aussi permettre de recruter de nouveaux talents, de produire des prototypes et d'être compétitif à l'international », relève-t-il.

Contraintes financières

Yannick Mboumba et Landry Ndinga connaissent très bien ces contraintes financières. Selon leur témoignage, jusqu'ici, ils ont financé sur fonds propres les différents prototypes du générateur d'eau « Moboti Mayi », qui a une capacité actuelle de production de 12 litres d'eau par jour.

« Nous avons besoin de partenaires techniques et financiers pour améliorer la dernière version de façon à réduire le temps de production et augmenter considérablement la quantité d'eau produite. Mais depuis des années, nous n'avons que des promesses. Il n'y a vraiment pas du concret pour nous permettre d'avancer », déplorent-ils.

Également confronté à ce manque de financement, Luvick Otoka affirme être dans l'incapacité de produire en grande quantité son détecteur de fuite de gaz. Pourtant, dit-il, la demande est « forte »...



Keba na Gaz, le dispositif de détection des fuites de gaz. (Crédit photo Luvick Otoka)

« Nous sommes en train de chercher les fonds pour une production considérable parce que, avec nos propres moyens, nous ne pouvons produire que 500 exemplaires alors que la demande est grande. Il y a des entreprises qui veulent 1 000 ou 2 000 exemplaires. Avec nos moyens propres, nous ne sommes pas capables de satisfaire une telle demande », confie l'inventeur.

Pour Dodzi Kossi, directeur de la recherche scientifique et technique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Togo, c'est ce faible soutien financier accordé aux innovateurs locaux qui favorise l'importation de produits étrangers par les États africains.

« Parfois, les gens importent des produits parce qu'il n'y a pas mieux sur le plan national, parce qu'il n'y a pas mieux à proximité. C'est pourquoi ils sont obligés d'importer certains produits. Ailleurs, les inventeurs et les innovateurs sont subventionnés ; ce qui leur permet de mettre sur le marché, y compris sur les marchés internationaux, des produits subventionnés beaucoup plus compétitifs et qui présentent des gages de qualité », explique-t-il.

« La réponse aux questions de développement implique un engagement transversal des États qui commence par la qualification d'une ressource humaine qui soit à la hauteur de la nécessité d'apporter des solutions technologiques pour faciliter la transformation locale des ressources

minières, minéralières et organisationnelles », appuie François Bouansa, directeur de l'Innovation technologique à la Direction générale de l'innovation technologique (DGIT) en République du Congo.

Cependant, poursuit-il, la concurrence sur le marché de la mondialisation impose des défis à relever à l'échelle organisationnelle, de production en chaîne et de tous les moyens technologiques qui s'y prêtent.

« Les besoins urgents des marchés ne permettent pas aux administrations africaines de rivaliser avec les pays industrialisés. L'avantage technologique des nations développées et la compétence des ressources humaines favorisent une production de qualité en chaîne à un prix défiant toute concurrence », précise François Bouansa.

Manque de connexion

D'autres facteurs tels que le manque de connexion entre innovateurs, centres d'innovations et les grandes entreprises du secteur privé africain peuvent expliquer la faible compétitivité des innovations africaines à l'échelle mondiale, précise Mamadou Diop.

« L'une des causes du manque de soutien aux chercheurs et innovateurs africains, c'est l'absence d'une tradition de collaboration entre les universités et les entreprises qui sont dans le domaine industriel », introduit-il.

Pour lui, cette absence de collaboration a pour corollaire le manque de financement des start-up et des porteurs de projets innovants pour leur permettre d'être plus créatifs et compétitifs.

« Normalement, pense-t-il, les entreprises devraient financer les recherches scientifiques et la mise en place des prototypes. Il faut donc renforcer la collaboration entre chercheurs et entreprises susceptibles d'utiliser les résultats des recherches », ajoute-t-il.

Les responsabilités sont partagées entre les inventeurs et les innovateurs africains d'une part et les États d'autre part, soutient pour sa part François Bouansa.

Ce dernier déplore le fait que les chercheurs et entrepreneurs travaillent la plupart du temps sur les mêmes projets et n'arrivent pas à se constituer en réseau. Leur incapacité à créer des partenariats afin d'éviter de compter sur les financements de leurs États constitue aussi un frein, soutient-il.

Mais pour Djiba Millimono, coordinateur du « Grand concours jeunes entrepreneurs », un projet qui a pour but de lutter contre le chômage des jeunes et l'émigration en les accompagnant dans les domaines du numérique et de l'agrobusiness en Guinée, l'Afrique « est un peu sanctuarisée ».

« Il n’y a pas un véritable programme d’accompagnement de ces start-up qui évoluent dans le domaine de l’innovation, ni un cadre juridique qui favorise un réseautage pouvant leur permettre de compétir ou d’avoir un accompagnement. A cela s’ajoutent la cherté des matières premières et un manque d’identification des besoins du marché... », détaille-t-il.

Pour illustrer ce manque d’accompagnement, François Bouansa révèle par exemple qu’en dépit de l’arsenal administratif mis en place au Congo pour identifier, appuyer et accompagner les inventeurs et innovateurs, « dans la pratique, on ne constate pas grand-chose. La DGIT, qui a entre autres missions d’identifier et de faire la promotion des inventeurs et innovateurs, a le budget le plus faible du ministère. »

De telles conditions ne permettent pas aux inventeurs, innovateurs et chercheurs « de réaliser de véritables exploits. Alors les produits obtenus dans ces conditions précaires ne peuvent pas s’imposer sur le terrain, mais vont rester dans les tiroirs », ajoute cette source.

Systeme de valorisation

Toutefois, certaines inventions ou innovations africaines ont réussi à se démarquer en Afrique et même au-delà. C’est le cas par exemple du Cardiopad, conçu et fabriqué par l’ingénieur camerounais Arthur Zang. Ou encore de la couveuse néonatale connectée d’Armel Njidjou.

« À l’époque, on avait juste notre atelier à Bafoussam (Ouest-Cameroun). Aujourd’hui, on a trois sites (Yaoundé, Douala, Bafoussam) avec une présence dans 5 pays africains (Mali, Sénégal, RDC, Benin et Côte d’Ivoire). Le produit a été homologué en 2020. On va atteindre les 200 couveuses vendues », se félicite ce dernier.

Cependant, il soutient que « la projection à l’international est difficile. Un peu partout chez nous, c’est comme si les lois sont faites pour importer. Quand vous fabriquez, vous vous retrouvez face à des législations complètement illogiques, face à des fonctionnaires qui ne comprennent rien, et on est sur le médical. Le processus d’homologation dans divers pays est pour nous une barrière alors que le potentiel est vraiment énorme », confie-t-il.

Pour Rosy Kadel Ntsiloulou, secrétaire général de l’Association des inventions et innovations du Congo Brazzaville, les inventions qui sont créées en Afrique auront de la valeur si et seulement si nous mettons en place un autre système capable de les valoriser.

« Une fois que nous les valoriserons nous-mêmes, les autres leur accorderont de la valeur. Il y a des produits, par exemple, qui vont vous demander de l’or pur, un petit cristal de diamant ou du cobalt ou encore du mercure. Mais on ne peut pas les avoir parce qu’on n’a pas tous les moyens nécessaires, ni les centres de recherches technologiques adéquats pour pouvoir faire les recherches, transformer ces matières premières en produits qui seront utilisés afin d’avoir des inventions qui auront une viabilité dans le temps et l’espace », soutient-il.

Soutien à l'innovation

Même si innovateurs et inventeurs s'accordent sur les maux qui freinent une véritable émergence des innovations et inventions en Afrique, certaines institutions, organismes et autres fondations s'investissent de plus en plus dans l'accompagnement des porteurs de projets innovants sur le continent.

C'est le cas par exemple au Sénégal de l'Agence belge de développement (Enabel), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ou encore de l'Agence luxembourgeoise de coopération et de développement (Luxdev). Cette dernière a inscrit le financement et le soutien à l'innovation comme priorités, selon sa responsable chargée du secteur privé et des partenariats, Ndèye Awa Guèye.

A travers son projet LuxAid challenge Fund, doté d'un million d'euros et lancé en novembre 2023, l'agence entend accompagner et cofinancer un total de dix innovations à fort impact portées par des jeunes entreprises ayant moins de 5 années d'existence ou des start-up du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal, selon les explications de Ndèye Awa Guèye.

Pour cette première édition, elle précise que seuls les secteurs relevant de la sécurité alimentaire et de l'apprentissage à distance seront financés. Chaque start-up ou projet retenu pourra bénéficier d'un cofinancement allant jusqu'à cent quarante mille euros.

À travers son programme d'entrepreneuriat lancé en 2015, la Fondation Tony Elumelu figure parmi les organisations qui accordent des financements aux start-up sur le continent. Contactée à plusieurs reprises, elle n'a cependant pas souhaité répondre aux questions de SciDev.Net.

Quant à la Fondation Mo Ibrahim, elle renvoie SciDev.Net au rapport du Forum Ibrahim 2024 qui souligne que l'Afrique a besoin de financement pour atteindre ses objectifs de développement.

En plus des financements, Serge Armel Njidjou martèle qu'il faut avoir la culture du travail en équipe. « C'est tellement compliqué que, pour avoir une chance de réussir, il faut être une équipe. Il y a très peu d'équipes d'innovateurs chez nous ; ce sont toujours des individualités. Les aventures solitaires ne sont pas susceptibles d'inspirer la confiance des gens qui pourraient financer ou accompagner l'innovation », insiste-t-il.

Incubateurs technologiques

L'une des solutions préconisées par François Bouansa est la mise en place d'incubateurs technologiques. « L'incubateur sera le puissant catalyseur du succès des projets dans le paysage dynamique de l'innovation et de l'entrepreneuriat », dit-il.

Ce dernier explique que « la mise en place d'un incubateur constitue un pôle de créativité et de développement qui rassemble des inventeurs, des chercheurs et des entrepreneurs dans un

espace collaboratif qui facilite les rencontres fortuites, créant des opportunités de réseautage et conduisant à des innovations raffinées ».



Dodzi Kossi

En outre, Dodzi Kossi pense qu'il faut mettre en place des mécanismes d'accompagnement tels que des fablabs qu'il présente comme des espaces où il y a des infrastructures nécessaires pour que les innovateurs qui n'ont pas la possibilité de créer eux-mêmes un centre de développement de leurs produits, puissent avoir l'équipement nécessaire pour le faire.

« Quand vous prenez aujourd'hui la Silicon Valley (États-Unis), c'est un espace où il y a tous les équipements et toutes les infrastructures. Un espace où les inventeurs, chercheurs et autres... font des expérimentations et développent des produits. Pourquoi ne pas créer aussi des parcs scientifiques et technologiques, des technopoles dans nos pays où les inventeurs puissent développer leur talent ? » S'interroge-t-il.

A l'en croire, les jeunes ont des talents, ils conçoivent les premiers modèles, mais ce ne sont pas des modèles aboutis parce qu'il n'y a pas d'appui pour déjà faire le prototypage. « Or c'est le premier prototype qui attire les investissements », indique Dodzi Kossi.

Quelques incubateurs technologiques existent dans certains pays africains. Au Sénégal par exemple, l'incubateur technologique FRTN Technologie, spécialisé dans la formation et l'accompagnement des porteurs de projets technologiques, guide les innovateurs jusqu'à la mise sur le marché de leurs produits, depuis la phase de conceptualisation jusqu'à celle de la disponibilité du produit final.

« L'une des structures à avoir bénéficié de notre accompagnement est « Clarize Technology Group », une start-up spécialisée dans la proposition de solutions cloud aux entreprises et aux particuliers. Nous avons aussi accompagné PRO DEME, une start-up spécialisée, elle, dans la gestion de déchets et la production de l'énergie renouvelable », explique Mbemba Diallo, start-up mentor chez FRTN Technologie.

Toutefois, « malgré les efforts qui sont faits, nos innovateurs ont toujours des difficultés d'accès aux sources de financements... », regrette-t-il.

Selon Dodzi Kossi, les États africains devraient tenir leur promesse faite en 2006 de consacrer 1 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la recherche et au développement. « Aujourd'hui, c'est à peine 0,51 % du PIB en moyenne que nous investissons dans les pays africains », se désole le directeur de la recherche scientifique et technique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche du Togo.

Il propose aussi la mise en place de mécanismes d'assurance qualité pour garantir la qualité et la compétitivité des produits, « parce que nous sommes de plus en plus dans des marchés ouverts. Si nous ne prenons pas garde, ce sont d'autres produits qui vont encore inonder nos pays ».

Armel Ndjidjou rappelle que la priorité devrait être accordée aux produits locaux. « Il faut qu'on comprenne que pour que nos petites initiatives émergent, il faut que dès qu'on a une bonne innovation, qu'on la protège pour qu'elle se développe », conclut-il.

NATION

Siago Cece (Kenya) ; Worry as rising Indian Ocean waters swallow beach, cemeteries in Kwale ; the Nation, December 18, 2024.

Tag : -.

To access the article : https://nation.africa/kenya/counties/kwale/kwale-villagers-horrified-by-rising-indian-ocean-waters-4862168#google_vignette



Residents of Mkwiro Island in Kwale County use a boat to access their homes from Shimoni Jetty on November 21, 2024. Photo credit: Wachira Mwangi | Nation Media Group

The journey to Mkwiro village on Wasini Island in Kenya's Kwale County is not for the faint-hearted.

After reaching the end of the road at Shimoni, travellers must board a boat for a 15-minute journey across the rough waters of the Indian Ocean. But the journey doesn't end there.

Depending on the tide, passengers often step directly into the water and walk a few hundred metres along the slippery edges of the cliffs before reaching the main entrance to this isolated village. In addition to the isolation, there is a growing fear among the locals.

It has to do with the fact that the sea is gradually reshaping the village and threatening the graveyard, one of the most important places in the community. Irreversible effects of climate change such as rising sea levels, increased ocean temperatures and beach erosion are now

affecting their daily lives. Beach erosion occurs when it rains heavily or there is a high tide. The water moves inland, but when it returns to the sea, it carries away the top soil, creating holes or further weakening the soil on land.



Mkandi Fadhili, a resident of Mkwiro Island in Kwale County, stands next to a grave near the beach on November 21, 2024. Photo credit: Wachira Mwangi | Nation Media Group.

Mkandi Fadhili, a 45-year-old resident, stands by the cemetery next to the beach and looks at the eroded coastal area. He points to the exposed tree roots beside him. “Where we are standing now, there used to be a thick cover of trees. Now, the last few trees are barely holding on as the soil beneath them is swept away by seawater,” said Mr Fadhili.

Pointing to a concrete block, he says this is the only grave that has been plastered and marked with a gravestone, while all the others have been left unmarked to save on burial space. The headstone is now a symbol of the erosion that has left residents fearing that the water will soon reach their homes, as its increasing proximity to the water reflects the worsening situation. Mr Fadhili explains that the island's sandy areas used to be ideal for digging graves. But now these burial grounds are dangerously close to the encroaching waters, and the thought of losing the remains of their loved ones to the ocean fills residents with fear. “This is sacred ground. But the sea comes closer every day, and we fear it might take away our history, our memories, and our ancestors. We frequently come across bones from the cemetery lying on the ground,” he says.

The village of Mkwiro, close to the Kisite Mpunguti Marine Park, is home to about 2,500 people who depend on marine resources for their livelihoods through fishing and tourism. But climate change and other human activities have become a major threat to the island's indigenous community.

They now want the government and well-wishers to help build a sea wall to prevent the topsoil from being washed away by the sea. "We are worried about the future. We would like the government or any willing person to help us build a sea wall on both sides of our village," said Mr Fadhili.

Mwalola Hemedi, the 63-year-old village chairman, says the frequency of exposed bones has increased over the past 10 years, a sign of increased erosion.



Mwalola Hemedi, the 63-year-old village chairman from Mkwiro Island in Kwale County, says the frequency of human bones showing up on the beach has been on the rise in the past 10 years. Photo credit: Wachira Mwangi | Nation Media Group

He takes us across the island to another cemetery on the side of the village facing the marine park. Mr Hemedi says this is the second site where the community has decided to bury their loved ones, but every now and then they come across bones because the topsoil has eroded.

This can be seen from the exposed roots of the trees. The vegetation now appears to be much closer to the open beach area than to the land. "When we see the bones, we cleanse them and put in a white cloth and bury them again as a sign of respect. Our religion and culture do not allow us to leave them exposed," he explained. "I planted this tree almost five feet on the ground when I was young. But the whole of it including its roots are exposed. We need a wall from one end to the other so that we can prevent this," he added.

Erosion and the threat to the burial sites add to the challenges faced by the locals. "The last decade has come with a lot of changes in our community. It's not just the erosion, but it has become so hot that our fish are running away and moving further into the ocean," he said.

For lack of proper equipment, they cannot move to higher seas to fish because they do not have larger boats suitable for the task. Mohammed Mbwana, who grew up in Mkwiro and now owns

a fish shop in Shimoni, believes that the negative effects now being felt were caused by locals in the past who used to extract sand from the beach for construction. “I grew up here on the island. I believe besides climate, it is the locals who made a mistake by harvesting a lot of sand just by the beach for construction. This led to loss of more vegetation and the water currents are heavily carrying away the topsoil,” he said. He believes that in addition to a sea wall, it is important for residents to preserve the environment through various activities, as living on an island makes them more vulnerable to natural changes in the ocean.

While the people of Mkwiro believe that building a seawall would provide immediate protection, experts warn that this solution may only be temporary and may have unintended consequences for other areas. Dr Jelvas Mwaura, an ocean expert and researcher at the Kenya Marine and Fisheries Research Institute (KMFRI), blamed increased development along the coastline, the effects of which are felt on the islands.

He also said such cases of erosion are common because of the effects of climate change such as rising sea levels and changing waves in the ocean. “While the sea level is increasing or rising, there are some areas that coastal developers are interfering with by building structures on the coast without understanding the dynamics of how the changes of sea level will impact other areas that are located at a distance,” he said.

He explained that Mkwiro village on Wasini Island is one of the places where there is a lot of beach erosion because of development in the Funzi and Vanga areas, which changes the direction of the water and directs it towards the island villages.

“Instead of the waves going towards those areas, they are directed towards Mkwiro and hit Mkwiro at a high intensity or force. This disturbs the sediments and causes erosion,” he explained. Although the locals want a sea wall to be built to protect their homes and the graves of their loved ones, Dr Mwaura said the walls would only be a short-term solution.

“That will be an act of fighting nature. Once you construct sea walls in that particular area, you are blocking yourself from the high sea level getting into your structure or homes, but you do not understand that the reflection of water goes elsewhere to cause problems to another place,” Dr Mwaura added. He said at the moment people are building sea walls but the danger is felt in other areas where the intensity of the ocean waves is directed and affects them.

The marine scientist said since this is a climate change problem, there is no permanent solution but better technology should be used in building sea walls or structures near the beach to prevent further destruction in the future. For the people of Mkwiro, the sea walls, although temporary, will stop the encroaching waters and protect them and their loved ones from further harm.



Victor Moturi (Kenya) ; The fish processing factory in Nyanza and how the waste are used to make other products; RFI Kiswahili, December 18, 2024.

Tag : -.

To access the article :

https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=1883902838805736

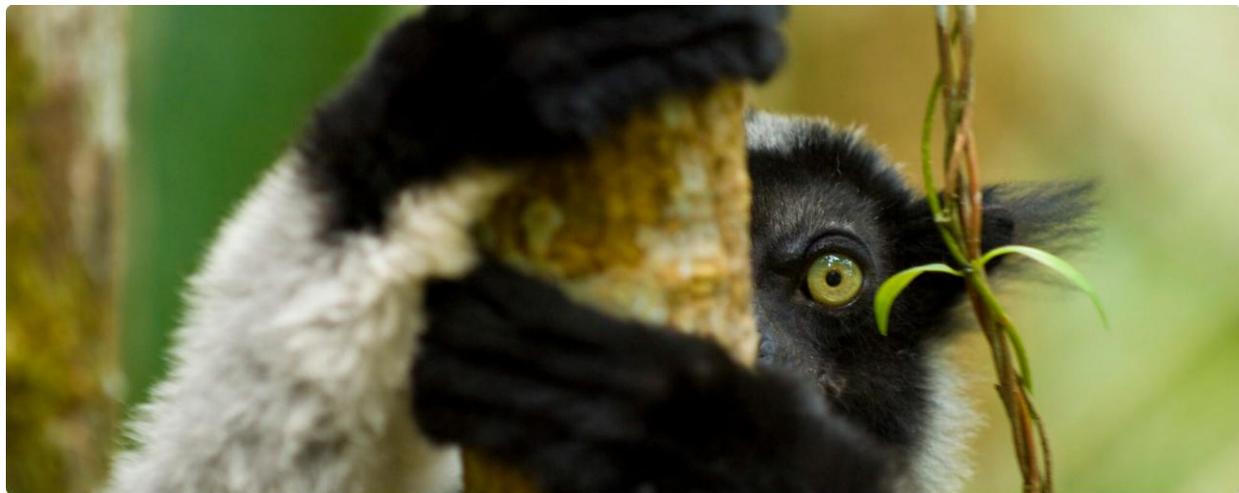
Mothers and girls establish a fish processing factory in Nyanza, Kenya. The waste is used to make other products like biogas ,jackets,shoes etc thus improving the environment.



Rivonala Razafison (Madagascar) ; Entre concorde et discorde, la construction d'une autoroute demeure un casse-tête écologique à Madagascar ; Mongabay, 18 décembre 2024.

Tag : COP 29, FMI, UNESCO.

Pour accéder à l'article : <https://fr.mongabay.com/2024/12/entre-concorde-et-discorde-la-construction-dune-autoroute-demeure-un-casse-tete-ecologique-a-madagascar/>



- La construction d'une autoroute asphaltée de type 2x2 voies, divisée en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles, à Madagascar, a inquiété des organisations soucieuses de la durabilité environnementale.
- Long de 260 kilomètres, le tracé initial de la future infrastructure autoroutière traverse, sur la carte, des localités sensibles, dont des zones clés pour la biodiversité.
- Pour se faire entendre, une soixantaine d'organisations qui dénoncent les impacts écologiques potentiels du projet sont même allées jusqu'à accuser ouvertement le Fonds monétaire international de complicité.
- Les autorités gouvernementales, de leur côté, rassurent que l'autoroute ne traversera jamais les aires protégées.

ANTANANARIVO, Madagascar — La toute première autoroute de Madagascar, dont une section de 80 kilomètres partant du nord d'Antananarivo est en construction depuis avril, après l'obtention de l'avis de conformité du projet, épargnera les aires protégées et d'autres zones sensibles. Les autorités gouvernementales sont affirmatives à ce sujet pour apaiser les inquiétudes des diverses organisations qui se méfient des impacts écologistes potentiels de l'ambitieux projet.

Ce dernier a fait grincer les dents, dès son entame. Des organisations, en particulier celles œuvrant pour la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité, sont sceptiques, quant aux éventuels dégâts causés par l'initiative gouvernementale aux écosystèmes et aux conditions d'existence des populations. Pour se faire entendre, elles ont donné une conférence de presse à Bakou, en Azerbaïdjan, le 20 novembre, à deux jours de la clôture du dernier sommet mondial sur le climat (COP29), pour accuser ouvertement le Fonds monétaire international (FMI) de mettre en péril les forêts vitales de Madagascar.

Une large diffusion en ligne d'un communiqué, disponible en français et en anglais, signé par cinquante-neuf organisations, dont Global Forest Watch, a suivi cette sortie médiatique fracassante, qui a fait hérissier les poils. Le même jour, le ministre malgache de l'Environnement et du Développement durable, Max Andonirina Fontaine, a invité les signataires de la lettre à une réunion d'urgence, qui s'est déroulée en présentiel et en ligne, à Antananarivo, dans la matinée du 22 novembre.

La rencontre a coïncidé avec la clôture du rendez-vous planétaire dans la capitale azerbaïdjanaise, au deuxième jour duquel, la Grande île – avec le Suriname, le Bhoutan et le Panama – a rejoint la Coalition G zéro réunissant les nations à statut de « carbone négatif » ou « neutralité carbone ». Les pays ainsi étiquetés séquestrent davantage de carbone plus qu'ils n'en émettent.

Le ministre n'a pas mâché ses mots à la fin du tête-à-tête du 22 novembre à Antananarivo : « En aucun cas, cette autoroute ne traversera pas l'aire protégée. Cela fait un moment que le gouvernement a décidé de ne pas la faire passer par le corridor forestier Ankeniheny-Zahamena (CAZ, ndlr) ». Dans un entretien accordé à Mongabay à son bureau, son homologue des Travaux publics, Richard Théodore Rafidison, a dit : « Nous considérons toutes les options à même de réduire au minimum les impacts du projet sur l'environnement et respectons également toutes les conditions sociales s'y rapportant ».



Une vue aérienne des travaux de terrassement sur la tranche ferme entre Antananarivo et Anjozorobe. Image de Rivonala Razafison prise lors d'un survol aérien de la région le 15 octobre 2024.

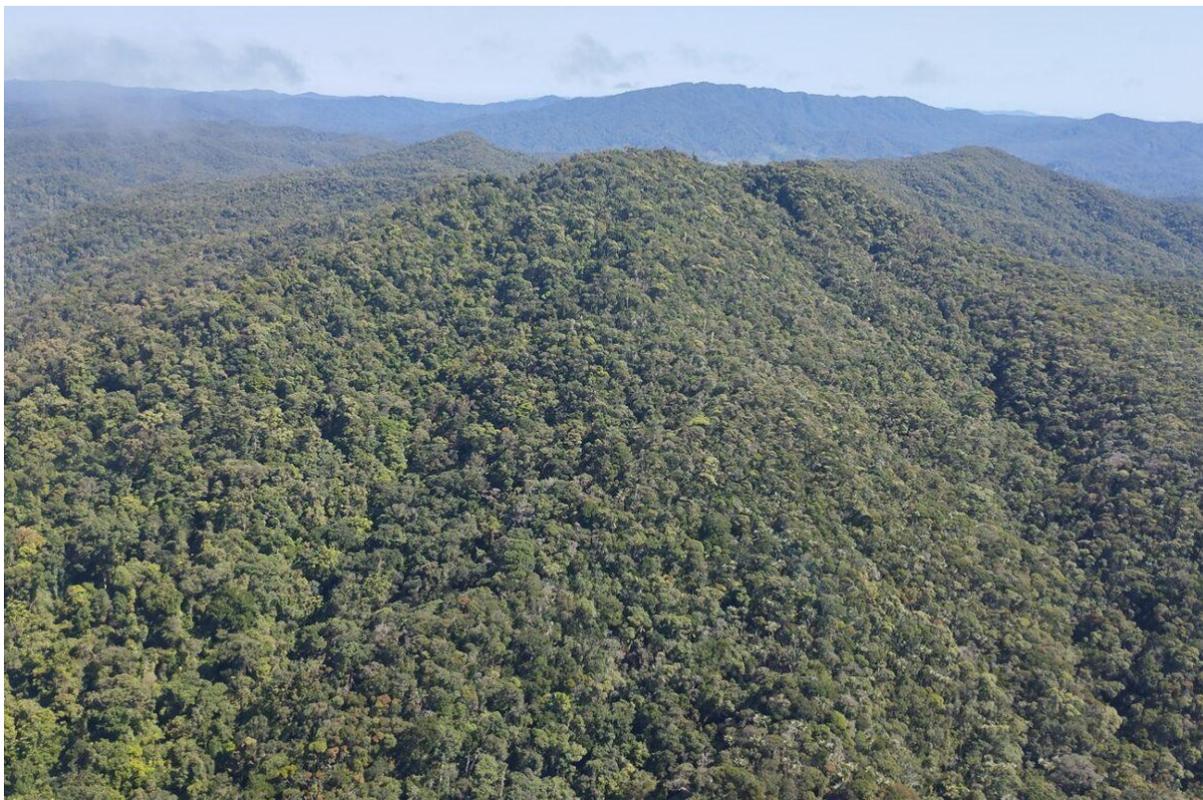
Quatre voies, mise en circulation en 2028

D'après le schéma initial, l'autoroute en question mesurera 260 kilomètres de long et reliera la capitale à la ville de Toamasina, sur le littoral Est. Le trajet se fera en 2 heures et demie contre 12 à 14 heures sur l'actuelle nationale 2, plus longue (367 km) et en état de délabrement avancé.

Capitale économique du pays, Toamasina abrite le plus important port de l'île qui assure 90 % de l'import-export national avec 2,5 millions de tonnes de marchandises par an. L'Etat avance alors un argumentaire économique pour justifier l'opportunité de la construction de la nouvelle infrastructure autoroutière. « Madagascar est le seul pays au monde qui n'a pas de route correcte pour faire relier le grand port et la capitale », dit Fontaine.

Techniquement, la largeur de la chaussée de quatre voies avec une charge maximale de 44 tonnes, deux allées et deux retours, est de 15,65 m avec une expropriation de 50 m de large et de réserve totale d'emprise de 100 m de large de chaque côté. Le contrat pour l'exécution de la tâche confiée à la firme égyptienne Samcrete Egypt Engineers And Contractors Sae a été signé en décembre 2022.

L'intégralité du chantier comprend en effet une tranche ferme et deux tranches conditionnelles. « Le coût au kilomètre n'excède pas 4 millions de dollars », précise Lalao Mbolatiana Rajaonarivo, coordinatrice des projets auprès du ministère des Travaux publics (MTP). La livraison finale est programmée pour fin décembre 2027. L'ouverture de l'autoroute à la circulation devrait commencer en 2028. D'une longueur totale de 80 km, la tranche ferme part de la banlieue d'Antananarivo jusqu'à l'est d'Anjozorobe, une ville d'importance moyenne située à 90 km au nord de la capitale. Le chantier, sur ce premier tronçon financé sur les ressources propres internes de l'Etat, a démarré en avril. Pour lequel, l'Office national pour l'environnement a délivré, en septembre 2023, le permis environnemental en vertu de la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement. Selon les prévisions, cette section, dont les travaux de terrassement sont exécutés jusqu'au niveau du PK 38-40 fin novembre, sera achevée en décembre 2025.



Parties du corridor forestier Ankeniheny-Zahamena où le tracé de l'autoroute, selon le schéma initial, devrait passer. Image de Rivonala Razafison prise lors d'un survol aérien de la région le 15 octobre 2024.

Tracé de l'autoroute à proximité de nombreux sites du patrimoine

En réalité, le tracé de la tranche ferme passe à proximité de nombreux sites sacrés, culturels, cultuels et naturels, dont la colline royale d'Ambohimanga inscrite en 2001 à la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, et le corridor forestier d'Anjozorobe-Angavo. Il s'agit d'une

forêt relictuelle d'une superficie totale de 52 000 hectares, où vivent plusieurs espèces endémiques. L'Association Fanamby s'occupe du maintien de l'intégrité écologique du paysage harmonieux protégé du complexe Anjozorobe-Angavo créé en avril 2015.

A ce propos, Hugues Ranarivelo, un des participants à la récente rencontre à Antananarivo, s'est exprimé en ces mots : « Nous sommes propriétaires d'une partie du noyau dur sur le couloir Anjozorobe-Angavo. Cette partie qui nous revient a été classée par Fanamby noyau dur. Elle se situe au niveau d'Anjozorobe. Cette propriété fait à peu près 1 300 ha de forêt renfermant une forêt primaire et une partie de forêt secondaire. C'est donc une des deux dernières forêts primaires qui existent sur les plateaux ».

Selon ses dires, des spécimens d'espèces animales, parmi les plus menacées au monde comme le lémurien aye-aye (*Daubentonia madagascariensis*) et un couple de fosa – le plus grand carnivore terrestre de Madagascar connu sous le nom scientifique de *Cryptoprocta ferax* – ont été en octobre découverts dans la propriété privée incluse dans l'aire protégée Anjozorobe-Angavo. « Je peux, si besoin est, fournir les photos de ces deux animaux, entre autres, avec les points GPS qui ont été relevés », s'est-il adressé aux représentants du gouvernement.

Depuis le début du chantier sur la tranche ferme, et même avant, les communautés locales, se disant affectées par le projet, se plaignent par le truchement des médias nationaux et étrangers. Pour les concernés, les choses sont opaques. L'exécution du projet d'autoroute qui détruit rizières, champs de cultures, cours d'eau... menace les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des ménages ruraux déjà aux prises avec la pauvreté endémique, Madagascar étant le pays le plus pauvre de la planète, selon le site d'information suisse Watson.

Ces personnes directement affectés par la mise en œuvre du projet routier semblent impuissants à l'image des enfants timorés en face des parents sévères qui ne sont pas disposés à faire des concessions. Selon la conception malgache du pouvoir, les dirigeants et, par extension l'Etat, sont les raïamandreny (parents entendus comme autorité étatique ou morale, à ne pas confondre avec ray aman-dreny, qui vient de ray [père] et reny [mère] pour désigner les parents biologiques ou leurs substituts) du peuple. Dans le cadre du projet d'autoroute, ces citoyens qui s'estiment lésés sont relayés et défendus par des organisations de la société civile. Ces dernières se font leurs porte-paroles.

« Il faut que ça [le dialogue, ndlr] soit régulier, que ça soit ouvert, que nous soyons entendus, que vous nous écoutiez et que nous vous entendions sinon ça ne marche pas. Autant faire les choses clairement. Tout le monde comprend, tout le monde est content et tout le monde peut poser des questions et aura des réponses. Ça, c'est un cri du cœur. Je ne parle même pas au nom de mon organisation. Je parle au nom des citoyens. Parce que derrière moi, derrière nous, il y a d'autres citoyens qui ont besoin d'être aidés, soutenus et entendus », Mialisoa Randriamampianina, la Directrice exécutive de Transparency International-Initiative Madagascar, s'est exclamée en prenant la parole lors du rendez-vous d'Antananarivo.



Section de la forêt d'Anjozorobe-Angavo à côté de laquelle le tracé de la tranche ferme de l'autoroute passe.

Image de Rivonala Razafison prise lors d'un survol aérien de la région le 15 octobre 2024.

Le corridor forestier Ankeniheny-Zahamena : souci majeur des écologistes

Beaucoup de questions ont alors été posées, la parole a été libre et, en général, les réponses obtenues ont calmé les esprits pour faire baisser la tension. De leur côté, les autorités ont affirmé avoir pris en compte, aux détails près, tous les aspects humains, sociaux, techniques, administratifs, juridiques et surtout écologiques du projet. Selon des responsables ministériels,

des consultations publiques ont eu lieu et le tracé de l'autoroute a été maintes fois dévié au gré des réalités sur le terrain. Les expropriés aussi seront indemnisés.

Mais, par-dessus tout, le souci majeur des écologistes a porté plus particulièrement sur la réserve de ressources naturelles du corridor forestier Ankeniheny-Zahamena. Communément appelée CAZ à Madagascar, ladite réserve a été créée en 2015. Gérée par l'ONG Conservation International basée à Arlington, en Virginie aux Etats-Unis, qui a une antenne à Madagascar, cette aire protégée couvrant 369 266 ha de terrain sur le versant oriental de l'île est désignée comme une zone clé pour la biodiversité, pourtant sous haute pression à cause des activités destructrices.

Le fameux CAZ constitue l'un des principaux vestiges de la grande forêt autrefois présente dans tout l'Est du pays. Cet important puits de carbone est un candidat potentiel pour le crédit carbone. Avec le couloir forestier d'Anjozorobe-Angavo cité plus haut, il abrite plus de 10 % des forêts primaires du pays dotées d'une immense richesse floristique et faunistique. Il est de plus considéré comme le château d'eau de Madagascar. Plusieurs cours d'eau y prennent source ou le traversent. Son rôle dans le cycle de l'eau au pays et dans l'atténuation des nombreux et violents cyclones dans le bassin de l'océan Indien, n'est plus à démontrer.

Le CAZ4Lemur Project, financé par l'Union européenne, à travers le programme de gestion de biodiversité et de zones protégées (BIOPAMA), vise la conservation durable des lémuriens à l'intérieur du CAZ. L'intervention cible trois espèces à savoir l'Indri indri, le Propithecus diadema et la Varecia variegata. Outre les anciennes explorations, un survol aérien dans la matinée du 15 octobre a permis à Mongabay d'apprécier la luxuriance envoûtante et la préciosité et du CAZ vu du ciel.



La région géographique située au nord-est de la ville d’Ambatondrazaka où le tracé des tranches 2 et 3 de l’autoroute devrait passer, selon l’une des deux alternatives identifiées par les écologistes. Image de Rivonala Razafison prise lors d’un survol aérien de la région le 15 octobre 2024.

Demande de suspension du projet autoroutier

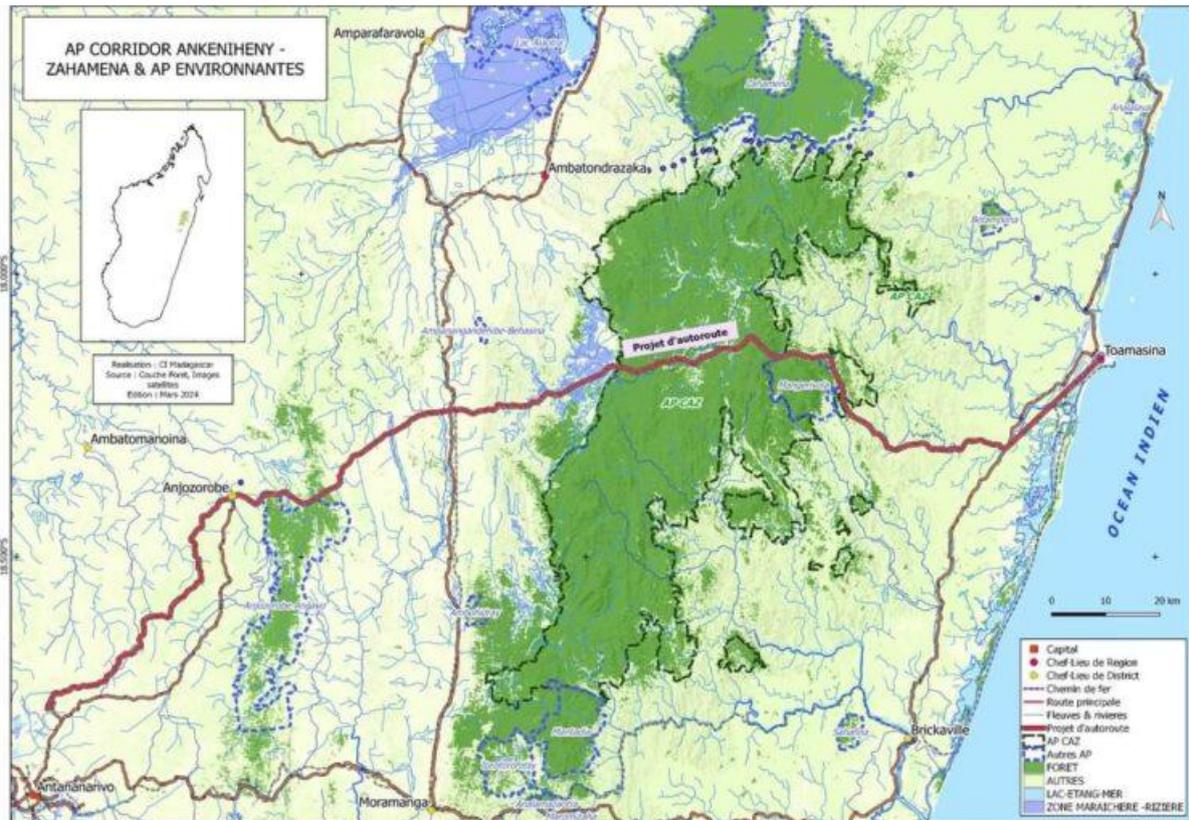
L’annonce de la totalité du tracé de l’autoroute d’Antananarivo à Toamasina a horrifié plus d’un. Sur la carte, il traverse le CAZ comme une entaille béante pour le scinder en deux sections distinctes. L’image qui s’en dégage a donné la chair de poule aux protecteurs de la nature. « Ce tracé fragmenterait irrévocablement le CAZ (...). Il entraînerait la perte directe de 1 490 ha de forêt primaire sauvage et irremplaçable, riche en espèces uniques au monde et menacées (...) », lit-on dans un premier communiqué du 10 juillet signé par une cinquantaine d’organisations.

L’effet de lisière, largement sous-estimé mais menaçant potentiellement jusqu’à 18 % des forêts tropicales humides, selon une étude, est le plus redouté. L’autoroute risque à terme d’entraîner la destruction des dizaines de kilomètres de forêt de part et d’autre. « Il a été montré partout dans le monde que 95 % des destructions de forêts ont lieu à moins de 50 km d’une route et qu’il suffit d’une route, pour détruire une forêt. En donnant accès au cœur de la

forêt, l'autoroute apporterait avec elle plus d'activités destructrices que de développement (...). Concrètement, il est très probable que le CAZ ne serait plus jamais un grand massif, mais deux forêts distinctes, bien plus réduites en taille et dans leur capacité de résilience écologique », lit-on dans le communiqué cité ci-dessus.

Les signataires du communiqué ont alors émis des recommandations incluant la demande de suspension du projet autoroutier en invitant les autorités à la réflexion stratégique et à miser sur des alternatives viables. Tous les bailleurs de Madagascar ont aussi été interpellés. Il leur a été demandé de faire du respect des aires protégées un point central de leur dialogue avec le gouvernement sur la conditionnalité des financements bilatéraux et multilatéraux.

Peu de réactions officielles ont été entendues à la suite du son de cloche de juillet. De plus, un communiqué du 9 juillet signé par Emile Joseph Sambisolo, secrétaire général du MTP, dépeint succinctement le contexte du projet. Au passage, la missive a souligné que les marchés sont conditionnés par l'achèvement de la tranche ferme et que le tracé des tranches 2 et 3, entre Anjozorobe et Toamasina, n'est pas encore définitif. Le haut responsable ministériel a aussi mentionné que des plans ont été établis, afin d'éviter la percée de l'autoroute dans le CAZ.



Une carte indiquant le tracé de l'autoroute avec les tranches conditionnelles non encore validées. Image fournie par l'Initiative pour le Développement, la Restauration écologique et l'Innovation (INDRI).

Pression des défenseurs de la nature à la COP29

Soupçonnant la sincérité du gouvernement, les organisations militant en faveur de l'environnement ont encore recherché d'autres moyens de faire plus de pression. La COP29 a été pour elles une occasion en or pour revenir à la charge, mais à un degré élevé en visant spécifiquement le FMI tout en reconnaissant que le financement climatique est crucial pour le pays, l'un des plus durement exposé aux aléas.

En donnant une conférence de presse sur le site du sommet mondial sur le climat à Bakou le 20 novembre, à deux jours de sa clôture, les organisations, a priori non convaincues du bien-fondé du projet autoroutier, ont accusé sans détours l'institution de Bretton Woods de fermer les yeux sur la gravité des projets en cours sur le sol malgache. Un deuxième communiqué émis, après celui du 10 juillet, évoqué plus haut, s'appesantit sur ce point.

En juin 2024, le FMI a en effet annoncé deux programmes de financement pour Madagascar : la facilité élargie de crédit (FEC) de 337 millions de dollars et la facilité de résilience et de

durabilité (FRD) de 321 millions de dollars. Cette dernière est spécifiquement destinée à renforcer la capacité du pays à faire face au changement climatique, notamment en ce qui concerne le renforcement de la protection des forêts et de la biodiversité.

Selon les écologistes signataires du communiqué, les conditionnalités attachées à ce financement sont jugées extrêmement faibles, car elles ignorent le projet d'autoroute. Une réévaluation d'urgence des conditions de ce financement a été alors exigée. « Si nous nous tournons vers le FMI, c'est parce que nos raiamandreny dans ce pays ne nous écoutent pas », a dit Ndrantomahefa Razakamanarina, lors de la réunion du 22 novembre à Antananarivo.

Cet expert en plaidoyer et président de l'Alliance Voahary Gasy – une plateforme des organisations de la société civile œuvrant pour l'instauration de la bonne gouvernance environnementale à Madagascar, parmi les plus influentes des signataires des communiqués du 10 juillet et du 20 novembre – a aussi proposé la création d'un espace de dialogue public-privé-population-société civile, pour servir de cadre de concertation pour les grands projets à réaliser au pays, afin de faire dissiper les doutes. « Si ce dialogue existe, l'autoroute ne devrait pas être une route de discorde mais de concorde », a-t-il insisté.

L'idée largement partagée par les participants a aussi convaincu le gouvernement. « La position du ministère ne bouge pas. On est là dans un esprit de transparence et d'ouverture. Soyez rassurés qu'il y aura une continuité ! On peut toujours se regrouper comme ça », a déclaré Fontaine pour terminer son allocution à la fin du dialogue à Antananarivo, sans manquer de signaler les nombreuses erreurs d'appréciation, quant au rapport du gouvernement avec les bailleurs.

Jouer la carte de la transparence

L'Etat malgache se doit désormais de jouer la transparence totale sur la poursuite de la construction de l'autoroute. Une grande concertation avec la société civile et d'autres parties prenantes est envisagée, en novembre 2025, à deux mois de l'achèvement de la tranche ferme, afin de déterminer le tracé des tranches conditionnelles 2 et 3 du projet.

Deux alternatives pour contourner la traversée du CAZ existent bel et bien. La validation commune de l'une d'elles conditionnera la réalisation de l'étude d'impact environnemental et

social, une étape cruciale en vue de l'obtention du permis environnemental sans lequel le démarrage effectif des travaux sera impossible. L'effectivité d'une évaluation environnementale et sociale stratégique, bien avant le projet, est également sur les lèvres.

En attendant, le financement nécessaire est d'ores et déjà en cours d'étude au niveau du gouvernement. De leur côté aussi, les organisations de la société civile gardent toujours un œil attentif sur ce qui se passe sur le terrain. En décembre, elles ont mené une enquête indépendante sur le long du tracé remblayé ou déblayé, afin de collecter in situ des informations sur la situation vécue par la population riveraine par rapport à l'exécution du projet.



Indri indri, l'une des trois espèces de lémuriers, dont la conservation est l'objet du Lemur4CAZ Project financé par l'Union européenne dans le corridor Ankeniheny-Zahamena, à Madagascar. Image de Inaki Relanzon – Jonah Ratsimbazafy via Flickr (CC BY-NC-ND 2.0).



Haika Kimaro (Tanzania) ; Tanzania: Mangrove conservation brings new income for Msimbati villagers ; Farm Radio FM, December 18, 2024.

Tag : -.

To access the article : <https://wire.farmradio.fm/farmer-stories/tanzania-mangrove-conservation-brings-new-income-for-msimbati-villagers/>

In the small coastal village of Msimbati, nestled along Tanzania's Indian Ocean shores, an unlikely partnership is flourishing between the community and nature: beekeeping in the mangrove forests.

Mangroves play a critical role in Msimbati's ecosystem, protecting coastlines from erosion and providing a habitat for marine life. In recent years, villagers have discovered that these mangroves can also support sustainable livelihoods, such as honey production. By keeping bees within the mangrove forests, they are creating an alternative income source while protecting their environment.

The mangroves provide a unique floral source that contributes to the production of mangrove honey, which can be marketed as a specialty product with a higher value. Honey production, processing, and sale provide income to local families. By adding value through the production of honey by-products such as beeswax candles, and cosmetics, communities can further enhance their income. As beekeeping becomes a more profitable and sustainable livelihood, it reduces the need for unsustainable practices like cutting mangroves for firewood or charcoal. This shift helps in the long-term conservation of the mangrove ecosystem, as fewer resources are extracted destructively.

Villagers in Msimbati began exploring beekeeping as a means to earn income after mangrove logging had depleted fish stocks and left coastal areas vulnerable to flooding. They learned that

mangrove trees like *Avicennia* and *Rhizophora* provide rich nectar sources, allowing bees to thrive and produce honey unique to the area.

One of the first to embrace beekeeping was Mustafa Issa, a former fisherman. He recalls, “People were cutting mangroves for timber, and we noticed a decline in fish.” Mr Issa adds, “Experts showed us that the loss of mangroves affected fish populations. They taught us that beekeeping could save the mangroves and also provide income.”

Now, instead of cutting trees, villagers tend beehives and protect the mangroves that sustain them. Beekeeping has brought significant economic benefits. Mr. Issa says that while he used to earn around 8,000 shillings (\$2.90 US) per bundle of mangrove timber, he now makes 10,000 shillings (\$ 3.60 US) per liter of honey.

On average, he earns 400,000 shillings (\$147 US) monthly from honey. He shares, “I earn more from honey than I did from fishing.” He harvests between 40 to 50 liters of honey every six weeks.

Villagers have set up local rules to protect the mangroves, and community leaders like Issa Nampalanguka, the village chairman, work with organizations such as the Indian Ocean Conservation Alliance to raise awareness and replant mangroves. To date, they have planted over 3,000 new mangrove trees and continue educating residents on the importance of conservation.

Beekeeping is an environmentally-friendly practice that aligns with conservation goals. It requires minimal land use and does not harm the mangroves, making it a sustainable livelihood option for communities engaged in conservation efforts. In many communities, beekeeping is particularly accessible to women, giving them an opportunity to participate in income-generating activities. This contributes to improved livelihoods for households and promotes gender equality.

For some residents, like Fatuma Khamisi, beekeeping has improved family nutrition and daily life. She says, “My children can now have tea before school, which I couldn’t afford before.” she says.

Having previously sold fish, Mrs. Khamisi now supplements her income with honey sales, allowing her to afford essentials for her family.

The partnership between Msimbati residents and environmental organizations is yielding broader ecological benefits. Boniphace Michael from the Indian Ocean Conservation Alliance explains that mangrove conservation directly impacts other ecosystems, such as coral reefs. He says, “When one ecosystem is harmed, others suffer.”

This shift in Msimbati has inspired coastal communities across southern Tanzania, who are now following similar conservation and sustainable livelihood strategies. By embracing beekeeping, eco-tourism, and sustainable fishing, they demonstrate how protecting the environment can go hand-in-hand with economic growth.



Adrienne Engono (Cameroun) ; Inondations de 2012 à l'Extrême-Nord: 12 ans de silence et le poids des promesses envolées à Guirvidig et Simatou ; Sciences Watch Infos, 19 décembre 2024.

Tag : Banque mondiale, IDA.

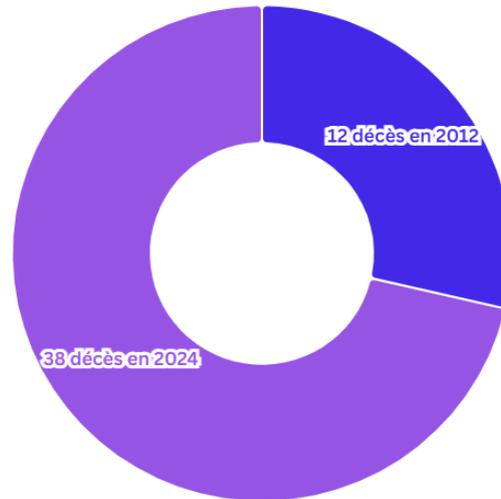
Pour accéder à l'article : <https://www.scienceswatchinfos.net/p/inondations-de-2012-a-l-extreme-nord-12-ans-de-silence-et-le-poids-des-promesses-envolees-a-guirvidig-et-simatou>

Douze années d'attente d'habitations, des canalisations, des moyens de compensation des pertes et dommages, entre autres. Ces promesses non-réalisées du Président de la République plonge les populations dans un mythe de Sisyphe, contraintes à un éternel recommencement à chaque montée des eaux. Qui a fait quoi ?



Comme la modeste ville de Bethléem, en Judée, qui avait accueilli le sauveur, il y a plus 2000 ans, la petite localité de Guirvidig, dans le département du Mayo Danay à l'Extrême-Nord du Cameroun, a eu le privilège d'accueillir le président de la République, Paul Biya le 20 septembre 2012. Près de 3000 sinistrés y étaient spontanément recasés dans les camps de Farahoulou et de Gagraye suites aux inondations qui avaient réduit à zéro, leurs efforts de plusieurs années. Première grande manifestation des changements climatiques au Cameroun, ces inondations avaient fait plus d'une dizaine de morts dans le septentrion, des sources officielles.

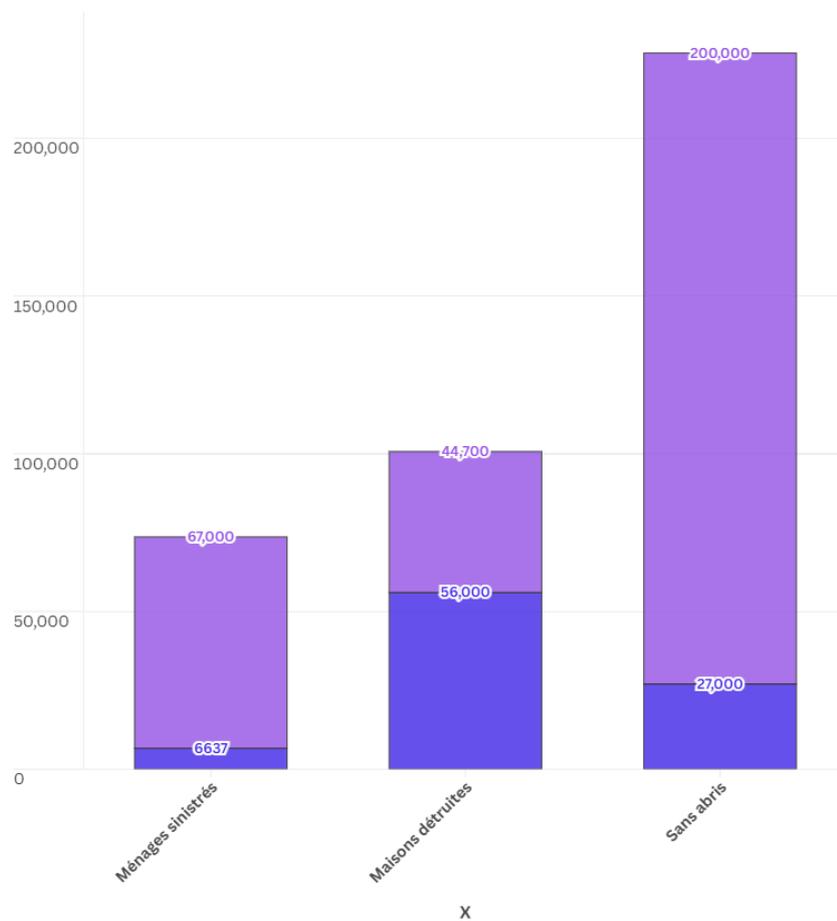
Comparaison des décès entre 2012 et 2024



Source: OCHA, Ministère de la Communication

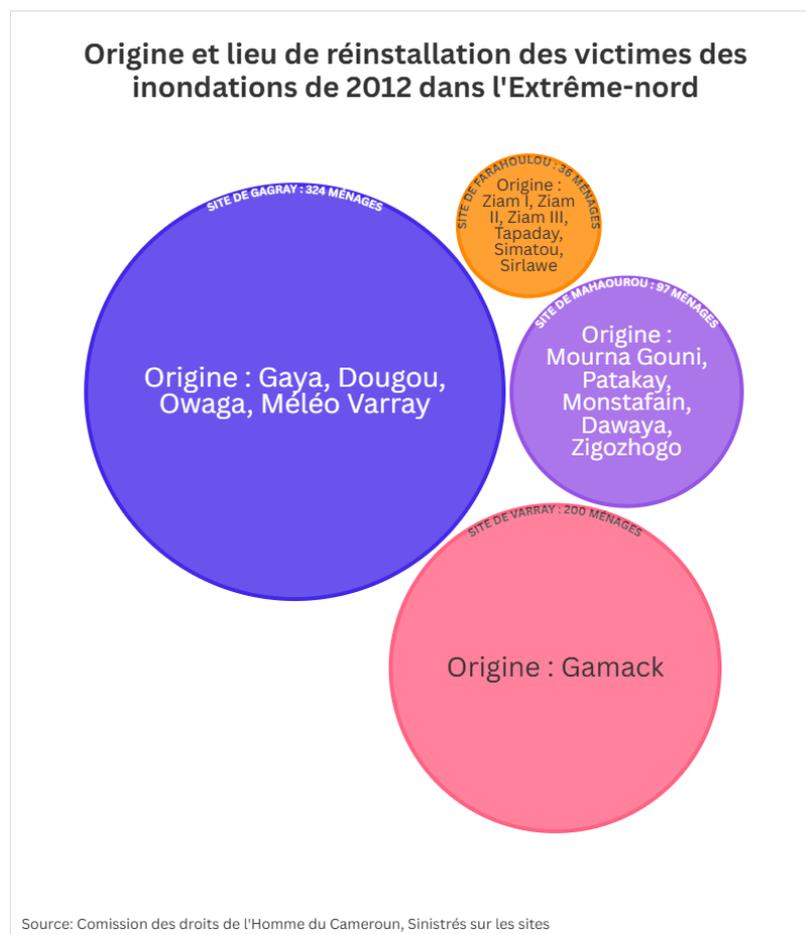
Comparaison des pertes causées par les inondations dans le Grand Nord entre 2012 et 2024

■ 2012 ■ 2024



Source : OCHA

« Ma présence ici se justifie également par ma volonté de vous confirmer que le Gouvernement est derrière vous et sera avec vous. Au terme de ma visite dans le septentrion, je voudrais vous dire combien j'ai été touché par la gentillesse et la chaleur de votre accueil malgré la douleur. (...) Les épreuves auxquelles vous êtes confrontés depuis quelque temps sont pénibles et même parfois tragiques ; je salue ici la dignité et le courage dont vous faites preuve en ces moments difficiles. M'adressant particulièrement à ceux qui ont perdu un être cher au cours de ces tristes événements, je les prie de croire à ma sincère compassion et d'accepter mes condoléances les plus attristées auxquelles je joins celles du peuple camerounais tout entier. C'est bien évidemment avec une profonde émotion que j'ai appris le malheur qui s'est abattu sur plusieurs localités de vos régions, entraînant d'importants dégâts de toute nature », avait déclaré, épris de compassion, le président de la République dans son discours.

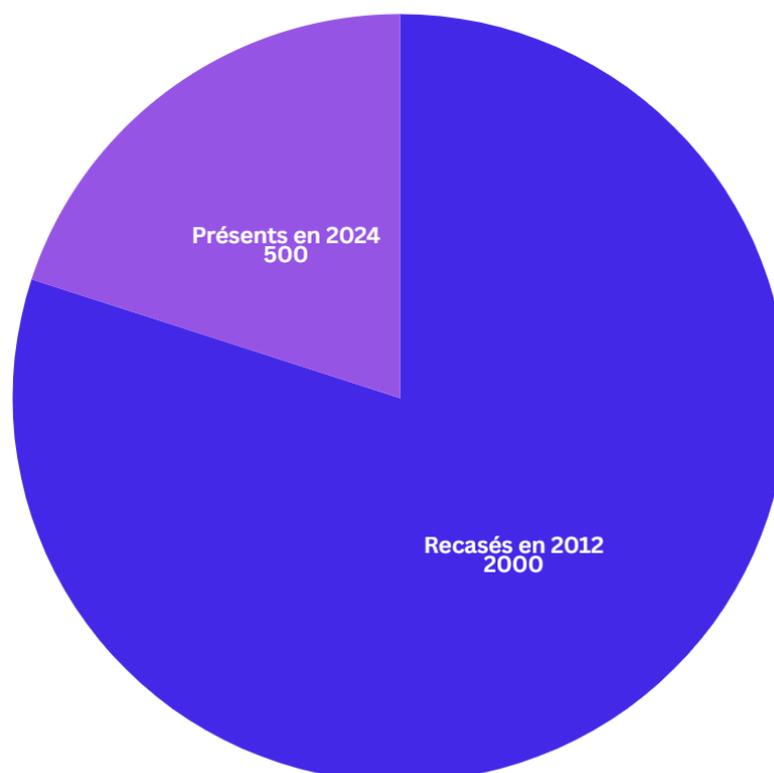


Des promesses... rien n'a été fait

Des événements dont se souvient, M. SARKE. Il est le chef de la communauté à Farahoulou par Guirvidig, et le doyen des trente-une familles encore installées, sur les quelque 2000 ménages, selon ses dires, recasées sur le site suite aux inondations de 2012. « Paul Biya était venu jusqu'ici en 2012. Son avion avait atterri ici, il est venu nous consoler parce que nous avons perdu nos biens mais aussi, nos frères et sœurs suites aux inondations », rappelle ce fils Toupouri que nous avons rencontré à Guirvidig le 28 novembre dernier.

Un village qui porte encore les séquelles des inondations avec des flaques d'eau ça et là même si les populations reprennent progressivement leurs activités quotidiennes. Rattrapé par le poids de l'âge, le vieil homme, ses frères et fils se remémorent encore ceux qui les ont quittés cette année-là ; ils citent leurs noms avec beaucoup de chagrin. Un chagrin qui s'intensifie à l'idée de savoir que les réalisations promises par le chef de l'Etat n'ont jusqu'ici pas été

Comparaison entre le nombre de personnes réinstallées en 2012 à Guirvidig et le nombre de personnes présentes sur le site en 2024



Source: Chef traditionnel du site de Guirvidig



M. Sarke, le chef de la communauté à Farahoulou par Guirvidig © Leocadia Bongben Jisi

« Quand Paul Biya est venu, la première promesse qu'il nous a faite était de faire des canalisations pour limiter les inondations par le drainage des eaux ; rien n'a été fait. Nous avons deux forages ici, un est en panne. On demande à ses représentants (le sous-préfet), rien n'est fait. Le président nous a promis un centre de santé ici, et une école, nous attendons toujours.

Les autres sont repartis sur l'ancien site . Moi, je suis déjà âgé, je n'ai pas trouvé bon d'y repartir pour tout recommencer à zéro. J'avais tout perdu, les canards, les champs, les récoltes, ma maison, etc. », renseigne M. SARKE. Comme les autres occupants de l'espace, il a été doté de 800 m2, environ. « Seules les bornes pour délimiter nos terrains ont été implantées », dit-il.

Des flots plus puissants

L'année 2024 n'a pas été de tout repos pour M. Sarke et les siens. Les inondations ont encore perturbé leur quotidien. Bien que n'ayant causé aucune perte en vie humaine, l'eau a presque tout pris à ces dignes fils du Cameroun qui parfois pensent qu'ils sont des bannis de la mère-

patrie. « Certains parmi nous se battent déjà pour fonder des familles mais à cause des inondations, nous perdons tout pour recommencer à chaque fois. Ça nous épuise. Dans l'inondation de 2024, par exemple, j'ai perdu neuf chèvres, l'eau nous ramène toujours à zéro. Nous avons fui notre premier village pour ici, où irions-nous encore recommencer la vie ? », s'interroge un jeune de Guirvidig, lui aussi rencontré sur le site de recasement offert par l'Etat du Cameroun en 2012.



Abri aménagé par un jeune de Guirvidig pour permettre la ponte des canards © Adrienne Engono

Malgré leur ingéniosité, à cause du manque de moyens adéquats pour construire des barrières solides, les flots anéantissent tous leurs efforts. « Nous essayons de lutter contre les inondations en construisant des digues de protection en terre mais parfois ça ne tient pas parce que l'eau vient avec une grande puissance », indique le jeune.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets

A une vingtaine de kilomètres de Guirvidig, nous avons rencontré DJONDANDI GOURANDI et ses voisins au village Simatou sinistré. Simatou Sinistré, est un village de l'arrondissement de Maga dérivé de SI= Sirata MA= Massa Tou= Toupouri- les trois tribus amenées par SEMRY pour

cultiver le riz. Ils font partie des victimes des inondations de 2012 qui reviennent de Farahoulou, le site de réinstallation de Guirvidig.

Ici, des populations aussi déportées à Guirvidig, sont revenues sur leurs traces après avoir attendu en vain, la réalisation des promesses présidentielles. « Nous sommes revenus ici il y a quelques années parce qu'il était difficile de survivre. Loin des terres cultivables et de la SEMRY qui nous fait quitter nos villages pour ici. Nous nous sommes dit qu'il était mieux de revenir nous battre contre les eaux au lieu de mourir de faim », explique l'homme de 86 ans père de 52 enfants. Convaincus de ce que la canalisation des eaux réduirait considérablement les dégâts causés par les inondations. « Nous demandons au gouvernement de nous construire des caniveaux pour que nous puissions tenir pendant la montée des eaux », souhaite-t-il.

Des femmes, obligée d'ignorer la loi, pour jouer leur rôle

Dans la communauté de Guirvidig, l'apport des femmes reste incontournable. « Je me bats seulement. Je n'ai pas de champ ; c'est grâce à mes deux femmes que je vis. Elles vont couper du bois qu'elles vendent pour assurer notre survie, ce sont elles qui nous nourrissent. En cas de maladie, bien que le centre de santé promis n'existe toujours pas toujours, nous nous rendons dans celui qui est à une distance d'ici », étaye M. SARKE. Dans sa cour, quelques canards et poulets vont et viennent. Grâce à ses femmes et des organisations non gouvernementales (ONG), la population de la basse-cour se reconstitue petit à petit. Pour combien de temps existera-t-elle encore ?



Dame KONDI, veuve depuis quelques années à Guirvidig ©Romulus KUESSIE

Dame KONDI, veuve depuis quelques années se livre, elle aussi, à ses risques et périls, à la dangereuse activité de coupe et de vente de bois « Je rencontre des difficultés avec les agents du ministère des Forêts ; lorsqu'ils m'arrêtent avec le bois que je coupe frauduleusement pour ma survie, ils me maintiennent assise pendant toute la journée, sous les intempéries, malgré mon âge, ils arrachent ma machette et le bois que j'ai coupé. Ils me libèrent et ce jour-là, il n'y aura pas à manger pour ma famille. Le lendemain, je prends encore le risque parce que je n'ai pas le choix, n'ayant pas autre chose qui puisse m'aider à nourrir ma famille. Cette fois-là, si je réussis à tromper leur vigilance, tant mieux, s'ils m'arrêtent encore, tant pis. Je sais que je suis en tort mais que puis-je faire d'autre, je n'ai pas où faire des champs. Nous n'avons pas de terres même pour faire des champs à proximité de nos maisons », se lamente veuve KONDI.

Des commissions de recensement se succèdent chaque année. Elles interrogent les habitants de Guirvidig ; seulement, aucune suite « ni l'argent, ni les maisons, encore moins les moyens pour notre réinsertion, nous n'obtenons. Nous souhaitons avoir la réalisation des promesses ; les logements, l'argent, le bétail...Mes enfants vont à l'école grâce aux petites activités que je mène ; la blanchisserie ; la petite agriculture (sans terres cultivables) mais comparés à ce que je gagnais là où j'étais établi avant les inondations de 2012, c'est très insuffisant », déclare un

autre chef de famille. « Nous attendons que les promesses soient réalisées. Nous allons régulièrement chez le sous-préfet pour qu'il transmette nos doléances », soutient M. SARKE. Les jeunes de la communauté suivent une scolarité intermittente. Beaucoup d'entre nous manquent des moyens pour les fournitures et les frais de scolarité. Nos parents ont tout perdu à cause des inondations.



Prévention... et réaction

Selon le sous-préfet de l'arrondissement de Maga, le gouvernement déploie les moyens pour prévenir les dégâts, et aussi pour assister les populations pendant les catastrophes. « Nous suivons les informations des organisations en charge de la météorologie que nous disséminons par le canal des chefs traditionnels ; ceux-ci sensibilisent leurs sujets », a expliqué M. SEDE, dans un entretien accordé à notre équipe. Nouvellement nommé à ce poste, il n'était pas présent à l'époque des inondations de 2012 et ne peut rien en dire. Mais en 2024, le chef de terre loue la mobilisation des autorités centrales du pays, qui a permis de gérer efficacement les urgences auxquelles faisaient face les populations. Ce qui a épargné Maga des conséquences sanitaires telles que le redoutable choléra et même la famine. « Il y a le projet VIVA Logone»



M. SEDE, Sous-préfet de l'arrondissement de Maga ©Adrienne Engono

Reconnaissant que l'arrondissement de Maga, comme le département du Mayo Danay, est une cuvette qui encaisse les eaux du fleuve Logone, de la digue de Maga et du Tchad, entre autres.

La mairie de Maga a aussi apporté son appui aux sinistrés par la distribution des sacs vides que les populations ont bourrés de terre pour construire des digues de protection. Sauf qu'à Guirvidig, comme à Simatou, ces sacs sont presque inexistantes. D'où leurs cris au respect des « hautes instructions du chef de l'Etat ».

Les promesse de Paul Biya datent de 2012



L'arrivée de Paul Biya à Guirvidig en 2012

En 2024: qu'est-ce qui a été réellement été débloqué ? pourquoi ? qui a réceptionné quoi ? quand ? qu'en est-il ? Des interrogations restées parfois sans réponses, noyées dans l'opacité qui entoure ce dossier.

La digue-route illusoire ?

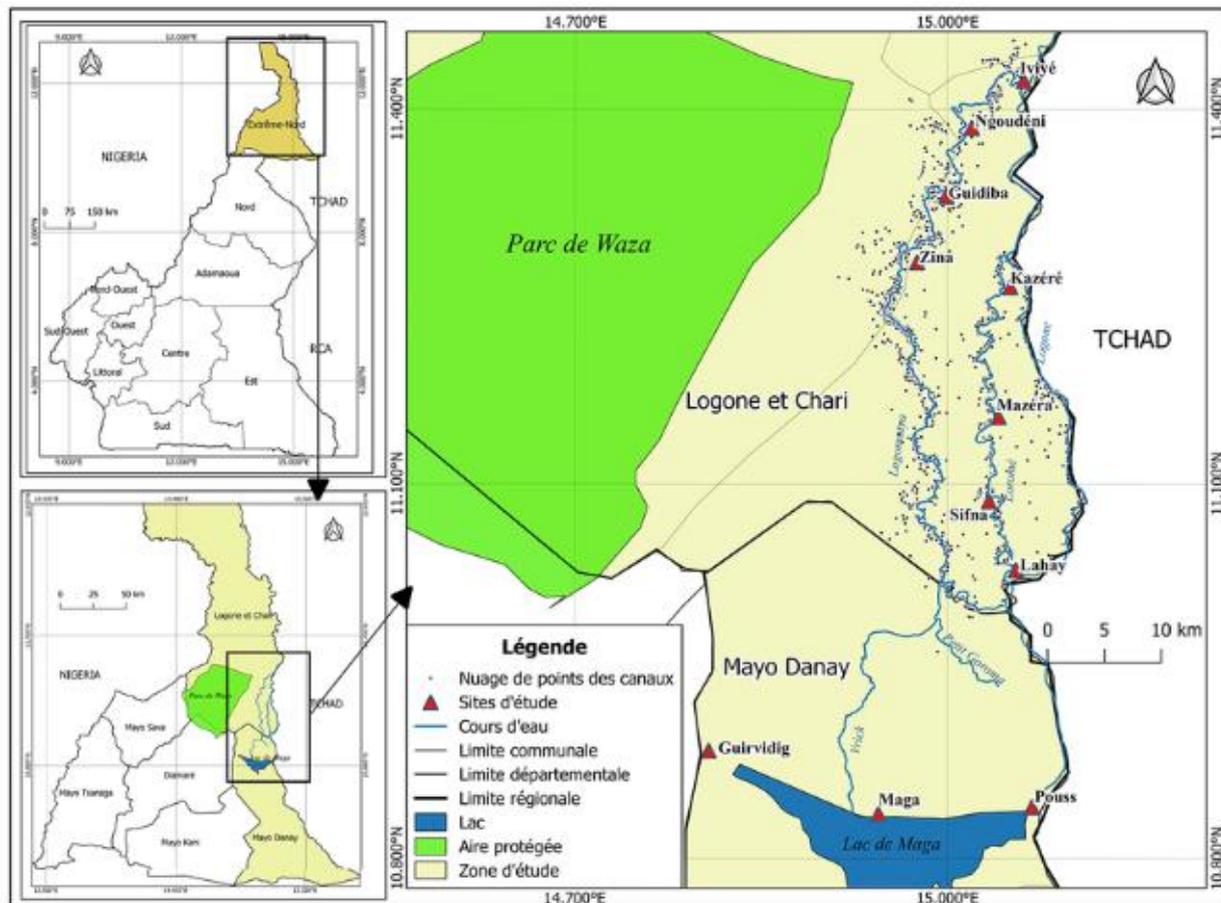
La construction de la digue-route Kousseri-Yagoua est l'une des prescriptions faites par le Président Paul Biya lors de sa visite du 20 septembre 2012 à Guirvidig. « J'ai également prescrit des mesures à court et à moyen terme comportant notamment la construction d'une digue-route de 330 km, allant de Gobo jusqu'à Kousseri », avait-t-il annoncé. Une étude de faisabilité de l'ouvrage financée à hauteur de 1 milliard Fcfa par l'Etat et pilotée par le ministère de l'Economie, de la Planification et l'Aménagement du territoire (MINEPAT), avait chiffré à 1000 milliards Fcfa le coût des travaux. Mais jusqu'en décembre 2024 (12 ans plus tard), la construction qui devait traverser 60 villages sur 15 mètres de large, pour résorber le problème des inondations dans la région reste attendue. «»

Aboukar Mahamat est un expert des zones humides et coordinateur national de l'ONG Alliance citoyenne pour le Développement et l'Education à l'environnement (ACEEN). Basé dans la région de l'Extrême-nord, il a assisté à toutes les sessions de consultation des communautés dans le cadre de cette étude menée conjointement par un consortium de cabinets d'étude tunisien et camerounais. Pour la mise en œuvre de la digue-route à la suite des dégâts de 2012. L'idée était loin d'être réaliste selon lui « J'avais fait savoir à l'équipe chargée d'accueillir le Président Paul Biya en 2012 que l'idée de digue-route renvoie à quelqu'un qui fait bouillir ses graines avant de les semer. C'est quelque chose qui ne donnera rien. D'abord en termes d'entretien. De Maga à Guirvidig ça fait 24 KM, on a déjà du mal à entretenir cette portion ; comment va-t-on parvenir à entretenir 330 KM ? », se demande-t-il.



Section renforcée du Barrage de Maga © Odilia Hebga, Banque mondiale

Il se souvient que l'équipe déployée pour la consultation des communautés dans les différents villages s'était heurtée à chaque fois à la même question « La question qui revenait dans presque tous les villages était de savoir quel est le tracé de la digue-route et ses caractéristiques spécifiques. Les gens avaient du mal à y répondre. C'est là que j'ai compris qu'il y avait véritablement une sorte d'arnaque. On se rendait bien compte qu'on vendait du rêve aux communautés.» précise Aboukar Mahamat qui rappelle d'ailleurs que le projet de digue-route est une entorse à la convention sur les zones humides d'importance internationale ratifiée par le Cameroun et le Tchad en 2006. Chacun des pays a inscrit sa portion du logone sur la liste des zones humides d'importance internationale. « Cet acte oblige les deux pays à préserver son intégrité et aussi toutes ses valeurs. Vouloir mettre une digue-route implique de modifier totalement le régime de l'hydrologie; ce qui est contraire aux conventions qui ont été signées. » souligne notre interlocuteur, qui ajoute que le projet était d'autant plus irréaliste parce qu'il ne prenait pas en compte la transformation géographique spectaculaire du fleuve Logone « car vous trouvez à certains endroits qu'il est totalement dans le territoire tchadien ».



La plaine du Logone, Relevés GPS, Images Google Earth 2019 ©Bruno K. Labara, 2020

S'il y a d'autres aspects qui n'ont pas été pris en compte en amont de ce projet de digue-route, ils sont d'ordre environnemental. C'est du moins l'avis de Joseph Junior Nyanda, un expert en gestion des risques et catastrophes qui se trouvait dans la région de l'Extrême-nord en 2012 et a suivi de près la gestion de ces inondations. « L'idée d'une digue-route n'est pas du tout adaptée. On ne fait pas face au problème en luttant contre la nature, mais en s'adaptant parce que cela ne va pas changer. Au lieu de construire cette digue route, il fallait plutôt créer des voies qui permettent à l'eau de circuler et régénérer les sols rendus imperméables par la mauvaise exploitation de l'homme. La régénération de ces sols va réguler d'elle-même le problème d'inondation dans la zone. », explique-t-il avant de remettre en question la gestion de l'idée « Les experts n'avaient pas le background nécessaire pour gérer ce genre de projet et dans la précipitation due aux défis qui se présentaient, ils n'ont pas fait une évaluation stratégique sur toute la région de l'Extrême-nord en prenant en compte des solutions du génie civil, des solutions naturelles, des solutions environnementales et sociales. Voyez par exemple

au Tchad : Les ouvrages réalisés pour endiguer le phénomène dans son périmètre ont permis de le résoudre.», développe Joseph Junior Nyanda.



Un riziculteur de la région de l'Extrême-Nord ©Odilia Hebga/World Bank

Une observation que partage entièrement Aboukar Mahamat « Le projet n'a pas pris en compte la spécificité de la population. Ce sont des peuples de l'eau en réalité. Les gens continuent à y rester et à migrer vers la plaine du Logone parce ce que ce qu'ils gagnent est mille fois plus élevé que ce qu'ils perdent même en année de pluviométrie excédentaire. Le pâturage, les poissons et lorsque les eaux se retirent en saison sèche, il y a une importante production de riz. » rappelle Mahamat. Il reste convaincu que l'annonce de la réalisation de la digue-route avait été faite sans véritable étude préalable « Au bailleur de fonds qui va mobiliser 1000 milliards pour transformer négativement un écosystème dans le bassin du Lac Tchad, c'était quelque chose d'impossible même à l'annonce, du point de vue de la faisabilité. Il n'y a pas eu de tels projets dans une zone humide tropicale à travers le monde. », estime-t-il, non sans rappeler qu'il avait fait savoir à l'équipe chargée d'accueillir le Président Paul Biya en 2012 que la digue-route n'était pas une option valable « mais ils étaient figés sur leur projet de digue-route parce que derrière, il y avait de gros intérêts en jeu. », se souvient Mahamat.

Il est convaincu qu'il fallait « discuter avec les acteurs clefs et les experts qui connaissent bien la zone pour trouver la meilleure option permettant à ce peuple qui vit des ressources en eau de ne pas être affecté en cas d'inondation excédentaire. », propose-t-il. 1 milliard FCFA a déjà été utilisé pour des consultations en vue de ce projet sans suite. Le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire de la région de l'Extrême-nord, publié en avril 2024 par le MINEPAT, projette la fin des travaux de cette digue-route à l'an 2035 avec l'avancement des travaux de 20% d'ici à 2027. Cependant, le mystère reste entier sur les exécutants et les bailleurs dans le cadre de cette projection.

Fonds de soutien aux catastrophes naturelles

Conformément aux instructions du président en 2012, un Fonds de soutien aux catastrophes naturelles devait être créé au sein du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation pour les personnes touchées par des catastrophes naturelles.

Ce fonds semble inexistant dans ce département ministériel, aujourd'hui, ministère de l'Administration territoriale (MINAT), et des sources proches semblent ignorer l'existence d'un tel fonds et se disent que cette entité pourrait exister sous une appellation différente.

En tant qu'élite du Nord, GUIBAI GUITAMA pense que c'est un manque d'argent, mais il y a aussi une absence de volonté politique car ailleurs, il y a des projets qui se font. « Les 1 000 milliards FCFA nécessaires à la construction de la digue routière pourront être segmentés en parcelles », va-t-il préciser.

Selon lui, la construction d'une digue de 330 km de long pour l'agriculture, la pêche et la mobilité des populations, pourrait stopper les inondations récurrentes, perturbant la population. "Nous souhaitons que les promesses puissent être tenues pour le bien de la population, et même du Cameroun, car chaque initiative de développement, chaque projet économique profite à tous les Camerounais. L'argent que nous envoyons régulièrement aux victimes des inondations peut être utilisé pour quelque chose de plus fascinant", pense Guibaï.

PULCI : pour l'anticipation des dégâts d'autres inondations

Le Projet d'urgence pour la lutte contre les inondations (PULCI) a vu le jour en 2012 ; suite aux inondations dans l'Extrême-Nord, il a été prédit qu'une rupture de barrage pourrait provoquer des inondations sur environ 150 km² et mettrait en danger 120 000 habitants. Les pluies, et les inondations qui les ont accompagnées, ont causé des dégâts importants aux infrastructures d'irrigation de la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY), détruisant plus de 25 kilomètres de digue du Logone. Environ 60 000 personnes ont été touchées, dont 1 222 familles dans l'arrondissement de Maga et 9 025 familles dans le de Logone et le Chari.

Le Président Biya a visité le site des inondations et, dans son discours du 20 septembre 2012, a ordonné, entre autres : « la réhabilitation des barrages de Maga et Lagdo et une évaluation du coût de la destruction des maisons, des écoles, des routes et autres infrastructures, en vue de leur réhabilitation immédiate ou de leur reconstruction sans délai ».

Dans ce contexte, le Projet d'urgence pour la lutte contre les inondations a été mis en place par le gouvernement camerounais à travers le ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire pour apporter une solution durable aux problèmes causés par les inondations dans la vallée du Logone.

Le projet, financé par la Banque mondiale à hauteur de 108 millions de dollars (56 milliards FCFA) à travers l'Association internationale de développement (IDA), avait pour mission de réhabiliter la digue de Maga de 27 km, la digue du Logone de 70 km de long et 7 500 hectares de SEMRY, zone de culture du riz. Il était prévu de doter la zone d'intervention et l'ensemble du bassin versant du Logone d'équipements hydrométéorologiques.

Sur le site Internet de la Banque mondiale, en 2020, on trouve un article intitulé « Gestion des inondations dans l'Extrême-Nord du Cameroun : avec la réhabilitation de la digue du Logone et du barrage de Maga, les familles locales n'ont plus peur des fortes pluies ».

Le bilan à la fin du projet indique que le PULCI a été réalisé entre 2014 et 2020. « Il a restauré 27 kilomètres du barrage de Maga, 70 kilomètres (km) de la digue du Logone et 7 500 hectares de systèmes d'irrigation. De plus, des activités de formation et de création d'emplois ont été

proposées par le projet. Environ 103 000 personnes, dont 30 % de femmes, et huit groupes d'usagers de l'eau ont directement bénéficié du projet », indique le rapport publié le 10 novembre 2020.

Pourtant, douze ans plus tard, la même population a été réveillée par des inondations en 2024, même avec les équipements hydrauliques en place. Qu'est-ce qui aurait pu mal se passer ?

La population des villages Maga-47 espérait que le projet poserait les bases de la construction de la digue-route et construirait des maisons avec des matériaux définitifs, et elle a continué à exprimer sa déception lorsque le PULCI a pris fin.

"Après les inondations, PULCI s'est terminé sans aucun impact réel, sans abri pour les personnes touchées par les inondations", a déclaré Ayang Hamadou, une élite de Maga.

DJONDANDI GOURANDI, chef de Simatou, affirme que le gros problème réside dans la canalisation de l'eau. « S'il y a une bonne canalisation de l'eau pour qu'elle s'écoule sans problème, cela pourrait réduire les inondations dans cette zone où se trouvent leurs fermes. »

Une solution durable serait l'aménagement du territoire et la canalisation de l'eau vers le bassin du lac Tchad. Les eaux de Maga proviennent de la République Centrafricaine et de la région de l'Adamaoua. Le gouvernement du Cameroun, sur la base de ce qu'il considère comme les principales réalisations, les leçons apprises et les éléments de capitalisation du Projet d'urgence pour la lutte contre les inondations, prévoyait de réhabiliter les zones restantes.



DJONDANDI GOURANDI, Chef de Simatou

Pour atteindre cet objectif de développement en termes d'amélioration des services d'irrigation, de production et de commercialisation du riz dans les périmètres irrigués de la Vallée du Logone, le gouvernement a mis en place un nouveau projet dénommé Projet d'aménagement et de valorisation des investissements de la vallée du Logone (VIVA-Logone), qui vise à poursuivre, élargir et pérenniser les acquis du PULCI.

Fruit de la coopération Cameroun-Banque mondiale, le projet VIVA-Logone est en cours depuis novembre 2022, sur la période prévisionnelle de sept ans, pour un montant total de 124 milliards de FCFA. Il vise à fournir des infrastructures et des services durables d'irrigation et de drainage, et à améliorer la productivité et la production agricoles dans la vallée du Logone.

Le projet est structuré autour de quatre composantes : amélioration des infrastructures et de la gestion de l'eau, services d'appui à la production agricole, renforcement et mise en œuvre institutionnels ; et intervention d'urgence conditionnelle. Concrètement sur le terrain, Viva Logone dispose d'un bâtiment construit à Maga, dont les activités effectives devraient démarrer en janvier 2025, selon la cellule de communication du projet.

Ayang Hamadou, comme certains à Maga, s'inquiète de l'échec du projet, sachant que c'est la même équipe qui a réalisé le projet PULCI qui gère Viva Logone. Il doute de la sincérité du projet qui, selon lui, pourrait pourtant favoriser le développement de la région.

Construction de maisons

Les victimes des inondations de 2012 ne disposent pas à ce jour de logements conformément aux instructions du président Biya pour « une évaluation du coût de la destruction des maisons, des écoles, des routes et autres infrastructures, du réseau routier et autres infrastructures, en vue de leur réhabilitation immédiate ou leur reconstruction sans délai.

Le site destiné à reloger les victimes des inondations de 2012 compte à peine 31 familles ; le reste est retourné vers les zones inondées où ils ont des fermes comme les habitants de Simatou.

Les informations selon lesquelles PULCI aurait construit 3 639 logements confortables pour 719 familles contre un objectif initial de 4 250 ne semblent donc pas vraies.

LAOUMAYE MERHOYE, l'ancien directeur du PULCI, dans une conversation WhatsApp, a déclaré que l'auteur de l'article pouvait indiquer où les sources de l'article avaient été obtenues.

Il a souligné : « Les activités du PULCI, quant à elles, sont financées par la Banque mondiale- réhabilitation de 70 km de digue de protection du fleuve Logone de Bidim à Mourla, réhabilitation de 27 km du barrage du lac Maga, réhabilitation de 7500 ha de périmètres irrigués de Semry et renforcement des périmètres irrigués du réseau hydrométéorologique. »

« La réinstallation est une condition préalable que le gouvernement camerounais doit remplir avant que le projet puisse être mis en œuvre. », a-t-il encore indiqué. Il a ajouté que les maisons sont financées par le budget d'investissement public (BIP) du gouvernement et payées par le MINEPAT. Le MINEPAT au niveau duquel, nous avons été priés de nous rapprocher du PULCI. Décidément ! Un autre rapport indiquait que les victimes des inondations devaient obtenir 200 maisons, mais il n'est pas clair si les victimes ont finalement obtenu ces maisons.

Toutefois, ceux qui ont bénéficié d'un logement sont des personnes touchées par la réhabilitation du barrage et de la digue. La construction des cabanes est en partie confiée en contrat de gré à gré à SOTCOCOG, une entreprise tchadienne qui dispose des ressources appropriées pour ce type d'activité.

Le Reporter EXPRESS

Naima Cherii (Maroc) ; Pêche pélagique : «Il faut plus qu'un mois et demi ou deux mois de repos biologique» ; Le Reporter l'Express, 20 décembre 2024.

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://lereporterexpress.ma/2024/12/20/peche-pelagique-il-faut-plus-quun-mois-et-demi-ou-deux-mois-de-repos-biologique/>



Pour faire face à une baisse des poissons pélagiques dans les pêcheries du sud, les bateaux seront contraints de rester à quai, à compter du début de janvier 2024. Des observateurs confient à Le Reporter que la situation des ressources est très inquiétante et qu'il en faut un peu plus pour arrêter l'hémorragie.

Ils ne peuvent pas prendre le large. A compter du 1er janvier 2024, les pêcheurs des bateaux pélagiques ne seront pas autorisés à pêcher dans les pêcheries du sud. Une interdiction qui découle d'une décision récemment prise par la secrétaire d'État chargée de la Pêche maritime, Zakia Driouich dans un souci de préservation du poisson pélagique, en particulier la sardine.

Cette décision ministérielle concerne trois zones de pêche le long du littoral national. La première s'étend de la région allant de «Taghnage» jusqu'au «Cap Boujdour» pour une période de repos biologique de 45 jours, à partir du 1er janvier jusqu'au 15 février prochain.

L'arrêt ministériel a également fixé un arrêt d'activité pour la même espèce dans les pêcheries de l'Atlantique Sud s'étalant de «Cap Boujdour» au «Cap Blanc» à Dakhla pour une période de deux mois, à compter du début de janvier jusqu'au 28 février. Au total, 28 navires RSW et 79 bateaux sardiniens au port de Dakhla sont concernés par cette interdiction.

Dans la zone située dans la pêcherie de Laâyoune Nord, les pêcheurs devront encore prendre leur mal en patience. Puisque, la pêche sera suspendue pour une année.

Cette fermeture inédite de la pêche a été mise en place par le département de la pêche afin de faire face à la baisse drastique des prises du poisson pélagiques dans ces zones, soulignent des sources au port de Dakhla.

Un constat qui a d'ailleurs été confirmé par une étude réalisée par l'INRH en 2023. Cette étude a en effet confirmé que l'état des ressources pélagiques reste hautement préoccupant dans ces régions, notamment dans la zone dite (Stock C) à Dakhla.

Selon cette étude, les débarquements des petits poissons pélagiques ont enregistré une diminution d'environ 26% entre 2022 et 2023, rappellent encore ces mêmes sources. C'est ce qui explique, disent-elles, l'interdiction de la pêche des poissons pélagiques dans les pêcheries des trois zones concernées par la décision ministérielle.

Mais cette décision contribuera-t-elle à préserver les ressources halieutiques? Pas sûr, lancent des observateurs à Dakhla. «D’abord, en ce moment, la majorité des armateurs ont déjà épuisé leur quota. Et puis, il en faut un peu plus pour arrêter l’hémorragie», expliquent les observateurs.

Car, disent-ils, la situation est très préoccupante. «Deux mois d’arrêt d’activité pour la pêche de Dakhla, par exemple, n’est pas suffisant. C’est très peu. Il en faut plus pour vraiment faire face à cette baisse importante des stocks des poissons pélagiques, notamment les sardines», insistent nos sources.

Et ces derniers de poursuivre: «Malgré le repos biologique instauré l’année dernière pour un mois et demi, rien n’a changé. La situation des ressources ne s’est pas améliorée pour autant. Au contraire, elle empire de plus en plus. Aujourd’hui, il n’y a plus de poisson à Dakhla-Est. On est obligé d’aller à Dakhla-Ouest pour trouver la sardine. On doit faire plusieurs heures pour aller capturer le poisson dans la zone située aux frontières avec la Mauritanie».

Nos sources évoquent un autre problème «A partir de janvier 2025, environ 300 chalutiers, opérant dans la zone allant de Laâyoune Nord à Agadir, vont prendre le large pour capturer le poulpe dans le cadre de la nouvelle campagne hivernale. Ces chalutiers utilisent certains filets de pêche qui sont également à l’origine de cette baisse de la ressource. Car ils pêchent dans des zones interdites et mettent à mal la ressource, dont la sardine», affirment les mêmes voix.

Pourquoi est-on arrivé à cette situation dans une zone qui était pourtant connue pour son abondance en poissons pélagiques? Nos sources n’y vont pas par quatre chemins. Elles critiquent une surexploitation de la pêche du poisson pélagique ces dernières années. «Certains navires puisent vraiment dans les richesses halieutiques de façon intensive. Ils capturent plus de poissons que les quotas qui leur sont alloués», déplorent nos sources. Celles-ci dénoncent aussi les pratiques de certains armateurs qui pêchent le juvénile, ce qui menace sérieusement la préservation de la ressource dans les pêcheries des zones concernées par la décision ministérielle, concluent nos sources.



Albert Oppong-Ansah (Ghana); Dusty dry air: EPA issues red alert; recommends nose mask wearing, less outdoor activities; Ghana News Agency, December 23, 2024.

Tag : -.

To access the article : <https://gna.org.gh/2024/12/dusty-dry-air-epa-issues-red-alert-recommends-nose-mask-wearing-less-outdoor-activities/>



Accra, Dec. 23, GNA – The Environmental Protection Agency (EPA) has advised the public, especially children, pregnant women, older adults, and persons with pre-existing heart and lung diseases to wear nose mask to keep safe from the current dusty dry air (Particulate Matter 2.5) .

The Agency has also cautioned susceptible persons to limit outdoor activities, noting that the pollution levels could trigger allergic reactions and worsen conditions, including asthma.

The main constituent of the dust is Particulate Matter (PM) 2.5 – fine (smaller) particles, which can penetrate deep into the respiratory and cardiovascular system, impair the normal function of organs, which is hazardous to health.

PMs are seen and unseen tiny pieces of solids or liquids in the air. The particles include dust, dirt, soot, and smoke.

A source at the EPA told the Ghana News Agency (GNA) that the Agency's air quality monitoring stations at the University of Ghana and Adabraka showed increased levels of dust due to the onset of the harmattan season.

The observation, which began on 13th December, 2024, has an Air Quality Index between unhealthy for sensitive groups and very unhealthy from 13th December to date.

The EPA's observation is in line with information from the Ghana Meteorological Agency's daily forecast of significant dust in the air originating from the Sahel region resulting in poor visibility.

Predictions are that the weather conditions can be experienced until the latter part of December.

In Accra, analysis of data collected early December 2024 on the Breathe Accra Project websites showed high levels of pollution at all monitoring locations in the country.

Dr. Allison Felix Hughes, the Facility Manager of Afri-SET, a sensor evaluation center, who confirmed elevated levels of dust making the air unhealthy, appealed to the public not to spend much time outdoors as a first defense mechanism.

"If by any way you have to be out then try to protect yourself by either wearing a face mask or limiting the number of hours outdoors to reduce exposure. This is a natural phenomenon. We have no control over it," he said.

"It is during this period that you see the hospital admissions growing with cases of asthma, bronchitis, and other respiratory diseases."

He advised the public to stay safe by using pollution masks where necessary, desist from open burning of waste and other materials.

The public is also urged to sprinkle water on dusty surfaces before sweeping to reduce dust emissions.

Vehicle users are also to reduce speeding on untarred roads to reduce dust emissions.

"Vehicles and other fuel-burning installations/machines, including generator sets should be serviced regularly to optimise their functioning, idling of their engines should be avoided," he urged.

GNA



Victor Moturi (Kenya) ; How the Nkumba landfill in Uganda has become an environmental threat to Lake Victoria ; RFI Kiswahili, December 23, 2024.

Tag : -.

To listen the report :

https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=1326739625431011

This report discusses how the Nkumba landfill in Uganda has become an environmental threat to Lake Victoria, which is the primary source of the Nile River. After the collapse of the Kiteezi landfill in Uganda's capital on August 9, 2024, which claimed several lives, the government directed all waste from Kampala to be disposed of in Nkumba near the lake. This move has further exacerbated environmental pollution. Some companies have started recycling factories to curb the rising of thousands of plastics especially in Kampala city. The youths have taken the advantage and collecting plastics and making money at the same conserving the environment.



Edsioni T Galeba (Tanzania) ; The Benefits of the Solar Energy project at Karuko College in Kihanga Village in Karagwe District in Tanzania ; Karagwe FM, December 23, 2024.

Tag : -.

To listen the report :

https://drive.google.com/drive/folders/1O85mm7H_ORtcuEJDQIXJK0NQbi0dH96-

KARAGWE UNIVERSITY COLLEGE (KARUKO) College of Agriculture and Livestock owned by the Diocese of Karagwe of the Evangelical Lutheran Church of Tanzania, is famous for its comprehensive education that promotes graduates with skills, entrepreneurship and ethics who contribute fully to the sustainability of society.

One of the programs of this college is its training on the use of solar energy in agriculture - especially for irrigation.

This innovative approach addresses the challenges of energy access and enables farmers to eliminate practices in agriculture to increase productivity while conserving natural resources.

This documentary has examined how solar energy training at KARUCO College not only improves agricultural methods but also how society can be prosperous, sustainable, and energy independent.

The testimonies of the people we talked to identify the four main benefits of integrating renewable energy in agriculture and how KARUCO College is preparing a sustainable society in Tanzania through irrigation agriculture using solar energy.

How effective is the use of solar electricity compared to the use of other energy such as a generator that uses oil to promote irrigation in Kihanga Village in Karagwe district?

VertTogo

Hector Nammangue (Togo) ; COP 29 à Bakou : Serge Ekué dénonce une finance-climat encore insuffisante ; Vert Togo, 23 décembre 2024.

Tag : BOAD, COP 29.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/cop-29-a-bakou-serge-ekue-denonce-une-finance/>



À l'issue de la COP 29, tenue à Bakou à Azerbaïdjan , le sentiment d'insatisfaction domine chez de nombreux pays du Sud. Bien que 300 milliards de dollars par an aient été promis à partir de

2035 pour soutenir leur lutte contre le changement climatique, l'objectif reste loin des attentes initiales.

Lors d'un entretien accordé à nos confrères de la Radio France Internationale (RFI), Serge Ekué, le président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), a partagé ses réflexions sur ces engagements jugés insuffisants et les défis à relever pour les rendre réellement impactants.

Pour Serge Ekué, le problème dépasse les montants annoncés. « Nous payons le prix fort des changements climatiques, sans en être les principaux responsables », a-t-il déclaré. Alors que l'Afrique est particulièrement touchée par les sécheresses, les inondations et les crises alimentaires, cette reconnaissance tardive des pays du Nord reste insuffisante pour répondre aux besoins criants des nations du Sud.

Cependant, le président de la BOAD préfère garder une vision optimiste. « L'objectif de passer à 1 300 milliards de dollars par an d'ici 2035, en combinant les contributions publiques et privées, est une avancée. Mais le défi est de transformer ces engagements en actions rapides et concrètes », a-t-il évoqué.

Les pays vulnérables en danger

Une des grandes préoccupations soulevées par Serge Ekué est le risque d'inégalités dans la répartition des fonds. Les pays les moins avancés, souvent les plus touchés par les effets du dérèglement climatique, pourraient être éclipsés par des nations à revenu intermédiaire mieux préparées à capter les financements internationaux. « Ce serait l'injustice ultime : que les plus faibles soient les parents pauvres de cette finance-climat », a averti Ekué.

Face à cette menace, la BOAD s'engage à mobiliser des ressources techniques et financières pour réduire le fossé entre les besoins et les financements disponibles.

Enfin, Serge Ekué a insisté sur la nécessité d'une plus grande contribution des grands pollueurs, notamment la Chine et les riches pays pétroliers, que les pays du Nord appellent également à agir. « Ces nations, parmi les plus émettrices, ont un rôle crucial à jouer dans cette équation », a-t-il rappelé.

VertTogo

Hector Nammangue (Togo) ; La conférence sur la désertification s'achève à Riyad sans parvenir à un accord sur la lutte contre sécheresse ; Vert Togo, 27 décembre 2024.

Tag : CNULCD, COP 16, COP 17.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/la-conference-sur-la-desertification-sacheve-a-riyad-sans-parvenir-a-un-accord-sur-la-lutte-contre-secheresse/>



Après deux semaines de négociations intenses, la conférence des Nations Unies sur la désertification, la COP16, s'est achevée samedi à Riyad, en Arabie saoudite, avec un jour de retard, sans parvenir à un accord contraignant sur la lutte contre la sécheresse.

Près de 200 pays réunis lors de la 16e Conférence des Parties (COP16) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) se sont toutefois engagés à placer la restauration des terres et la résilience face à la sécheresse au cœur des politiques nationales et de la coopération internationale.

Ces efforts sont reconnus comme essentiels pour assurer la sécurité alimentaire et l'adaptation climatique. Les pays ont également réalisé des progrès significatifs dans les négociations d'un futur régime mondial sur la sécheresse, qu'ils prévoient de finaliser lors de la COP17 en Mongolie en 2026, a souligné le Secrétariat exécutif de la CNULCD dans un communiqué de presse.

Plus de 12 milliards de dollars ont été promis pour combattre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse à travers le monde, notamment dans les pays les plus vulnérables.

Parmi les principales avancées de la COP16 figurent la création d'un Caucus pour les peuples autochtones et d'un Caucus pour les communautés locales, afin de garantir que leurs perspectives et défis uniques soient pleinement représentés ; la poursuite du groupe Science-Politique de la Convention pour renforcer les décisions fondées sur des données scientifiques ; ainsi que la mobilisation du secteur privé dans le cadre de l'initiative Business4Land.

« Notre travail ne s'arrête pas à la clôture de la COP16. Nous devons continuer à répondre à la crise climatique—un appel à l'action pour embrasser l'inclusivité, l'innovation et la résilience. Les jeunes et les peuples autochtones doivent être au centre de ces discussions. Leur sagesse, leurs voix et leur créativité sont indispensables pour construire un avenir durable porteur d'espoir pour les générations futures », a souligné la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Amina J. Mohammed, dans une déclaration.

Des solutions à notre portée

Lors de ses remarques de clôture, le Président de la COP16, Abdulrahman Alfadley, ministre saoudien de l'Environnement, de l'eau et de l'agriculture, a déclaré que cette réunion marquait un tournant dans la sensibilisation internationale à l'urgence d'accélérer la restauration des terres et la résilience face à la sécheresse. « Nous espérons que les résultats de cette session marqueront un tournant significatif en renforçant les efforts pour préserver les terres, réduire leur dégradation, développer les capacités pour faire face à la sécheresse et contribuer au bien-être des communautés à travers le monde », a-t-il dit.

Lors de la plénière de clôture de la COP16, le Secrétaire exécutif de la CNULCD, Ibrahim Thiaw, a déclaré : « Comme nous l'avons discuté et constaté, les solutions sont à notre portée. Les actions que nous avons entreprises aujourd'hui façonneront non seulement l'avenir de notre planète, mais aussi la vie, les moyens de subsistance et les opportunités de ceux qui en dépendent ».

Il a également souligné un changement important dans l'approche mondiale des questions relatives à la terre et à la sécheresse, mettant en lumière les défis interconnectés avec des enjeux mondiaux plus vastes tels que le changement climatique, la perte de biodiversité, la sécurité alimentaire, les migrations forcées et la stabilité mondiale.

Besoins financiers et engagements

Au cours de la conférence, les participants ont appris que la CNULCD estime qu'au moins 2.600 milliards de dollars d'investissements sont nécessaires d'ici 2030 pour restaurer plus d'un milliard d'hectares de terres dégradées et renforcer la résilience face à la sécheresse. Cela représente un investissement quotidien de 1 milliard de dollars d'ici 2030 pour atteindre les objectifs mondiaux de restauration des terres et lutter contre la désertification et la sécheresse.

De nouveaux engagements ont été annoncés pour des projets à grande échelle de restauration des terres et de préparation à la sécheresse, tels que le Partenariat mondial pour la résilience à la sécheresse de Riyad, qui a attiré 12,15 milliards de dollars pour soutenir 80 des pays les plus vulnérables du monde dans la construction de leur résilience à la sécheresse, dont un engagement de 10 milliards de dollars du Groupe de coordination arabe.

Le Grand Mur Vert (GMV), une initiative dirigée par l'Afrique pour restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, a également mobilisé 11 millions d'euros du gouvernement italien pour la restauration des paysages au Sahel et 3,6 millions d'euros du gouvernement autrichien pour renforcer la coordination et la mise en œuvre de l'initiative dans 22 pays africains.

Une voix plus forte pour les peuples autochtones

Dans une décision historique, les Parties ont demandé la création d'un Caucus pour les peuples autochtones et d'un Caucus pour les communautés locales. L'objectif est de garantir que leurs perspectives et priorités uniques soient adéquatement représentées dans les travaux de la Convention. La déclaration « Terres sacrées », présentée lors du Forum inaugural des peuples autochtones à une COP de la CNULCD, a souligné le rôle des peuples autochtones dans la gestion durable des ressources et a appelé à une plus grande participation à la gouvernance mondiale des terres et de la sécheresse, y compris par la participation aux efforts de restauration des terres.

« Aujourd'hui, l'histoire a été écrite », a déclaré Oliver Tester, représentant des peuples autochtones d'Australie. « Nous sommes impatients de défendre notre engagement à protéger la Terre Mère à travers un Caucus dédié, et de quitter cet espace en ayant confiance que nos voix seront entendues ».



Eric Ojo (Nigeria) ; Nigerian farmers get U.S. help on climate-smart farming ; PluBoard, December 28, 2024.

Tag : IOM, USAID.

To access the article : https://pluboard.com/2024/12/28/environment/climate-change/nigerian-farmers-get-u-s-help-on-climate-smart-farming/#google_vignette

The agency has supported more than 339,000 people with climate-resilient water infrastructure to adapt to the effects of climate change.



A woman tills the land in northern Nigeria. Credit: FAO

The United States Agency for International Development (USAID) says it has empowered several smallholder Nigerian farmers who are implementing climate-smart agricultural practices.

The agency said it strengthened resilience to climate variability and change by ensuring that more than 354,000 hectares of farmland adopted improved management practices or technologies.

The efforts have enhanced the adaptive capacity of more than 61,000 people in Adamawa and Borno states through training on the bio-reclamation of degraded land, USAID said. The approach increases both food production and farmers' incomes while lessening the effects of deforestation and erosion by utilizing degraded lands for agriculture production.

The agency has equally supported more than 339,000 people with climate-resilient water infrastructure to adapt to the effects of climate change.

"USAID have also trained more than 1,520 farmers in Bauchi and Cross River states on improved tree crop management practices, with approximately 124,300 improved bush mango and cocoa seedlings distributed to enhance productivity and bolster climate resilience on existing farmland while curtailing encroachment on forests," it said in a publication.

Climate impacts

A wide range of livelihoods, agricultural practices, and commodities in Nigeria are increasingly threatened by climate change.

The rising sea levels and extreme rainfall increase vulnerability to flooding and waterborne and infectious diseases, while drought and rising air temperatures hinder agricultural production and fishing, reducing food security and negatively impacting health and nutrition.

The USAID said the empowered smallholder farmers in Nigeria have made progress through the use of improved seed varieties, such as drought-tolerant and early-maturing seed varieties.

USAID also supports the Nigerian government's development and climate priorities through Power Africa, Feed the Future, and water, sanitation, and hygiene programming. The agency also supports humanitarian assistance, health systems strengthening, transparent and accountable governance, basic education, and a more market-led, trade-friendly economy.

Meanwhile, the U.S government through the agency, says it is providing more than \$6.5 million to the International Organization for Migration (IOM) to address flood-related humanitarian needs across Nigeria.

This funding is part of USAID's Fiscal Year 2024 support and will enable local partners to respond to flooding and other disasters. IOM is allocating \$3 million to address flood-related humanitarian needs across the country.

The USAID provided nearly \$100 million in previously announced funding to Nigeria to respond to the urgent needs of those impacted by disasters, including floods.

"The United States remains committed to supporting the people of Nigeria as they face the challenges posed by climate change and increasingly frequent natural disasters. Our enduring

partnership is rooted in a long history of delivering humanitarian aid across the nation,” said USAID Mission Director Melissa Jones.



Haika Kimaro (Tanzania) ; How Mangroves Boost Income for Msimbati Villagers ; Habitat Media, December 28, 2024.

Tag :

To access the article : <https://habitatmedia.co.tz/how-mangroves-boosts-income-to-msimbati-villagers/>



Mtwara. In a small coastal village, Msimbati, nestled along the Indian Ocean in Mtwara Region in southern Tanzania, lies a precious ecosystem: the mangroves.

Upon arriving in Msimbati around 9 a.m., I noticed groups of people in animated discussions. Curious, I approached to find out what they were talking about.

Contrary to my thoughts that they were just making small talk, they were discussing progress of their honey business. They harvest honey from beehives placed in the mangroves, which thrive in this coastal village.

Apart from initiating bee keeping, Msimbati is reputed as one of areas with pristine beaches in the country.

Mangroves surround the beaches in Msimbati, an important ingredient in marine biodiversity. This is the story of how a simple yet powerful idea-keeping bees in the mangroves – became the village's solution to saving their environment and securing their future.

Mangrove forests in Msimbati Village are critical to the local environment, providing numerous ecological and economic benefits. The conservation of these mangroves is essential for maintaining healthy ecosystems, protecting coastal areas from erosion, and supporting marine biodiversity. Mangroves also create an environment conducive to beekeeping, a sustainable livelihood that is gaining popularity in the area.

The mangrove ecosystem supports a rich variety of plant species, which flower and provide nectar for bees. Mangrove species like *Avicennia* and *Rhizophora* are valuable for bees, offering food sources that enable honey production.

The conservation of mangroves ensures that bees have a thriving, pollution-free environment to forage. Mangroves filter pollutants and maintain water and air quality, providing a clean habitat for beekeeping. As the mangroves were cut for timber and building materials, the environment in Msimbati suffered. Environmentalists stepped in to educate the villagers on the importance of the mangroves and suggested beekeeping as a sustainable alternative.

After they were educated on the significance of the trees and how to protect them while also earning their livelihood, the villagers decided to use the mangroves as a bee farm.

Mr Mustafa Issa, a father of two and fisherman, was among the first villagers to embrace beekeeping. He explains how environmental experts helped save the mangroves.

In an interview, Mr Issa narrates how education they received from environment experts helped to save the mangrove forests around their village. He says, "People were cutting mangroves for timber, and we started noticing a decline in fish. We didn't know the connection until the experts showed us that the loss of mangroves was directly related to the reduced fish stocks." He adds that,

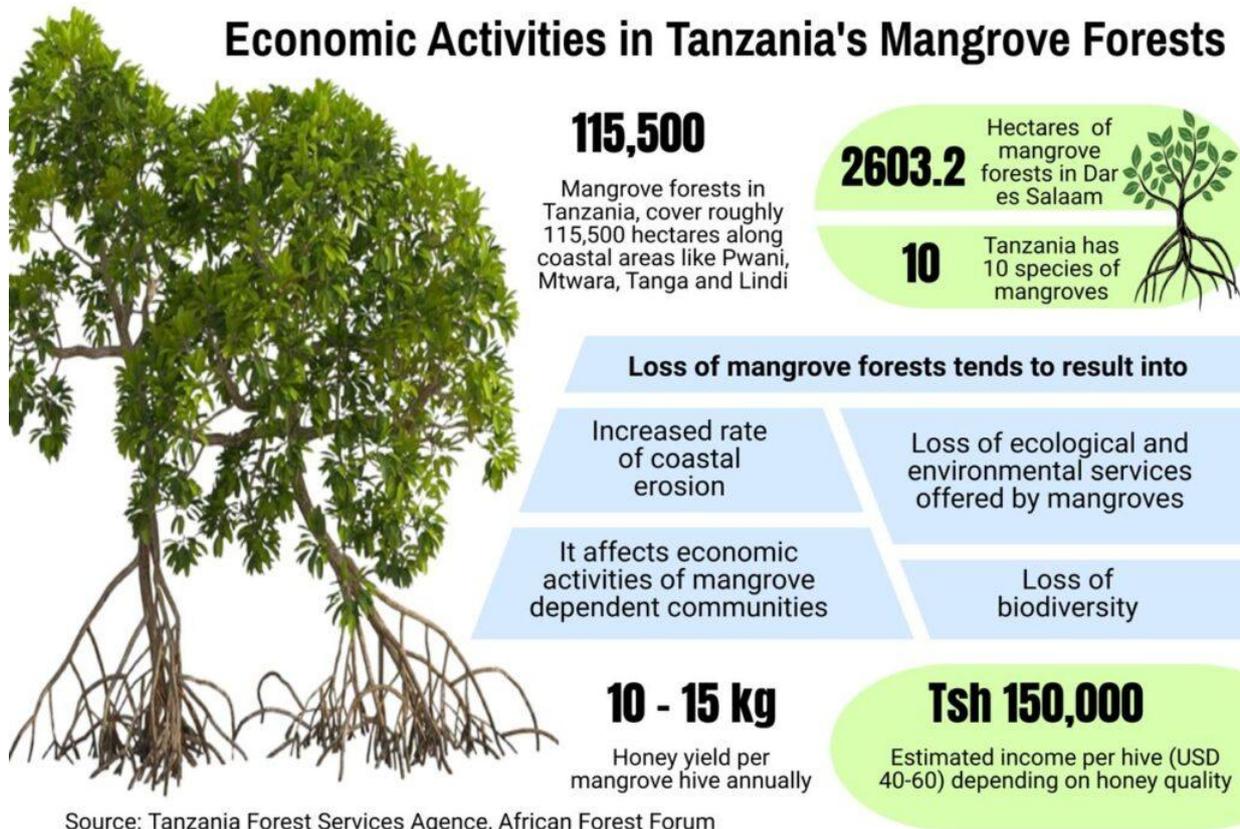
"We asked how we could reverse the damage, and they taught us that beekeeping could not only save the mangroves but also provide a source of income."

By protecting the mangroves, the community ensures the ongoing productivity of this ecosystem, which directly supports beekeeping as an income-generating activity. Beekeeping has emerged as a sustainable alternative livelihood for the people of Msimbati Village, complementing traditional activities like fishing.

It offers several advantages. Beekeeping provides a reliable income source that reduces dependence on fishing or cutting mangroves for charcoal production. Honey is a high-value product that can be sold locally or exported, offering economic benefits without depleting natural resources. The money earned from beekeeping is more than what villagers made from cutting mangroves.

Issa recalls how he used to sell mangrove timber for around Sh8,000 (USD 2.9) to Sh9,000 (USD 3.31) per bundle, but now he earns Sh10,000 per liter of honey. “In a month, I earn at least Sh400,000 (USD 147)—far more than I ever made from selling building materials,” he says.

Economic Activities in Tanzania's Mangrove Forests



The profits from beekeeping have transformed the villagers into protectors of the mangroves. Mr. Issa says, “I was a fisherman for over 10 years before switching to beekeeping, and I now earn more from honey than I did from fishing,” noting that he harvests between 40 and 50 liters of honey every six weeks.

Beekeeping is an environmentally friendly practice that aligns with conservation goals. It requires minimal land use and does not harm the mangroves, making it a sustainable livelihood option for communities engaged in conservation efforts.

In many communities, beekeeping is particularly accessible to women, giving them an opportunity to participate in income-generating activities. This contributes to improved livelihoods for households and promotes gender equality.

The integration of mangrove conservation and beekeeping in Msimbati Village has led to tangible improvements in livelihoods by creating a sustainable cycle. Mangrove conservation ensures that bees have access to diverse floral resources, leading to higher-quality honey production.

The mangroves provide a unique floral source that contributes to the production of mangrove honey, which can be marketed as a specialty product with a higher value. Honey production, processing, and sale provide income to local families.

By adding value through the production of honey by-products such as beeswax candles, and cosmetics, communities can further enhance their income.

As beekeeping becomes a more profitable and sustainable livelihood, it reduces the need for unsustainable practices like cutting mangroves for firewood or charcoal. This shift helps in the long-term conservation of the mangrove ecosystem, as fewer resources are extracted destructively.

Another villager, Mr Idriss Hassan, reflects on how their view of mangroves has changed, “We used to cut mangroves for building, but after learning their importance to marine life, and we now protect them.” He says, “Mangroves are now a source of income. We have set up rules to protect them.”

Mrs Fatuma Khamisi, also involved in protecting the mangroves, shares how beekeeping has improved her family’s nutrition. She says, “My children now have tea before school. In the past, I couldn’t afford sugar, but beekeeping has improved my earnings, allowing me to buy essentials for my family.”

Mrs Khamisi previously sold fish, but she now supplements her income with honey sales. She explains, “I still sell fish, but honey brings in more money.”

Mrs Mwanaheri Mwinyi, another villager, stresses the dangers of mangrove deforestation. “Cutting mangroves caused floods from ocean waves, but things have improved now that we protect the trees.”

Mr Boniphace Michael from the Indian Ocean Conservation Alliance (IOCA) says they have been educating villagers about marine conservation, working closely with experts from the Marine Park. He says, “Protecting mangroves is linked to other ecosystems like coral reefs.

When one ecosystem is harmed, others suffer.” So far, IOCA and the villagers have planted 3,000 new mangroves, and they continue to raise awareness about conservation.

The Msimbati Village Chairman, Mr Issa Nampalanguka, recalls a disaster in 2018 when ocean currents eroded gas infrastructure and homes in the village. The army had to intervene, and since then, everyone has become more vigilant about protecting the mangroves.

He says, “We work with IOCA to plant more mangroves for beekeeping, and some villagers have even used TASAF funds to start their beekeeping ventures.”

Dr Redfred Ngowo, a senior conservator at the Ruvuma Marine Park, explains that while many villagers rely on the mangroves, they are required to obtain permits for sustainable use. He adds that they have also replanted mangroves in abandoned salt farms.

Dr Ngowo concludes, “We don’t have enough resources to support all the organizations working to protect marine environments, but we do our best to collaborate.”

Southern Tanzania’s coastal communities have now become model for conservation and sustainable livelihoods due to their innovative, community-driven approaches to resource management.

By embracing conservation measures, sustainable fishing practices, and alternative livelihoods like eco-tourism and beekeeping, these communities have shown how protecting the environment can go hand-in-hand with securing economic benefits.

Their success demonstrates the power of local action, supported by education, collaboration, and a deep connection to the natural world, in fostering long-term sustainability.



Rivonala Razafison (Madagascar) ; Les feux dévorent Madagascar sous de fortes chaleurs ; Mongabay, 30 décembre 2024.

Tag :

Pour accéder à l'article : <https://fr.mongabay.com/2024/12/les-feux-devorent-madagascar-sous-de-fortes-chaleurs/>

- Des feux destructeurs des milieux naturels ont été signalés dans tout Madagascar, ces temps-ci, malgré les mesures préventives en place.
- Leur récurrence est favorisée par de fortes chaleurs qui marquent elles-mêmes la séquence sèche allongée sur l'ensemble de l'île.
- Les feux ne sont pas seulement des catastrophes écologiques ; ils détruisent aussi des vies humaines et des moyens de subsistance.
- Les feux amplifieraient encore davantage à l'avenir les phénomènes de désertification et de dégradation des terres à Madagascar, dont treize des vingt-trois régions y sont déjà sujettes pour l'heure.

ANTANANARIVO, Madagascar — Les pouvoirs publics, les organisations de la société civile, les forces de l'ordre, les simples citoyens et bien d'autres parties prenantes font des pieds et des mains pour éteindre les feux à Madagascar. Des incendies ravageurs se déclarent tous les jours sur l'étendue de l'île rouge. Toutes les régions connaissent, depuis des mois, de fortes chaleurs similaires à celles de l'année précédente, marquée par le phénomène El Niño.

Les forêts, y compris des parcs naturels, et les savanes avec les espèces sauvages qui les peuplent, figurent en tête de liste des victimes potentielles. Mongabay a tenté d'obtenir auprès des autorités le bilan provisoire des dégâts, qui sont sûrement lourds, au regard de l'ampleur de chaque épisode en cette période de séquence sèche, d'avril à janvier, dans le contexte actuel de changement climatique. Mais l'évaluation provisoire des pertes n'est pas encore disponible.

La situation est préoccupante et les consternations subséquentes sont généralisées, vu les différentes réactions en ligne et les informations diffusées par les médias. Presque à chaque levée du soleil, les destructions causées par des feux d'envergure, signalés à divers endroits, inondent les réseaux sociaux.

Parallèlement, le thermomètre affiche des températures élevées, oscillant entre 14°C et 27°C le matin et entre 29°C et 37°C dans l'après-midi, pour la journée du 24 décembre. Selon les prévisions météorologiques aussi, les régions dans le Nord-Est et la partie orientale des hautes terres de l'île pourraient s'attendre à un temps sec et à une chaleur extrême du 24 au 30

décembre. Les orages seraient au rendez-vous dans d'autres régions. L'ensemble du pays suffoque dans l'attente de la saison pluvieuse qui tarde à débiter.



Des individus bataillent pour éteindre le feu qui détruit la réserve spéciale de Manombo, dans le Sud-Est de Madagascar, la veille de la Nativité. Image de Pr Jonah Ratsimbazafy avec son aimable autorisation.

Appels à la mobilisation

Les appels à la mobilisation pour prévenir les incendies de forêts se sont multipliés ces dernières semaines. « Face à la recrudescence des incendies de forêts et de brousse, il est urgent de renforcer les actions de sensibilisation et de prévention auprès de l'ensemble des parties prenantes et de la population », avertit le colonel Aritiana Fabien Faly, Coordonnateur général des projets auprès du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC). Celui-ci s'est adressé, via WhatsApp, à des organisations œuvrant pour la durabilité environnementale à Madagascar.

« Nous vous invitons à relayer ce message via vos canaux de communication habituels (réunions, affichages, publications, etc.), afin de sensibiliser sur les conséquences dévastatrices des incendies sur notre environnement, notre biodiversité et notre économie ; d'informer sur les mesures à prendre pour prévenir les départs de feu et de motiver chacun à adopter des comportements responsables. Nous sommes convaincus que votre engagement contribuera grandement à la réussite de cette campagne de prévention », a ajouté l'officier supérieur de l'armée malgache.



Photos prises par Rivonala Razafison dans la lisière occidentale du corridor forestier Ankeniheny-Zahamena, le 23 octobre 2022. Une telle sinistre scène est familière à Madagascar tous les ans.

Le message auquel le responsable fait référence émane du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) qui a, depuis 2008, mis en service le satellite Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer (MODIS) pour une meilleure prévention des feux de brousse. Le système est suppléé par le Visible Infrared Imaging Radiometer Suite (VIIRS), officiellement lancé en août 2015. L'exploitation des données ainsi obtenues revient au Centre de coordination opérationnel feux, dirigé par le BNGRC. Elles sont aussi accessibles au public.

Malgré tout, les feux causent, de temps à autre, des situations dramatiques. Le 12 novembre dernier, un étranger du nom de Franck Papagiorgiou a perdu la vie en tentant d'éteindre un incendie dévastateur dans la forêt qu'il a protégée depuis des années. La victime qui a élu domicile à Ambatoloana, le chef-lieu d'une commune rurale situé à une soixantaine de kilomètres à l'Est d'Antananarivo, s'est consacrée à la préservation de la biodiversité unique de Madagascar, grâce à des actions de reboisement et de tourisme durable.

« Il a perdu la vie en héros. Cet événement bouleversant rappelle que face aux feux, même les plus préparés restent impuissants. Nous demandons qu'une enquête sérieuse soit menée pour déterminer les circonstances et les responsables de ce feu aux conséquences dramatiques », ont déploré plus tard ses amis dans un communiqué diffusé sur Internet. Ceux-ci regrettent que les feux de forêt restent un problème très grave à Madagascar.

« Ces feux ne sont pas seulement des catastrophes écologiques ; ils détruisent aussi des vies humaines et des moyens de subsistance. Il est urgent d'intensifier les actions de prévention et de lutte active », a dit le même communiqué. Cette dernière a rappelé que, pour lutter contre ce fléau, un effort collectif réunissant plus d'une cinquantaine d'organisations a abouti, en 2021, à l'élaboration de douze mesures proposées, qui regroupent quatre axes stratégiques : prévention, sensibilisation, intervention et résilience. Un appel à leur mise en œuvre a été entendu à la suite du drame d'Ambatoloana.



Les prévisions indiquent de grands risques de perte du couvert forestier de Madagascar. Image de Pr Jonah Ratsimbazafy avec son aimable autorisation.

Risques de perte du couvert forestier du pays

Le 8 novembre dernier, le MEDD, en collaboration avec le BNGRC, a présenté le plan de contingence sur les feux de brousse et les feux de forêts. L'initiative devrait être suivie d'effets immédiats face à l'urgence du moment. Ceci, en attendant la mise en place officielle d'un comité interministériel feux en cours de création depuis 2023. « Le texte régissant cette structure nouvelle sera soumis à l'approbation du conseil du gouvernement, l'année prochaine », a dit, à Mongabay, Nivo Malaladiana Randriambao, directrice de reboisement et de la gestion des paysages forestiers auprès du MEDD.

Selon l'historien et anthropologue Jean-Pierre Domenichini, membre de l'Académie malgache, les habitants de Madagascar ont une longue tradition pyromane. Le recours aux feux a toujours

jalonné l'histoire du pays. D'autres chercheurs avancent que les feux peuvent avoir plusieurs sources : feux pastoraux, chasse, feux d'exploitation, feux d'origine criminelle, feux d'origine naturelle, feux de cultures, feux sauvages, feux de pacages et de pâturages, feux de charbon et feux inconnus.

La législation du pays est sévère à l'égard du feu. Les délinquants peuvent encourir jusqu'à 10 ans d'emprisonnement ferme plus une lourde amende. Cette année, les agents du MEDD ont arrêté 74 individus, dont certains en flagrant délit d'incendie. Quarante-huit des présumés sont en détention préventive en attendant leur procès.

La récurrence des feux à Madagascar pourrait accélérer la disparition de son couvert forestier et la perte de sa biodiversité en dépit des engagements nationaux vis-à-vis des conventions et traités internationaux en matière environnementale. L'île abrite près de 5 % de la biodiversité mondiale. Mais les fléaux comme les feux mettent en péril la durabilité de sa richesse faunistique et floristique.

En 2015, des chercheurs du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ont affirmé que le pays pourrait, vers la fin du siècle, perdre deux-tiers de son couvert forestier, estimé à un peu plus de 9 millions d'hectares. Selon une autre prévision, 56 % des espèces présentes sur l'île pourraient disparaître d'ici à 2080. En outre, treize de ses vingt-trois régions sont aujourd'hui en proie à la dégradation des terres et à la désertification.

Ces phénomènes pourraient s'amplifier encore davantage à l'avenir, si la déforestation massive sur l'île, aggravée par les feux et les autres formes de pressions, continue. D'après Herinjanahary Ralaiarinoro, chef de service de l'hydrologie à la direction générale de la Météorologie, la perturbation du cycle de l'eau, de plus en plus ressentie sur l'ensemble du territoire, est imputable au déboisement. « La déforestation entraîne la dégradation des bassins-versants qui alimentent les nappes phréatiques, elles-mêmes en connexion avec les différentes sources d'eau et l'humidité de l'atmosphère », dit-il.